

Renault et American Motors signent un accord de coopération

LIRE PAGE 27

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 F; Maroc, 1,50 F; Tunisie, 1,20 F; Allemagne, 1,00 F; Belgique, 1,20 F; Canada, 2,00 F; Danemark, 2,50 F; Espagne, 2,00 F; France, 1,60 F; Grèce, 2,00 F; Italie, 1,50 F; Japon, 2,00 F; Luxembourg, 1,50 F; Norvège, 2,00 F; Pays-Bas, 1,50 F; Portugal, 1,50 F; Royaume-Uni, 1,50 F; Suède, 2,00 F; Suisse, 1,50 F; Thaïlande, 1,50 F; Tchécoslovaquie, 1,50 F.

Tarif des abonnements page 14
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4287-23 Paris
Rég. Par. n° 8882
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Chine et l'hégémonie soviétique

Hôte officiel de la Chine, le général Kriangsak Chamnanond, premier ministre thaïlandais, a annoncé, vendredi 31 mars, au cours d'une conférence de presse tenue à Pékin, que le président Hua Kuo-feng se rendra « très probablement » cette année en visite à Bangkok, où il sera précédé par M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre. Ainsi le successeur de Mao Tse-toung a-t-il choisi pour son premier voyage à l'étranger un pays considéré comme un des bastions de l'Occident dans une Asie menacée par le communisme. Le gouvernement de Bangkok est engagé dans une lutte acharnée contre les maquisards de l'intérieur, idéologiquement plus proches de Pékin que de Moscou.

Un entretien avec M. Kurt Waldheim
L'envoi des « casques bleus » français au Liban constitue un véritable tournant dans les relations entre Paris et l'ONU nous déclare le secrétaire général des Nations unies

Au lendemain de la visite du général Ezer Weizman au Caire, qui s'est soldée par un échec, le président Sadate a dénoncé, le vendredi 31 mars, devant un groupe d'hommes d'affaires américains en visite en Égypte, la « politique rigide » de M. Begin, et Aounn Arabe. « Il ne peut accepter la politique intransigeante du premier ministre israélien, qui veut à la fois la paix, la terre et la souveraineté d'autrui. » Le chef de l'État égyptien a notamment déploré le fait que l'attitude israélienne ait donné à l'Union soviétique de nouveaux atouts dans les affaires du Proche-Orient.

A Jérusalem, les autorités reconnaissent que les propositions d'Israël pour une reprise des négociations dans le cadre des commissions politique et militaire ont été rejetées par l'Égypte, mais insistent sur le fait que la mission du ministre israélien de la défense n'a pas été l'échec total dont parlent la presse et la radio égyptiennes. Au Sud-Liban, aucun incident sérieux n'est produit vendredi et samedi matin. M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, estime que l'envoi d'un contingent de « casques bleus » français a marqué un « véritable tournant » dans les relations entre Paris et l'Organisation internationale.

Controverse au P.C.
La direction du parti doit faire face à une large contestation interne

Un débat d'une rare ampleur, dont certains échos ont été rendus publics, s'est engagé au sein du P.C. après les élections législatives. La stratégie du parti, le comportement de la direction sont ouvertement mis en cause, notamment par les militants intellectuels mais aussi par des responsables de l'organisation (voir page 2).

L'« AGGIORNAMENTO » DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

Quelles répercussions le changement de gouvernement aura-t-il en politique étrangère ? par MAURICE DELARJÉ
A la tête du Quai d'Orsay depuis la formation du gouvernement Barre, M. de Guringaud a procédé, par touches successives, à un « aggiornamento » de la diplomatie française, qui ne plaît pas à tout le monde, mais qui a été voulu par le président de la République. Des tensions ont pu se produire entre l'Élysée et le Quai d'Orsay, mais il est peu probable que M. Giscard d'Estaing renonce aux orientations prises, depuis dix-huit mois.

L'Orchestre des Jeunes de la C.E.E.

L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne — cent trente-cinq musiciens de quatorze à vingt ans sélectionnés dans chacun des pays membres — est né le 31 décembre 1972. Après Amsterdam et Bonn, avec Luxembourg, Bruxelles, Rome et Milan, il était vendredi soir au Théâtre des Champs-Élysées pour donner l'ouverture des « Maitres Chanteurs », sous la direction de M. Edward Heath, et le « Sixième Symphonie », du Mahler, dirigée par Claudio Abbado.

Renault et American Motors signent un accord de coopération

Renault et American Motors ont signé un accord de coopération. LIRE PAGE 27

LA RECHERCHE

LA RECHERCHE
57, rue de Seine - 75006 Paris - Tél. 49 13 15
Belgique, 113 75
L'exploration du fond des océans
La photosynthèse
Les verres métalliques
«Dents de dragons» et hommes fossiles en Chine

AU JOUR LE JOUR

AU JOUR LE JOUR
Roi, dame, valet
Le violoncelliste Rostropovitch s'est vu, prêter, il y a quelques semaines, de la nationalité soviétique pour avoir séjourné trop longtemps en Occident, et le metteur en scène Youri Lioubimov s'est vu interdire, il y a quelques jours, de monter à l'Opéra de Paris une version jugée scandaleusement « moderne » de la Dame de pique.

LONGCHAMP

LONGCHAMP
DIMANCHE
PRIX D'HARCOURT
PRIX MODES de PARIS
Location des places de tribune
Tél. 266.92.02.
RESTAURANT PANORAMIQUE
Tél. 506.55.77

SONS AINS.

SONS AINS.
500 A 2000 M.

LA RECHERCHE

LA RECHERCHE
57, rue de Seine - 75006 Paris - Tél. 49 13 15
Belgique, 113 75
L'exploration du fond des océans
La photosynthèse
Les verres métalliques
«Dents de dragons» et hommes fossiles en Chine

LONGCHAMP

LONGCHAMP
DIMANCHE
PRIX D'HARCOURT
PRIX MODES de PARIS
Location des places de tribune
Tél. 266.92.02.
RESTAURANT PANORAMIQUE
Tél. 506.55.77

سنة 1978

SÉNÉGAL L'ANCRAGE DE LA DÉMOCRATIE



Le territoire sénégalais, limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la République de Guinée, au sud-ouest par la République de Gambie, couvre 197 161 kilomètres carrés, soit moins de la moitié du territoire français.

ient mis d'accord
du pouvoir d'Etat

La Coupe du monde
SÉCURITÉ GARANTIE
POUR LES JOURNALISTES
« OBJECTIFS »

Thaïlande
Union soviétique

DIX-HUIT ans après son accession à la souveraineté internationale, l'ancienne colonie française du Sénégal donne au monde l'image d'un pays fidèle aux normes de la démocratie européenne.

de vingt années aux destinées de son pays, comme les présidents Ahidjo du Cameroun et Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire à celles de leur.

d'une réussite économique particulièrement spectaculaire, le Sénégal constitue un cas encore trop rare d'expérience politique réussie au service de la démocratie.

Le tripartisme et ses limites

PIERRE ANGLAIRE de l'ouverture démocratique conduite sous l'égide du président Senghor, l'instauration d'un « multipartisme limité » n'est pas une donnée nouvelle de la vie politique sénégalaise.

De notre envoyé spécial **JEAN-PIERRE LANGELLIER** référendum constitutionnel de septembre 1959, celle-ci est omprunée de sa fraction de gauche, rassemblée dans le Parti du regroupement africain (P.R.A.).

l'article 3 de la Constitution indique : « Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils sont au nombre maximum de trois et doivent représenter des courants de pensée différents. Ils sont tenus de respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie, et de se conformer à ceux dont ils se réclament, tels qu'ils sont définis dans leurs statuts. Les conditions dans lesquelles les partis sont formés, exercent et cessent leur activité sont déterminées par la loi. » Cet amendement fut, conformément d'ailleurs à la Constitution, soumis à l'agrément de la seule Assemblée nationale, composée exclusivement de députés gouvernementaux.

Complétant et précisant le texte constitutionnel, la loi du 6 avril 1976 dispose : « Les trois partis politiques autorisés par la Constitution doivent représenter respectivement les courants suivants de pensée : libéral et démocratique ; socialiste et démocratique ; communiste et marxiste-léniniste. » Chaque parti se voit ainsi, par avance, assigner une « étiquette » qu'il ne peut renier sous peine de dissolution.

Le bipartisme s'installe au lendemain de la seconde guerre mondiale : d'un côté, la fédération S.F.I.O. du Sénégal ; de l'autre, le Bloc démocratique sénégalais. Ces deux formations de masse s'opposent pendant vingt-trois ans avant de fusionner en avril 1958 au sein de l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.). Lors du

Le monopole de l'U.P.S. prend fin en 1974. Le 31 juillet, M. Abdoulaye Wade, avocat, professeur agrégé d'économie politique et ancien doyen de la faculté de droit de Dakar, annonce la création du Parti démocratique sénégalais (P.D.S.). N'étant pas parvenu à imposer ses vues auprès des instances locales de l'U.P.S., il a choisi de faire cavalier seul. Dans un premier temps, le P.D.S. se veut un « parti de contribution », susceptible d'élaborer une critique constructive à l'égard du pouvoir. Sa doctrine restera longtemps assez floue. Il recruté, pour l'essentiel, parmi les transfuges de l'U.P.S., dont il se pose bientôt en rival plus virulent.

Pour parachever la « renouveau de la démocratie », le président Senghor fait voter une loi d'amnistie (16 mars) et libère les derniers prisonniers politiques, qui recouvrent aussitôt la jouissance de leurs droits civiques. Même libéralisation dans le domaine syndical. La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), principale organisation de masse de l'U.P.S., n'est plus « intégrée » à la formation gouvernementale, lui est seulement « affiliée ». Le monopole syndical est ainsi, lui aussi, brisé en brèche. Toutefois, une modification du code du travail, votée le 2 avril, a pris soin de rendre plus difficile la création des syndicats « afin d'éviter un émiettement anarchique, contraire aux intérêts des travailleurs ».

Le 14 août 1976, le troisième parti sénégalais rentre officiellement en scène, en obtenant sa légalisation. Il s'agit du Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), formation pro-communiste, que dirige son fondateur et secrétaire général, M. Mahjoub Diop. Le P.A.I. revient de loin. Créé en 1957 par un cercle d'intellectuels et d'étudiants, le P.A.I. fut dissous en juillet 1960, après avoir fomenté des troubles lors des élections municipales. M. Diop, pharos de formation et théoricien marxiste réputé, fut contraint à un long exil. Dans la clandestinité, le P.A.I. a été secouru par plusieurs crises. Revenu à Dakar en janvier 1976, après quatorze années d'absence, M. Diop est aujourd'hui attaqué sur sa gauche par des groupes de militants qui contestent sa représentativité.

« A long terme, il s'agit d'entrer dans la société industrielle »

DECLARE AU « MONDE » LE PRÉSIDENT SENGHOR

« Certains observateurs pensent que, malgré les critiques des médias étrangers, les élections du 26 février 1978 ne sont pas très satisfaisantes pour le régime politique sénégalais — je dis bien le régime et non pas le parti socialiste au pouvoir, qui n'en est qu'un des éléments. Ils estiment notamment que l'absence de députés du Parti africain de l'indépendance à l'Assemblée nationale et la faible représentation du parti démocratique sénégalais dans cette instance, de même que le maintien de l'un et de l'autre à l'écart quasi total des municipalités, sont nuisibles à la crédibilité de ces deux formations. Face à l'opposition illégale, le P.A.I. et le P.D.S. risquent effectivement d'avoir du mal à canaliser, dans un cadre légal, le mécontentement qui s'est développé dans certains secteurs-clés de la population, comme l'ont démontré précisément les débois de la campagne électorale. Quelles sont les raisons de ce jugement et de cette analyse ?

3 000 militants. Or il a obtenu plus de 3 000 voix. Donc sa crédibilité s'est renforcée à l'issue de ces élections. Bien sûr, si le P.A.I. avait pu avoir deux ou trois députés, cela m'aurait arrangé. Il reste que nous, socialistes, nous avons fait tout ce que nous pouvions honnêtement faire. Nous avons notamment adopté le scrutin proportionnel, encore que ce ne fut pas notre intérêt électoral. D'autre part, nous avons concentré nos attaques sur le P.D.S. et non sur le P.A.I. »

« En ce qui concerne le P.D.S., les dix-huit sièges qu'il a gagnés semblent traduire l'impact réel de ce parti dans notre pays. Par rapport aux élections communales de l'an dernier, qui ont, tout de même, touché deux régions sur huit, le P.D.S. a gagné huit points. Pourquoi voyez-vous que ce qui serait un succès en France soit une défaite au Sénégal ?

« Le parti socialiste, lui aussi, est satisfait de ses résultats, qui sont raisonnables. »

« Il ne me paraît pas judicieux de demander à un parti politique de ne pas faire une campagne électorale normale et cela pour ainsi dire concurrents à gagner des sièges ; ce ne serait plus la démocratie, qui ne

peut exister sans un débat honnête et loyal. »

« Ce débat a effectivement eu lieu, au cours de la campagne électorale, à la radio, à la télévision nationale, dans la presse écrite, qui est libre chez nous. Comme vous le savez, une militante du P.D.S. n'a été pas contentée de ne pas voter à la télévision ; elle est allée jusqu'à m'insulter. Le peuple sénégalais a su, grâce à ce débat, faire son choix en toute connaissance de cause et en toute liberté. »

« Le système démocratique instauré et appliqué dans notre pays est incompatible avec l'existence d'une opposition illégale. Le contrepartie de notre démocratie — séparation des pouvoirs, indépendance de la magistrature, autonomie des syndicats, liberté de réunion et liberté de presse, sans parler du pluralisme des partis — c'est l'application stricte des lois. »

« Il est incompréhensible qu'un parti politique puisse exister, en dehors de toute référence idéologique, comme c'est le cas des organisations qui s'agitent, actuellement, au Sénégal. Et vous savez qu'un quatrième parti, se classant, couramment, à droite, va être créé après révision de la Constitution. »

« Nous sommes donc sur la bonne voie. »

« Dans le cadre que voilà, les dernières élections générales revêtent une signification historique, qui prouve, par-delà les résultats quantitatifs, que l'Afrique est capable de vivre, dans la paix et la stabilité, en régime démocratique multipartite. »

« Nous sommes donc sur la bonne voie. »

« L'analyse quantitative des résultats obtenus par chacune des formations politiques sénégalaises permet, par ailleurs, de constater, précisément, l'impact de chaque parti dans la population sénégalaise. »

« Je pense que le Parti africain de l'indépendance est, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le grand bénéficiaire de ces élections. »

« En effet, le P.A.I. annonçait, au moment de l'ouverture de la campagne électorale, qu'il avait

des déclarations de M. Abdoulaye Wade, le P.A.I. a exercé le contrôle économique et les

L'ouverture démocratique de 1974

1976 est l'année du « grand tournant ». Fin janvier, le P.D.S. tient son premier congrès à Koolack. Soucieux de consacrer, dans les textes, l'ouverture démocratique amorcée dès 1974, le président Senghor décide de modifier le cadre juridique de la vie politique sénégalaise. Une révision

constitutionnelle intervient le 17 mars. Jusque-là, la loi fondamentale ne limitait en aucune manière les activités politiques, même si ce régime de totale liberté n'était suivi, dans la pratique, d'aucun effet. C'est désormais le cas.

Dans sa nouvelle rédaction,

L'INDUSTRIE SÉNÉGALAISE

Un numéro spécial de l'hebdomadaire **MARCHÉS TROPICAUX ET MÉDITERRANÉENS** 17 février 1978

Etude analytique et prospective de l'industrie sénégalaise et de son environnement socio-économique

L'industrie sénégalaise c'est :

- 250 entreprises d'envergure appréciable,
- une participation à la valeur ajoutée globale de 27 % en 1976 contre 19 % en 1960,
- un chiffre d'affaires de 200 milliards de F.C.F.A.,
- dont 50 % à l'exportation.

Noméros spéciaux de 120 pages
en graphiques et tableaux statistiques
Édition française : 120 F., anglaise : 150 F.
« MARCHÉS TROPICAUX »
120, bd Haussmann, 75008 PARIS - Tél. 563-11-55 (20 L.), Télex 330121 F.

A la même adresse : la revue mensuelle **INDUSTRIES ET TRAVAUX D'OUTRE-MER**
Numéro gratuit sur demande écrite

Pour parachever la « renouveau de la démocratie »

le président Senghor fait voter une loi d'amnistie (16 mars) et libère les derniers prisonniers politiques, qui recouvrent aussitôt la jouissance de leurs droits civiques. Même libéralisation dans le domaine syndical. La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), principale organisation de masse de l'U.P.S., n'est plus « intégrée » à la formation gouvernementale, lui est seulement « affiliée ». Le monopole syndical est ainsi, lui aussi, brisé en brèche. Toutefois, une modification du code du travail, votée le 2 avril, a pris soin de rendre plus difficile la création des syndicats « afin d'éviter un émiettement anarchique, contraire aux intérêts des travailleurs ».

Le 14 août 1976, le troisième parti sénégalais rentre officiellement en scène, en obtenant sa légalisation. Il s'agit du Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), formation pro-communiste, que dirige son fondateur et secrétaire général, M. Mahjoub Diop. Le P.A.I. revient de loin. Créé en 1957 par un cercle d'intellectuels et d'étudiants, le P.A.I. fut dissous en juillet 1960, après avoir fomenté des troubles lors des élections municipales. M. Diop, pharos de formation et théoricien marxiste réputé, fut contraint à un long exil. Dans la clandestinité, le P.A.I. a été secouru par plusieurs crises. Revenu à Dakar en janvier 1976, après quatorze années d'absence, M. Diop est aujourd'hui attaqué sur sa gauche par des groupes de militants qui contestent sa représentativité.

(Lire la suite page 6.)

La moitié du programme agricole

« Le parti démocratique sénégalais a fait de la suppression des droits de douanes, qui contredisent les précédentes. »

« Les thèmes de sa propagande étaient, dans ces conditions, uniquement centrés sur la critique des aspects qu'il considérait comme négatifs de l'action gouvernementale. C'est de bonne guerre. »

« Douc, le P.D.S., pensant que l'ONCAD ainsi que les services du contrôle économique et des douanes étaient décriés par les populations, a passé ses temps à promettre de procéder, s'il gagnait les élections, à la suppression de ces services, pourtant essentiels à la vie économique du Sénégal. »

« C'est trop tard que les responsables du P.D.S. se sont rendu compte que ces thèmes étaient dangereux pour la survie de leur parti, car les populations, elles, comprennent, et apprécient, l'action positive de ces services malgré les contraintes qu'ils leur imposent. Aussi avons-nous assisté, vers la fin de la campagne électorale, à des déclarations de M. Abdoulaye Wade, le P.A.I. a exercé le contrôle économique et les

« Il ne faut pas oublier que la mission ultime de l'ONCAD est son autoconservation, qui laissera aux paysans, organisés et équipés, le soin de gérer eux-mêmes leurs coopératives. Alors ils assumeront, eux-mêmes, la gestion du programme agricole et la commercialisation des produits. »

« Voilà ce que le P.D.S. et son secrétaire général ne savaient pas : ne voulant pas savoir. »

(Lire la suite page 11.)

LETTRE DE DAKAR

LE LEGS EUROPÉEN

AVENUES Jean-Jaurès, Pasteur, Feidherbe, Albert-Sarrault, Courbet... rues Félix-Faure, Thiers, Carnot, Colbert, Jules-Ferry, Victor-Hugo : le bestiaire des voies du centre de Dakar fleurit de provinces françaises.

responsables de l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire), assés experts en vina de Bordeaux qu'en sociologie wolof, ou sérère, ouverts, cosmopolites, d'une « africanité » à la fois sans complexe et sans agressivité, est un plaisir raffiné qui amène à remettre en question les idées reçues quant à la supériorité de l'héritage colonial britannique sur celui de la France.

Mais le touriste de passage, dont les contacts se limitent à de petits fonctionnaires, des policiers corrompus, des chauffeurs de taxi ou des vendeurs d'objets d'« artisanat » qui l'assailent à la sortie des hôtels, sent un début de xénophobie chez des gens pour lesquels le francophilisme apparaît sans doute comme un signe d'appartenance à une classe de privilégiés. La rapidité avec laquelle les jeunes déçus par ce qui se propose comme « guides » aux étrangers passent de la familiarité joviale à l'invective raciale, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, est probablement le signe avant-coureur d'un malaise plus général.

A vingt minutes de chaloupe

UN des symboles de la période coloniale se trouve à seulement vingt minutes de chaloupe du port de Dakar : Gorée. Le fort d'Estrées, l'ancien orphelinat de Sœurs de saint Joseph de Cluny, le quel des Boucariers, l'esplanade de la Batterie, l'hôtelier du chevalier de Boufflers — gouverneur de l'île et poète amoureux, membre de l'Académie française, — l'église Saint-Charles-Borromée, dont le premier pierre fut posée le jour de la fête de Charles X en 1828, évoquent le passé agité et fastueux de ces lieux occupés successivement par les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français.

Quelques privilégiés se font construire ici des villas modernes à l'écart des habitants d'origine. Le minuscule « quartier résidentiel » en gestation sur cet îlot (900 mètres de long, 300 mètres de large) chargé d'histoire sera-t-il mieux entretenu dans quelques années que les admirables maisons crees aux toits de tuiles trop souvent laissées dans un quasi-abandon ? Il est vrai que, quelle que soit l'insouciance des autorités responsables, les curieux continueront chaque jour à venir par centaines pour visiter la Maison des esclaves. « Pendant que les négriers menaient joyeuse vie dans les vestes plébees de l'époque, le pauvre « bois d'ébène », accablé dans l'ombre humide des cachots, attendait d'être déporté vers les Amériques », explique M. Christian Saglio dans le Guide de Dakar et du Sénégal, le plus sérieux des ouvrages en vente sur place (1). On visite toujours ces appartements et ces cachots à l'extrémité desquels « une porte étroite s'ouvre sur la mer, les récifs et la servitude ». Des Noirs américains es-

mèrent ici aux touristes africains et européens. Certains de ces visiteurs ont tenu à laisser trace de leur passage en rédigeant quelques commentaires plus élogieux que brillants. Aucun des auteurs de ces Jérémies publicitaires n'e le talent inné de l'Africain, à la fois guide et conservateur du musée, qui explique dans une langue imagée et généreuse les abominations qui furent commises ici par l'homme blanc de mêche avec les trafiquants noirs.

Pendant longtemps, les Européens demeurèrent à Gorée ; le continent tout proche ne servait qu'à fournir du fret et des vivres. Mais, en 1838, le capitaine de frégate Dagome explique à ses supérieurs : « Je ne crois pas que Gorée soit jamais dans une situation de défense suffisante tant que l'on n'aura pas un fort sur le point de Dakar », dont le nom viendrait du mot dakhar — tamarinier en wolof. Vingt et un ans plus tard, le capitaine de vaisseau Protet prend possession du territoire convoité.

Après la construction du fort, la nécessité de bâtir un port devient vite évidente. Les travaux commencent en 1862 ; en provenance de Bordeaux, le premier paquebot des Messageries Impériales accoste en 1866. Reliée à Saint-Louis par chemin de fer dès 1885, la ville se développe rapidement. Elle devient le siège du gouvernement général de l'A.O.F. au début du vingtième siècle, et supplante Saint-Louis quand il s'agit de choisir le capitale du Sénégal indépendant, en 1960. L'état civil rend compte des étapes de l'édification de la ville : 1556 habitants en 1878 ; 23 800 en 1914 ; 80 000 en 1939 ; 280 000 en 1953 ; plus de 500 000 aujourd'hui.

La ville dépend étroitement des péripéties de la politique française pendant les six premières décennies du siècle. En septembre 1840, elle est le théâtre des affrontements dramatiques entre les combattants de la France libre soutenus par les Britanniques et une armée obéissant au gouvernement de Vichy. En 1957, le « lot cadre » préparé par M. Defferre lui nuit dans la mesure où elle aboutit à l'écroulement de l'ancienne A.D.F. En vain, au moment de l'accession à l'indépendance, le Sénégal essaie-t-il d'assurer à sa capitale un rôle de métropole régionale, en créant l'éphémère Fédération du Mali, avec l'ancien Soudan français.

Le port a profité un moment de la fermeture du canal de Suez, mais, concurrencé par Ténériffe et Las-Palmas, il ne retrouve son rôle d'autant qu'après l'achèvement de « Dakar-marine », un nouveau complexe qui sera accessible aux pétroliers géants. Aujourd'hui, l'ancien quartier européen du Port est supplanté par « le Plateau » : la partie haute de la ville ; c'est un quartier résidentiel avec ses villas de type colonial, maintenant convoitées par les promoteurs pour la construction des buildings, et le centre administratif du pays, dominé par le Palais de la présidence, éle-

gant bâtiment blanc au toit de tuiles vertes construit pour le gouverneur général en 1907 et restauré avec goût.

Les « gardes rouges » du palais

QUAND il reçoit ses visiteurs étrangers saisis par les impeccables « gardes rouges » du palais présidentiel armés de sabres et entraînées à une parade très « élyséenne », le président Senghor tient souvent à exprimer son souci de conserver la qualité architecturale de Dakar, tout en recherchant un style proprement sénégalais pour les quartiers ou les grands édifices nouveaux. Est-ce seulement à cause du caractère modéré de sa croissance ? Il est de fait que Dakar a évité jusqu'à présent les aberrations du gigantisme n'as-tu. Les quartiers modernes de Sicap ou de Fann, dans le Grand Dakar, pourraient être cités en exemple s'ils n'étaient encore entrecoupés de bidonvilles fort étendus, pour ne pas parler de l'« urbanisme » sauvage de Pikine, la ville africaine satellite de Dakar htre murs, totalement ignorée des étrangers, comme d'usage dans tant de pays en voie de développement.

Constatant les limites de leurs sources nationales de devises, les autorités sénégalaises font un gros effort pour attirer les visiteurs européens dans leur capitale. Dakar est le centre de nombreux colloques en raison de son option résolument francophone. On rencontre les spécialistes des disciplines les plus diverses au Térance, dans la centre de la ville, et c'est là un charme supplémentaire de cet hôtel de prestige.

De plus en plus séduits par un climat doux en hiver, l'heureux comboison des plaisirs de la mer et de la cité, le caractère à la fois rassurant et exotique d'une ville où se mêlent la tradition africaine et les avantages de l'ancienne présence française, les touristes déçoivent de préférence dans les hôtels du Cap-Vert, à quelques kilomètres de Dakar. Le Club Méditerranéen vient de racheter l'immense hôtel construit sur le point des Almadies, le lieu de l'ancien Monde le plus avancé à l'ouest. Bien des navires ont fait naufrage contre cette côte sauvage, « la dernière terre d'Afrique », constate l'écrivain Diop, que le soleil regarda longuement avant de se coucher dans la grande mer.

Sur le point de se poser, Concorde plane majestueusement à proximité de ces lieux autrofois tant redoutés des marins. L'aéroport de Dakar-Yoff est une école de supersonique sur le route du Brésil ; celle peut-être valeur de symbole pour cette ville que le chef de l'Etat sénégalais a voulu à la croisée des civilisations.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE

(1) Société africaine d'édition, Dakar.

A PEU PRÈS TOUT SUR LE PAYS

- BERNIARD (S.). Le Sénégal en chiffres ; Société africaine d'édition, Dakar.
DESCAMPS (H.). Le Sénégal et la Gambie. Collection « Que sais-je ? » ; PUF, Paris, 1973.
DIOP (M.). Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest. II. Le Sénégal. Maspéro, Paris, 1972.
DIRECTION DE L'INFORMATION. Carte d'identité du Sénégal. Nouvelles Éditions africaines, Dakar, 1977.
GONIDEC (P.-F.). La République du Sénégal. Collection « Encyclopédie constitutionnelle » ; Berger-Levrault, Paris.
LY (A.). La Compagnie du Sénégal. Présence africaine, Paris, 1958.
MARCHES NOUVEAUX. Le Sénégal. Éditions Jeune Afrique, Paris, 1978.
MILCENT (E.). Le Sénégal. La Centurion, Paris, 1968.
MARCHES THORICAUX. L'Industrie sénégalaise, Paris, 16 février 1978.
MILCENT (E.) et BORDET (M.). Leopold Sédar Senghor et la naissance de l'Afrique moderne. Seghers, Paris, 1969.
NDIAYE (M.). Le Sénégal à l'heure de l'indépendance. Douvenc, 1962.
REMY (M.). Le Sénégal aujourd'hui. Jeune Afrique, Paris, 1974.
SAGLIO (C.). Guide de Dakar et du Sénégal. Société africaine d'édition, Dakar, 1977.
SECK (A.). Dakar, notes et études documentaires. La Documentation française, Paris, 1968.
SECRETARIAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES CHARGE DE LA COOPÉRATION. Sénégal (1971-1972), dossier d'information. Paris, 1971.
SÈNE, MÈA GÈÈ et BICOU (M.-J.). Le Sénégal. Centre d'information du Sénégal, Paris, 1974.
SENGHOR (L. S.). Liberté I, négritude et humanisme ; Liberté II, Nation et voie africaine du socialisme ; Liberté III, négritude et civilisation de l'avenir. Le Seuil, Paris, 1964, 1971, 1977.
VILLARD (A.). Histoire du Sénégal. Éditions Viala, Dakar, 1963.

LE TRIPARTISME ET SES LIMITES

(Suite de la page 5.) Ils s'affirment comme les seuls détenteurs légitimes du sigle P.A.I. défenseur du « socialisme scientifique ». Pour sa part, l'Union

progressiste sénégalaise, admise en novembre 1976 au sein de l'Internationale socialiste, s'est rebaptisée le mois suivant, « parti socialiste ».

La règle des « trois courants » idéologiques

Le « tripartisme organisé » tient évidemment à l'écart de la scène politique plusieurs groupements d'opposition, concrets à des activités, sinon clandestines, du moins illégales. Le plus influent d'entre eux est le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), omnié par le professeur Chelikh Anta Diop. Influent dans les milieux intellectuels de gauche, le R.N.D. avait, dès le 3 février 1976, et conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur à l'époque, déposé auprès du ministère de l'Intérieur ses statuts et la liste de ses respon-

sables, sollicitant ainsi sa reconnaissance. Alors qu'aucun obstacle juridique ne s'opposait apparemment à cette légalisation, le gouvernement fit traîner l'affaire, arguant notamment de la mise en chantier de la révision constitutionnelle qui avait précisément pour objet d'imposer la règle très restrictive des « trois courants » idéologiques. Le parti ou pouvoir et le P.D.S. de M. Wade ayant opté respectivement pour le socialisme démocratique et le libéralisme démocratique, il restait au R.N.D. une seule possibilité : se proclamer marxiste-léniniste. Ne se reconnaissant pas

dans ce courant, ses dirigeants refusèrent pareille solution. Au reste, le P.A.I., occupé très vite ce dernier « créneau ».

Quels que soient les arguments juridiques opposés par le pouvoir, il ne fait guère de doute, aux yeux des observateurs, que le rejet du R.N.D. dans l'illégalité obéit à des motifs éminemment politiques. Le gouvernement a-t-il craint que le R.N.D., devenu légal, tire profit de sa participation aux élections de février pour étendre son influence, notamment en milieu rural ? Il reste, en tout cas, assez difficile de mesurer l'impact de sa propagande auprès de la population. En septembre 1977, le R.N.D. a réussi à mobiliser en sa faveur plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais. Ceux-ci, conscients de ce que l'institution d'une véritable démocratie est une condition nécessaire du progrès et demandent le retour

à un multipartisme sans restriction et le reconaissance immédiate de tous les partis qui en ont fait la demande ». L'épilogue judiciaire de cette affaire est intervenu le 7 janvier 1978 avec le rejet par le Cour suprême du Sénégal du recours pour excès de pouvoir formé par les fondateurs du R.N.D. La Cour a jugé le recours « irrecevable pour tardivité de la requête ». Le R.N.D. a vu dans ce rejet un « déni de justice ».

Quant à l'ancien président du conseil, M. Momodou Diop, emprisonné pendant treize ans et amnistié en avril 77, il se contente pour l'instant de diriger un journal d'opposition, « Andé Sopi » (« S'unir pour changer »), en compagnie de M. Maguette Thiom, secrétaire général du SUDES (Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal).

Valeurs de l'Islam et libéralisme économique

Le président Senghor fait preuve envers les mouvements de droite d'une moindre sévérité, donnant à croire que le courant conservateur pourrait être rapidement légalisé. Dès juillet 1976, le chef de l'Etat déclarait : « Il y a de la place pour un « voire deux partis de droite. Encore faudrait-il que les conservateurs sénégalais, sans parler des réactionnaires, osent se déclarer ». Cette invite n'est pas restée sans écho. Le 3 juillet 1977, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) adoptait un programme intitulé « Démocratie et libertés fondamentales ». Dirigé par

M. Boubacar Gueye, neveu de l'ancien président Léonin Gueye, le M.R.S. défend farouchement les valeurs de l'Islam tout en étant partisan d'un libéralisme économique intégral. Ses dirigeants, qui ont déposé la demande de légalisation, s'étonnent des attermolements du président Senghor. Celui-ci a confirmé en août 1977 qu'« un parti conservateur n'a pas sa place dans une vraie démocratie », ajoutant aussitôt que le pluralisme « arrêterait là, car « quatre partis, c'est suffisant ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde réalise chaque semaine UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE Révisée, aux lecteurs résidents à l'étranger

A lire en priorité... L'Astrologie chinoise de SUZANNE WHITE Un manuel pratique né d'un système millénaire TCHOU

VIENT DE PARAÎTRE Un dossier du Monde L'ÉCOLOGIE enjeu politique En vente partout - 10 F

A moins de 5 heures de chez vous... 16 fois par semaine avec Air Afrique.

Paris, Nice, Bordeaux, la plupart de nos vols sur Dakar sont des vols de jour, des vols "détente" pour arriver à l'heure.

AIR AFRIQUE La plus grande fréquence de vols vers et à travers l'Afrique.

Handwritten text in Arabic script: سكرتيرت الأجنال

Senegal : l'ancrage de la démocratie
CULTURE
Une des littératures
BIBLIOTHÈQUE
ATLAS DU SÉNÉGAL

CULTURE

Une des littératures africaines francophones les plus fécondes

par ROBERT CORNEVIN (*)

EN 1858, sur le rapport de Prosper Mérimé, le deuxième prix Volney de l'Institut était attribué à l'abbé David Boilat (1814-1891), indigène sénégalais, pour sa Grammaire de la langue wolof...

Certes le prix Volney couronnait une œuvre linguistique, mais aussi le premier véritable écrivain sénégalais, premier directeur autochtone de l'enseignement au Sénégal, fondateur du premier collège secondaire et auteur des monuments les plus importants de la littérature sénégalaise...

mer et de l'océan, qui devait par la suite récompenser Roger Verdel, René Maran, Edouard Pelissier et Joseph Peyré.

Une presse ancienne et polémique, la fait que « les quatre communes » (Gorée, Dakar, Saint-Louis et Rufisque) avaient été les seules de l'ancienne Afrique française à élire un député, font que durant la période de l'Union française la littérature sénégalaise reste assez largement une littérature d'essais. Citons entre autres Abd el Kader Diagne et sa Résistance française au Sénégal et en A.O.F. pendant la guerre de 39-45 (Thèse, 1945), ou Les Lébus de la presqu'île du Cap-Vert (Dakar, 1947) d'Armand-Pierre Grand...

d'Assane Seck sur Dakar, d'Abdoulaye Ly sur l'Etat et la production paysanne (1967), alors que Massata N'Diaye écrit le Sénégal à l'heure de l'indépendance (1968), Abdoulaye Wade la Doctrine économique du mouvement (1972), Yaya Wane les Toucouleurs du Fouta Toro (1970), cependant que l'archiviste du Sénégal Oumar Ba publie une monumentale histoire sur la pénétration française au Cayor (1976).

Jusqu'en 1960, les tendances panafricanistes des élites littéraires avaient marqué une littérature moyennement accrochée au territoire : avec l'indépendance, puis la rupture Sénégal-Mali, la littérature d'imagination devient plus volontiers régionale et nationale. Ainsi l'Aventure ambiguë de Cheikh Amadou Kane autobiographie d'un jeune musulman (1961) lauréat du prix de l'Afrique noire 1961. C'est aussi l'autobiographie d'un jeune musulman que traitera Amar Samb dans Matraqué par le destin ou la vie d'un talibé. Directeur de l'IFAN, Amar Samb a soutenu une Thèse sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe (Dakar IFAN, 1972, 334 pages).

Sembene Ousmane avec l'Harmonie (1964), Veli Cissone, suivi du Mandat (1969), Voltaïque (1971), Xaba (1973), Malik Fall, diplomate et poète, avec la Plaine (1967), s'étaient affirmés comme des romanciers de talent, de même que Cheikh Ndao, dramaturge et poète, avait marqué sa place avec Sur l'île du roi de la Médina, alors que Sow Fall Aminata marquait avec le Revenant (NEA, 1978), dans le roman l'entrée de la Sénégalaise cependant que le Royaume de sable, de Seyni Mbengue ainsi qu'Assoka ou les Derniers jours de Koumbi montraient la réussite dans une vaine histoire qui est celle du théâtre sénégalais, Un théâtre historique.

XIX^e siècle : les promesses de l'aube

L'abbé Boilat montre déjà l'importance du Sénégal dans les lettres africaines. Bien qu'au dix-neuvième siècle on ne puisse guère citer que le métis goréen Léopold Fanet (1820-1858), un « René Caillié sénégalais » qui donna une relation de son voyage de Saint-Louis à Es-Soureira (1) avant de mourir tuberculeux à trente-neuf ans, l'éloquence de chair de l'abbé Moussa (1815-1860), ambassadeur de l'empereur haïtien Souleouque, l'éloquence parlementaire avec Durant Valantin, député du Sénégal à Paris, durant la II^e République. Quelques mines relations de voyage d'abbés sénégalais, Léopold Dionf ou Lacombe, et des textes de Paul Holle et Bou el Moghadad, compagnons africains de Faidherbe.

A la veille de la première guerre mondiale, le Bulletin de l'enseignement en A.O.F. (créé en 1911), puis le Bulletin du comité historique et scientifique de l'A.O.F. créé en 1915 vont permettre à de nombreux enseignants de publier des articles ethnographiques et historiques. Ecrivain lui-même, Georges Harry, directeur de l'enseignement en A.O.F., encourageait cette expression. Il faut citer Amadou Dugay Clédor, dont la Botanique de Gorée, éloge de la paix française, est aussi un pamphlet anticolonialiste, et Amadou Hampté Diagne, non pour ses Trois volontés de Molk mais pour ses œuvres ethnographiques.

Birago Diop ou l'humour et le talent

Birago Diop, avec les Contes d'Amadou Koumba, s'affirme comme un extraordinaire écrivain, exceptionnel connaisseur de la vie animale, qui sait utiliser le fonds traditionnel en admirables conditions. Nouveaux Contes d'Amadou Koumba, Contes et Légendes (1963), qui aura le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, sont autant de témoignages où l'humour le dispute au talent. C'est, au dehors de Senegal, l'un des rares auteurs à avoir bénéficié d'essais biographiques par le professeur Mohammadou Kane. Du conte traditionnel au conte moderne d'expression française (1969) et Birago Diop : l'homme et l'œuvre (1971).

Dans le domaine du roman, le Sénégal, au cours de la période précédant l'indépendance, ne compte guère, en dehors d'Abdoulaye Seck, qui Sembene Ousmane, ancien combattant autodidacte, dont le Docteur noir parut en 1956 aux Nouvelles Editions Debrasse, alors que les éditions Amyot-Dumont accueillirent O pays, mon beau peuple (1957).

Senghor, poète et mécène

Bien que le théâtre de Pönty se soit développé à l'Ecole normale de Gorée puis de Sékhikhane (dans la banlieue de Rufisque), le théâtre sénégalais qui dispose d'acteurs exceptionnels et, avec Daniel Sorano, de l'un des plus beaux théâtres d'Afrique, n'a pas une production à la mesure des autres catégories littéraires. Outre Senghor pour Chaka et Cheikh Ndao pour l'Enlèvement d'Abdour, Abdou Anka Ka pour la Fille des dieux, il faut citer Amadou Cissé Dia et les Derniers Jours de Lat Dior.

thème repris sous forme de procès posthume par Mamadou Seyni Mbengue. A signaler également Jean Le Fou, par Ibrahim Seck (NEA, 1975), et M'Baye Gana Kébé, dont l'Afrique a parlé obtint le prix des auditeurs au concours théâtral interafricain de 1970.

De « Force-Bonté » à « Mirages de Paris »

Une préface du socialiste Jean-Richard Bloch faisait connaître Force Bonté (1926), autobiographie d'un berger peul, Bakary Diallo, engagé volontaire, grièvement blessé, le 3 novembre 1914, en Champagne, et qui rendait à la France un hommage non dépourvu d'épines. Quelques années plus tard (1931), paraissait la Vie du Fama Mademba, par le capitaine Mademba Abd El Kader, qui marquait un aspect sénégalais de la conquête du Soudan.

numéros essentiels (n° 5 et 7) n'ont pu être retrouvés, si bien que nous risquons de n'avoir jamais la totalité de ce roman. Ousmane Socé Diop appartenait à la première promotion des vétérinaires africains, qui comprenait également Birago Diop. C'est à l'école d'Alfort que furent corrigés les épreuves de Karim (1936). Ce premier vrai roman, publié en France, raconte l'histoire d'un jeune homme qui, à Saint-Louis, se livre à des dépenses excessives pour éblouir sa belle. Le récit de ses débâcles témoigne des exceptionnelles qualités de conteur d'un homme qui donnera Mirages de Paris (1937), difficultés rencontrées dans la capitale française par un étudiant sénégalais avant de publier, à Dakar, en 1942, des Contes et Légendes d'Afrique noire, qui seront réédités par les Nouvelles éditions latines.

De nombreuses recherches historiques locales

Mais la valeur de l'université de Dakar, la présence d'un impressionnant service d'archives, de documentation de l'IFAN per-

mettent des recherches locales. celles de Vally Diarassouba sur l'Évolution des structures agricoles du Sénégal (1965),

Si la poésie de Senghor domine, Lamine Niang avec Négristique (1968), Ibrahim Sourang avec Auréoles (1961), Chant de crépuscule (1962), d'Abou (1964), Amadou Moustapha Wade avec Présence (1966), Oumar Willane avec Ce monde nu (1969), ainsi qu'Annette M'Baye d'Emerville avec Poèmes africains et Kaddu tiennent leur place.

La place de l'intellectuel entre la société traditionnelle et le cadre colonial est envisagée par deux romanciers : Massyia Diop (1885-1932) et Ousmane Socé Diop (1911-1973). Fondateur du Sénégal moderne, Massyia Diop publia un feuillet en 1925, dans la Revue africaine littéraire et artistique de Dakar, le Réproché, roman d'une Sénégalaise. Malheureusement deux

(1) Revue coloniale, novembre et décembre 1850, réédité avec une préface de L. S. Senghor sous le titre « Frontière sénégalaise de l'Afrique occidentale », le Livre africain, 1968, 190 pages.

BIBLIOGRAPHIE

ATLAS DU SÉNÉGAL

Quarante chercheurs et professeurs sénégalais et français ont travaillé durant quatre années pour réaliser cet ouvrage qui compte soixante-cinq planches et plus d'une centaine de cartes. Un comité de patronage de dix-huit personnes, parmi lesquelles figurent le premier ministre Abdou Diouf, et le président de la République Léopold Sédar Senghor, qui a personnellement préfacé cet atlas, ont veillé avec un soin attentif à sa conception, apportant un soutien moral et matériel de tous les instants. Le comité de travail qui a présidé à cette réalisation comprend les professeurs Jean Dresch et Paul Péliedier, le Père Victor Martin, M. Amar Samb, directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) et Mme Régine Van-Chi-Bonnardel, qui assura la coordination de la totalité des travaux.

Décédé en novembre 1937, il laissait un pamphlet très dur, la Violation d'un pays. Lamine Senghor, musulman de Kaolack, était sans lien de parenté avec le jeune étudiant Léopold Sédar Senghor qui arrive en France au lendemain de sa mort et va devenir avec Césaire et Damas l'un des fondateurs du Mouvement de la négritude.

Au lendemain de la guerre, Senghor joue un rôle d'une exceptionnelle importance. Après avoir contribué à la partie africaine de la Communauté impériale française (1944), il est associé aux travaux de la Constitution de la IV^e République concernant l'Union française. Il assume les cent pages de la partie africaine des Plus Beaux Ecrits de l'Union française et du Maghreb (1947) et il compose l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de la langue française (1948), enfin, il soutient l'initiative d'un jeune professeur de Saint-Louis-du-Sénégal, Alloune Diop, qui lance Présence africaine (1947). Mais il publie coup sur coup Chants d'ombre (1945), Hosties noires (1948), Chants pour Naati (Seghers, 1949). Il est le premier lauréat africain du Grand Prix littéraire de la

Brossette en Afrique. Nous avons les moyens de vos ambitions.

Le groupe Brossette est une entreprise multinationale qui a été, en 1977, le 30e anniversaire de son implantation en Afrique. A son expérience, à la connaissance réelle des problèmes posés par chaque pays africain, Brossette associe une technologie d'avant-garde et, pour chacun de ses grands départements, des spécialistes au fait des particularismes locaux. Département Industrie : des spécialistes de la technique des fluides. Brossette ne se contente pas de commercialiser tous les produits, matériels ou machines nécessaires à chaque industrie, mais il joue également un rôle prépondérant dans l'étude et la réalisation des projets grâce à ses équipes d'ingénieurs, techniciens et monteurs. Département Irrigation : pour les exploitations de un à plusieurs milliers d'hectares. Brossette résoud tous les problèmes d'irrigation en Afrique, et ce, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des conditions naturelles allée à une technologie adéquate. Les moyens importants de Brossette en Afrique lui permettent aussi bien d'assurer un service après-vente permanent que de prendre en charge la formation des techniciens locaux. Département Constructions Tubulaires : du simple échafaudage aux structures métalliques les plus complexes. Brossette propose une gamme étendue de constructions tubulaires et un service complet qui va de la conception à la réalisation. Il apporte des solutions de stockage particulièrement adaptées à tous les problèmes. Département Verre et Aluminium : de l'étude technique du chantier jusqu'à la fourniture et la pose du matériel. Brossette fournit tous les matériaux d'honneur du bâtiment. Il réalise l'étude technique de tous les chantiers, de la villa individuelle aux hôtels de classe internationale. Puis il mène à bien leur exécution grâce à plus de 200 poseurs-monteurs et à une quinzaine d'ingénieurs. Département Bâtiment : des stocks, des services. Depuis 30 ans, Brossette distribue en Afrique l'ensemble des matériaux nécessaires à l'activité des professionnels de la construction. Ce que Brossette apporte en plus, c'est : un stock permanent et équilibré - une qualité de service particulière, dans les affaires quotidiennes comme dans les cas d'urgence - une compétence incontestée et un rôle de conseil. Département Confort : des expositions permanentes. Les succursales Brossette sont plus que de simples magasins. Elles remplissent un rôle de conseil auprès du public. Les boutiques "Centre Confort" disposent de salle d'exposition où les particuliers peuvent venir voir et juger la gamme de sonifères, de revêtements de sols et de murs.



Industrie. Irrigation. Constructions Tubulaires. Verre Alu. Bâtiment. Confort. Brossette en Afrique : 14 pays. 21 succursales. 1.300 collaborateurs. correspondant en France : SOVEMA, B.P. 751, 69353 LYON CEDEX 2. Tél. : 1781 69.81.69. Téléx : 300448.

Il n'est possible de clore cet article sans dire tout ce que les jeunes auteurs doivent au président Senghor. Comme écrivain modèle, certes, dont l'œuvre poétique demeurera comme l'une des premières du monde francophone dans ce siècle, comme conteur, comme orateur, essayiste, dramaturge, qu'il parvienne encore à produire, malgré les charges écrasantes qui sont les siennes, tiéat du miracle.

Mais il est un point peu connu de sa personnalité que je souhaite indiquer, c'est sa générosité et son ouverture. Combien de jeunes poètes ont été repérés et aidés moralement et matériellement par lui avec une totale discrétion. Qu'il soit permis au président de l'ADELF, qui a reçu les confidences de nombreux jeunes auteurs, de le dire.

Par ailleurs, il a eu le courage - seul en Afrique avec le président Bourguiba - de décider que les libraires du Sénégal vendraient les livres français au prix de France au lieu de pratiquer les augmentations abusives qui frement dangereusement l'expansion du livre de langue française dans le monde. Il a encouragé la naissance des Nouvelles éditions africaines qui, avec une soixantaine de titres, ont maintenant pris leur rythme de croisière. Enfin, en dehors d'une revue littéraire, SiMopiques, il existe dans le Soudan deux ou trois fois par mois une rubrique « Arts et lettres » qui assure souvent de bonnes critiques des ouvrages africains.

Cent vingt-cinq ans après les Esquisses sénégalaises de l'abbé Boilat, un demi-siècle après Force bonté et le Réproché, la littérature de langue française au Sénégal a montré qu'elle était majeure, originale et, que derrière la figure de proue du président Senghor se pressait une cohorte nombreuse d'essayistes, de poètes, de romanciers qui donnent à notre langue, sur ce territoire sénégalais une dimension et une valeur nouvelles.

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF).

démocratie

du palais

du palais

du palais

LIMITES

AFRIQUE

LA FIN DES ENTRETIENS DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Marchais : nous sommes résolument dans l'opposition

Après un entretien d'une heure avec le président de la République, M. Georges Marchais a fait la déclaration suivante :

« Le président de la République a invité le secrétaire général du parti communiste français à s'entretenir avec lui de la situation politique au lendemain des élections. Tout en répondant au chef de l'Etat que ces consultations résoudraient à une interprétation des prérogatives présidentielles qui ne sauraient avoir notre approbation, j'ai tenu à exposer à M. Giscard d'Estaing les grands problèmes qui devaient, selon nous, occuper l'attention prioritaire du gouvernement qu'il désignerait et qui doit conduire la politique de la nation. »

cette voie. Or, il y a beaucoup à faire à cet égard en France. Et il s'agit là d'un domaine qui est bien de la compétence du président de la République, gardien de la Constitution. En particulier, et je le précise, il est tout à fait indispensable de garantir et d'étendre les libertés syndicales, qui sont aujourd'hui l'objet d'attaques graves et répétées. Dans le même temps, il faut assurer la participation des travailleurs et des citoyens à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux, dans l'entreprise, la cité, la région. Il faut assurer une information radio-télévisée plus objective et plus respectueuse du pluralisme. Il faut appliquer à toutes les élections la représentation proportionnelle, donner aux régions et aux communes des prérogatives et des

moyens permettant la mise en oeuvre d'une véritable décentralisation. Il faut garantir l'exercice des libertés démocratiques dans les départements et territoires d'outre-mer. Il faut permettre aux représentants de l'opposition de jouer un rôle actif dans le sein du Parlement. J'ai enfin souligné l'importance de notre parti attaché à une politique d'indépendance nationale et au rôle actif que devrait jouer notre pays dans la recherche de la détente, de la paix, du désarmement. »

Petite histoire dans le VIII^e arrondissement

15 h. 27 : M. Marchais entre dans l'espace que l'actualité lui a ménagé ce jeudi 30 mars au cœur du huitième arrondissement. Un vote se déchire sous le porche du palais de l'Élysée lorsque l'un des gardes républicains en faction retire le chaîne qui en barre l'accès. La voiture grise roule jusqu'au parvis où se tient un petit groupe de journalistes. M. Marchais descend, et son entourage se précipite vers lui. M. Marchais passe lentement entre les photographes et les caméraman qui l'apostrophent pour capturer sur son visage un reflet de l'émotion qui l'envahit. Il sourit à peine. Par sa démarche, il impose le calme aux journalistes et rassure les agents de la sécurité qui étaient prêts à constater une éventuelle ruse.

Les secrétaires du service de presse de l'Élysée sont sortis pour « voir ça ». « Ça » n'est rien d'autre que M. Marchais et ses accompagnateurs qui gravent l'escalier qui mène au premier étage, où l'entretien aura lieu en tête à tête, dans le salon doré, l'ancien bureau du général de Gaulle, ainsi rebaptisé et réservé aux hôtes étrangers et aux audiences exceptionnelles, accueillies depuis jeudi 23 mars les interlocuteurs de M. Giscard d'Estaing. Une heure plus tard — M. Mitterrand était, lui, resté une heure et demie, le seul du palais. Une cinquantaine de perchés ornés de micros sont brandies simultanément des deux côtés de la halle qui forment les journalistes. Au bas du parvis, derrière la voiture du secrétaire général, les caméraman, juchés sur des escabeaux, crient à leurs confrères de s'écartier du champ. M. Marchais s'avance, sort de sa poche les jumelles d'une déclaration préparée à l'avance. L'historien s'achève en un long propos de circonstance. — P.J.

M. Robert Fabre : j'ai trouvé un auditeur très attentif

M. Robert Fabre, qui rencontrait pour la seconde fois le chef de l'Etat puisqu'il avait eu un entretien avec lui le 30 septembre 1975, a rendu compte de cette nouvelle audience dès le jeudi soir 30 mars au bureau national du M.R.G. M. Fabre a remercié M. Giscard d'Estaing d'avoir accepté de recevoir un « président démissionnaire ». Un député de l'Aveyron avait, on le sait, offert sa démission au lendemain de l'échec électoral de la gauche. Le président de la République a interrogé son visiteur sur l'avenir du M.R.G. et du courant radical, lui demandant notamment quelles sont, selon lui, les perspectives de réunification de cette famille politique. M. Fabre a réaffirmé qu'il entendait demeurer à gauche et dans l'opposition. Il a mis en doute la capacité du chef de l'Etat de

mettre en oeuvre la politique qu'il préconise, en faisant observer que sa majorité parlementaire demeure, pour l'essentiel, analogue à ce qu'elle était en 1974. Le président du M.R.G. a indiqué à M. Giscard d'Estaing qu'il pourrait lui poser les mêmes questions qu'il y a trente mois sur le respect des droits de l'opposition puisque aucune réponse n'avait été fournie. Sans préciser explicitement ses intentions en matière de « dérisipation » des relations entre la majorité et l'opposition, le chef de l'Etat a, semble-t-il, laissé entendre que des parlementaires de l'opposition pourraient se voir confier des missions par l'exécutif. En revanche, le président de la République se serait montré sceptique quant à l'opportunité de procéder à une réforme du mode de scrutin.

Il ne faut pas que l'on oublie que la moitié des Français ont exprimé un désir de changement. Le président de la République lui-même a dit qu'il était prêt à reconsidérer la fois ces problèmes de forme, de rapports entre l'opposition et la majorité et, bien entendu, ces problèmes de fond. Car il ne faut pas croire que mélanger les genres. Ce sera l'objet du prochain gouvernement de les étudier et de les proposer au pays. Voilà dans quel esprit a eu lieu cette rencontre et je dois dire qu'elle a été parfaitement délicate et que j'ai trouvé dans le président de la République un auditeur qui a été très attentif à tout ce que je lui ai proposé. Comme on lui demandait s'il avait abordé avec le chef de l'Etat la question de la composition du prochain gouvernement, M. Fabre a répondu qu'il aurait été véritablement indécis d'évoquer d'autres points que ceux qui faisaient l'objet de cet entretien. Il a ajouté : « Nous verrons si le président de la République aura trouvé autour de lui un gouvernement et une majorité susceptibles de mettre en oeuvre les idées de réformes qu'il m'a exprimées. Il a cette fois-ci ce qu'il avait en 1974, c'est-à-dire à peu près dans le pays la même proportion de Français qui l'ont appuyé et qui l'ont suivi. Je pense qu'il s'agit d'une dernière tentative. Je ne sais pas si l'aura avec lui une majorité qui sera prête à passer ses ambitions présidentielles. C'est cela le fond de la question. »

Les soubresauts du R.P.R. à la veille de l'élection du président

(Suite de la première page.) L'U.D.F. n'ayant toujours pas désigné son propre candidat, les gaullistes ont officiellement invité les membres du groupe « giscardien » à soutenir M. Edgar Faure, dans le sillage d'assurer l'unité de la majorité selon « la ligne définie par le président de la République ». En cas de refus, et d'élection de M. Chaban-Delmas, ce dernier apparaîtrait bien alors comme l'« élu des non-R.P.R. ». Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Labbé, président du groupe R.P.R. a adressé à M. Roger Châtelet, président du groupe U.D.F., l'autre formation de la

majorité, la lettre suivante : « Dans l'esprit de courtoisie qui a toujours présidé à nos rapports dans le cadre de la solidarité de la majorité, je tiens à vous confirmer la validité de la candidature R.P.R. à la présidence de l'Assemblée nationale et M. Edgar Faure et lui seul. Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir faire connaître aux membres du groupe U.D.F. de cette candidature et leur dire que je compte sur leurs suffrages pour assurer la victoire de M. Edgar Faure, candidat de la majorité. Si, entre-temps, vous décidez de présenter un candidat émanant de votre propre groupe, je vous serais

reconnaisant de bien vouloir m'en aviser à temps pour me permettre d'en informer mes collègues. Vous comprendrez mon souci dans le ligné défini par le président de la République d'assurer aussi bien l'unité de la majorité que le respect des décisions prises à l'intérieur des deux formations qui la composent. » Une journée animée Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a vécu jeudi l'une des journées les plus animées, les plus fébriles en rebondissement, mais aussi les plus intenses et les plus dramatiques de son existence.

Chacun sentait en effet qu'au-delà de la compétition entre MM. Chaban-Delmas et Faure, il s'agissait d'un épisode supplémentaire de la sourde lutte que se livrent par personnes interposées les giscardiens et les chabanistes. Pour éviter que la rivalité ne soit publiquement étalée et pour empêcher que les députés des autres formations de la majorité ne soient faits juges de ce différend, il s'agissait d'obtenir que M. Chaban-Delmas acceptât de se soumettre à la décision que prendrait le groupe, c'est-à-dire qu'il renoncât à se présenter s'il n'obtenait pas la majorité des suffrages de ses « compagnons ».

C'est pour cela qu'il avait été invité la veille au siège du R.P.R. à préciser ses intentions devant un épisode supplémentaire de la sourde lutte que se livrent par personnes interposées les giscardiens et les chabanistes. Pour éviter que la rivalité ne soit publiquement étalée et pour empêcher que les députés des autres formations de la majorité ne soient faits juges de ce différend, il s'agissait d'obtenir que M. Chaban-Delmas acceptât de se soumettre à la décision que prendrait le groupe, c'est-à-dire qu'il renoncât à se présenter s'il n'obtenait pas la majorité des suffrages de ses « compagnons ».

M. SÉGUIY : nous sommes des syndicalistes responsables

mais exigeants. « La première prérogative des syndicats, c'est de négocier les problèmes sociaux », a déclaré M. Séguin à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat. Nous avons répondu à l'invitation du président de la République que la volonté de s'accorder n'est possible que dans une liberté de discussion. »

M. LECANUET (U.D.F.) : faire progresser la justice sociale.

Le président de la République a reçu, jeudi 30 mars, en fin de matinée, le bureau de l'U.D.F. que préside M. Jean Lecanuet, et dont sont membres MM. Pierre Boisson, Jean-Pierre Proust, Mme Françoise Giroud et M. Michel Pinton. M. Lecanuet a déclaré, après cet entretien, qui a duré une heure : « Nous avons exprimé au président de la République les aspirations qui sont — si ce n'est — non seulement de l'U.D.F., mais, nous en sommes convaincus, des Français dans une très large mesure. Ces préoccupations sont d'ordre social. Nous avons suggéré au président un certain nombre de mesures destinées à accentuer la volonté de faire progresser la justice sociale dans notre pays. »

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS... ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE. Shopping Décor les prix les plus bas. Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10% sur votre prochain achat. Shopping décor le grand magasin de la décoration. 5 magasins: Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

150

صحة الإنسان

(PUBLICITE)

OBJETS

DU V^e PLAN

D) LES AUTRES RESSOURCES

Le sous-sol sénégalais recèle des ressources très variées, en particulier dans la région du Sénégal oriental. Les produits pour lesquels on envisage d'ores et déjà une exploitation commerciale sont les suivants :

- 1) **Sables titanifères de la côte nord.**
Le gisement de Mboro, au nord de Cayar, permet d'envisager la production de titane et de zirconium, métaux rares utilisés dans la construction aéronautique, ainsi que celle de bioxyde de titane, utilisé comme pigment dans l'industrie des peintures.
 - 2) **Or alluvionnaire ou en filon.**
Il existe depuis longtemps au Sénégal oriental des orpilleurs qui exploitent de façon traditionnelle l'or alluvionnaire de la région. On prévoit la promotion de ces activités artisanales dans les zones que les études auront désignées comme les plus riches. Parallèlement sont menées les recherches d'or filonien, dont les réserves sont évaluées à environ 10 tonnes, susceptibles d'une exploitation artisanale.
 - 3) **Cuivre de Bakel.**
Toujours au Sénégal oriental se poursuit la recherche de zones préférentielles où pourrait être envisagée l'exploitation d'une partie des 100 millions de tonnes de minerai que recèle le gisement.
 - 4) **Uranium.**
La COGEMA, filiale industrielle du CEA, développe ses travaux de prospection au Sénégal oriental. Parallèlement, on étudie la possibilité de séparer, à des conditions économiques acceptables, l'uranium contenu dans le phosphate d'élumine de Thiès.
 - 5) **Pétrole.**
L'étude en cours du gisement de Dome-Flora (100 millions de tonnes d'huile lourde), au large de la Casamance, devrait déboucher rapidement sur une exploitation pilote. Des résultats très encourageants ont également été obtenus dans la région de Thiès, tant sur le continent qu'en « off-shore ».
- Le sous-sol sénégalais contient de nombreuses autres richesses. Le V^e Plan prévoit la poursuite de l'effort de prospection systématique engagé depuis l'indépendance, ainsi que la réalisation des études nécessaires à la mise en exploitation des gisements déjà identifiés.

• La politique industrielle

A) LES PRINCIPES

Le président de la République a récemment réaffirmé que l'objectif du pays était d'accéder en l'an 2001 au stade de société industrielle. Dans ce but, le Sénégal a mis en œuvre une politique ambitieuse de valorisation des ressources naturelles et humaines nationales. Cette politique s'est traduite par la définition de « filières » de développement industriel, couvrant plusieurs plans quinquennaux et concernant non seulement les secteurs agro-industriels ou textiles, mais aussi les branches moins traditionnelles qui sont par exemple la chimie ou la mécanique lourde. Les grands projets du V^e Plan sont les premiers maillons de la chaîne qui permettra au pays de développer progressivement, d'ici au siècle prochain, un tissu industriel cohérent et intégré.

La politique industrielle du Sénégal est en outre inspirée par quelques principes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici :

- Construction d'une économie indépendante, mais non autarcique ;
- Participation des nationaux et en particulier du secteur public à l'édification de l'industrie domestique ;
- Evaluation des projets en fonction de leur capacité à créer des emplois ;
- Recherche systématique de localisations industrielles hors de la métropole dakaraise ;
- Enfin, mise en place progressive de capacités technologiques nationales dans divers secteurs.

Les grands projets répondent à ces objectifs : ils se répartissent à peu près également en projets pour l'exportation et projets pour le marché

intérieur ; tous, à l'exception des projets textiles, comportent une participation importante du secteur public ; ensemble, ces projets permettront la création d'environ 9 000 emplois ; le plupart sont localisés à l'intérieur du pays ; on prévoit enfin, notamment dans le domaine des huileries, de la chimie et de la construction navale, la formation et le perfectionnement de nombreux ingénieurs et techniciens nationaux.

B) LES GRANDS PROJETS

Dans le secteur des agro-industries, le projet principal est la construction d'une huilerie de 200 000 tonnes. Cette capacité supplémentaire de trituration permettra au pays de traiter la quasi-totalité de la production nationale (environ 1 000 000 de tonnes) d'arachides.

Les projets textiles visent à assurer au maximum l'approvisionnement du marché intérieur par des entreprises locales. Ceci suppose un triplement de la capacité de transformation sur place de coton-fibre ainsi que la création d'ateliers de linge de maison, bonneterie, confection. D'autres projets concernent la valorisation des fibres à l'exportation : l'un de ces projets est en cours de réalisation à Kaolack, un autre est à l'étude pour Saint-Louis.

La création d'une seconde cimenterie de 400 000 tonnes permettra au pays de répondre à la vigoureuse croissance des activités nationales dans le bâtiment et les travaux publics (près de 10 % par an dans la dernière décennie). Une partie de la production sera exportée vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Dans le secteur de la construction navale, l'ancien projet de Dakar-Matras a dû être repensé compte tenu de la crise internationale des transports maritimes. Le projet actuel permettra la réparation de navires de 60 000 tonnes. Le pays se dote ainsi des moyens qui lui permettront de passer progressivement à la construction navale puis à la chaudronnerie lourde.

L'existence sur le sol national d'importants gisements de phosphates permet d'envisager la production locale d'engrais phosphoriques et d'engrais phosphatés. Les unités industrielles dont l'implantation est prévue dans le V^e Plan traiteront 400 000 tonnes de phosphates bruts par an. D'autre part, des études sont en cours en vue de déterminer les possibilités de valorisation en acide sulfurique du soufre inclus dans le minerai de fer de la Falémé. Le Sénégal pourrait ainsi disposer à terme d'une capacité très diversifiée de production d'engrais.

C) LE COMPLEXE INDUSTRIEL DE KEUR FARAH PAHLAVI

Ce projet irano-sénégalais concrétise le schéma d'aménagement du territoire dont s'est doté le Sénégal, afin d'étendre l'énorme désert existant entre la région du Cap-Vert et le reste du pays. Keur Farah Pahlavi apparaît, toutes choses égales par ailleurs, comme un complexe d'échange réciproque : pétrole brut iranien - phosphates sénégalais. C'est, sans aucun doute, le plus grand projet jamais entrepris au Sénégal, qui constituera et polarisera hors du Cap-Vert un ensemble minier, industriel, portuaire et urbain.

- 1) **LES COMPOSANTES DU PROJET.**
- L'accord de coopération irano-sénégalaise du mois de juillet 1974, qui définissait les contours et les conditions d'exécution du complexe, subdivisait le projet en deux volets :
- a) **Les unités industrielles et commerciales :**
 - une raffinerie,
 - la mine de phosphate de Tobène,
 - d'autres unités industrielles (domaine industrie, cimenterie...).
 - b) **Les infrastructures** comprenant essentiellement :
 - un port en eau profonde (Port Sédar) ;
 - l'implantation d'une centrale électrique et d'une ligne électrique et la développement de la ville de Keur Farah Pahlavi, qui comptera, à terme, 150 000 habitants ;
 - des infrastructures annexes (eau, assainissement, télécommunications).
- Une société irano-sénégalaise, IRASENCO, coordonne les études d'ingénierie et assurera le contrôle des principales unités industrielles et minières lorsqu'elles seront réalisées. L'Etat du Sénégal sera, de son côté, propriétaire du port, de la centrale électrique et des grandes infrastructures de transports.

2) ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT DU PROJET.

Le conseil d'administration d'IRASENCO, le 14 avril 1977, a retenu les caractéristiques suivantes, sur la base d'une étude faite par la National Iranian Oil Cie (NIOC) :

- a) **Une raffinerie de 1,25 million de tonnes/an sera édifiée à Kayser, pour la satisfaction du marché sénégalais, sur une base prioritaire. Le coût total de l'investissement, pour la période 1976-1980, est évalué à 118,6 millions de dollars. La capacité pourra être portée à 2 millions de tonnes si des contacts de vente à long terme peuvent être obtenus sur le marché extérieur. Le groupe financier LOEB RHOADES est commis à cet effet et poursuit son travail de prospection.**
- b) **La mine de phosphate de Tobène :**
Une société de phosphate sera créée, avec un capital initial de 4 millions de dollars, pour entreprendre les études préliminaires avant de passer à l'exploitation du gisement, qui produira environ 2 millions de tonnes par an. Le coût des investissements prévus est de l'ordre de 250 millions de dollars.
- c) **Le Port Sédar :**
La première étude de factibilité réalisée par « SOROS ASSOCIATES » avait permis de déterminer, dès 1975, un site.
La Banque mondiale réalise actuellement une étude d'ensemble sur le port, qui permettra de choisir le site définitif. En septembre 1977, les termes de référence de l'étude sur les transports ont été déposés par la Banque, ce qui permet de passer actuellement à la phase présélection et sélection des consultants.
Le coût de l'étude du port est évalué à 1 million de dollars. En principe, le financement de l'étude s'effectuera entre la Banque mondiale (50 %) et le gouvernement iranien (présenti pour les autres 50 %). La réalisation totale du port demandera quelque 150 millions de dollars.
- d) **La centrale électrique et la ligne électrique 50 kV :**
Des sources de financement canadiennes s'intéressent particulièrement à ces deux composantes : ACDI et S.E.E. Les études continuent et devraient aboutir rapidement à des conclusions sur le type de centrale à réaliser, la puissance de l'unité, etc.
- e) **Le schéma directeur de Keur Farah Pahlavi :**
Il a été élaboré par un architecte-urbaniste installé au Canada, MOSHE SAFDIE, pour un montant de 154 millions de francs C.F.A.
La phase actuelle du projet Keur Farah Pahlavi, la plus urgente, est celle des chantiers. Il s'agit de mettre en place, dans les plus brefs délais, les routes de desserte qui relieront le complexe, la ville nouvelle et la zone industrielle, les installations hydrauliques (forages et châteaux d'eau...) et les infrastructures électriques. Le gouvernement a pris la ferme résolution de régler, rapidement, cette phase importante.
D'autre part, le complexe de Keur Farah Pahlavi sera, au bout du compte, une opération parfaitement intégrée. L'orientation qui semble se dessiner consiste à associer le fer du Sénégal oriental, pour réaliser l'alliance triangulaire du pétrole iranien, du phosphate de Tobène et du fer de la Falémé, au Sénégal. Cette approche serait de nature à accroître l'intégration du projet et devrait permettre une plus grande flexibilité dans la recherche du financement de cette grande opération.

D) LA CROISSANCE INDUSTRIELLE

Les grands projets précédents absorbent plus des deux tiers des ressources prévues dans le V^e Plan pour le financement de l'industrie. Les autres projets prévus dans le V^e Plan ont un caractère moins spectaculaire, mais ils n'en sont pas moins importants. Certains d'entre eux, en particulier, sont des projets pilotes qui pourraient constituer l'amorce de filières originales en Afrique de l'Ouest. Citons notamment les projets de, fonderies, sidérurgie et laminoir, micro-sucrieries et micro-fizaries, fabrication de pompes et chauffe-eau solaire, etc.

Les grands projets, du fait des délais nécessaires à leur mise en œuvre, auront surtout un impact sur la production industrielle de la décennie 1980. Un taux de croissance industrielle de 8 % par an est cependant prévu pour la période du V^e Plan. C'est donc la dynamique qui est attendue des entreprises en place, grandes ou petites, au cours des prochaines années.

LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Le nouveau code des investissements complète en les élargissant les dispositions déjà prises depuis 1962 et réaménagées en 1965 et 1972, notamment pour les garanties générales et les avantages fiscaux.

● Les garanties générales

EN ce qui concerne les garanties, elles portent sur la liberté de déplacement des personnes, les droits de propriété, de concessions, d'autorisations administratives, de participation aux marchés publics, le droit de participation aux autorités syndicales et aux organismes de défense professionnelle, le droit de transfert des capitaux et des revenus des personnes physiques, au marais, étrangères qui effectuent au Sénégal un investissement financé par un apport de devises convertibles, la liberté de transfert dans les pays où elles ont leur résidence ou leur siège social, et dans la devise apportée au moment de la constitution de leur investissement, des dividendes et produits de toute nature des capitaux investis, ainsi que les produits de la liquidation ou de la réalisation de leur avoir.

En outre, les entreprises agréées ne peuvent être l'objet de mesures fiscales ou d'obligations sociales différentes de celles imposées aux personnes et entreprises étrangères exerçant la même activité dans les pays, ou sous réserve de la réciprocité entre Etats, de celles auxquelles sont assujettis les nationaux.

● Les avantages fiscaux

LES garanties générales sont complétées par une série d'avantages fiscaux plus étendus et plus substantiels.

Comme par le passé, le code des investissements distingue deux régimes : le régime prioritaire et le régime conventionné ; cette distinction porte sur les conditions d'agrément et sur la consistance des avantages.

Peuvent être agréées en qualité d' « entreprises prioritaires » les entreprises qui investissent dans les secteurs ci-dessus énoncés et qui présentent un programme portant :

— soit sur un investissement d'un montant minimum de 200 millions de francs C.F.A. réalisables en trois ans et sur la création directe, au cours de la première année d'exploitation, d'un nombre minimum de cinquante emplois permanents de cadres et ouvriers sénégalais ;

— soit sur la création directe au cours de la première année d'exploitation de cent emplois permanents de cadres et ouvriers sénégalais.

A titre exceptionnel, des dérogations à ces dispositions pourront être consenties, notamment en faveur d'entreprises réalisant un projet inscrit au Plan de développement économique et social, s'implantant hors de la région du Cap-Vert et ayant une importante activité exportatrice.

Ces entreprises prioritaires peuvent bénéficier d'une gamme d'avantages dont les incidences portent sur les conditions d'implantation et de réalisation de l'investissement, et sur l'exploitation de l'entreprise.

Au moment de l'implantation et de la réalisation, l'entreprise bénéficie de :

— l'exonération des droits et taxes perçus sur les matériels et matériaux ni produits ni fabriqués au Sénégal et sur les pièces détachées ;

— l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires du fait des opérations nécessaires à la réalisation du programme agréé ;

— l'exonération des droits frappant les actes constatant la constitution des sociétés.

Au niveau de l'exploitation, les entreprises prioritaires peuvent bénéficier pendant dix ans de :

— l'exonération des droits et taxes perçus à l'entrée, y compris la taxe sur le chiffre d'affaires pour leurs importations de matières premières et de demi-produits ni fabriqués ni produits au Sénégal entrant dans leur fabrication, ainsi que pour leur importation de produits d'emballage et de conditionnement non produits localement ;

— l'exonération pendant cinq ans, lorsqu'elles sont installées dans la région du Cap-Vert, des impôts et taxes dont elles sont susceptibles d'être redevables en leur qualité d'employeur sur les salaires qu'elles versent à leur personnel de nationalité sénégalaise ; la durée de cette exonération est portée à huit ans pour les entreprises installées dans une région autre que celle du Cap-Vert.

Elles peuvent également bénéficier de l'exonération des droits et taxes perçus à la sortie sur les produits exportés.

Les entreprises prioritaires, opérant dans le secteur « agriculture, élevage, eaux et forêts », pourront être exonérées des droits et taxes perçus à l'entrée, y compris sur le chiffre d'affaires sur :

— les semences et le matériel végétal ;

— les produits chimiques, engrais, herbicides ;

— les médicaments et vaccins destinés au bétail ou à la volaille ;

— les animaux vivants importés en vue de l'amélioration du cheptel local.

Les entreprises tauristiques sont exonérées pendant huit ans de la contribution des licences exigibles de toute personne physique ou morale se livrant à la vente, soit à consommer sur place, soit à emporter, des boissons alcooliques ou fermentées.

Ces entreprises sont en outre exonérées des taxes et impôts perçus au profit des communes, des communautés rurales, de l'Etat, telle la taxe sur les spectacles, sur les cercles, sur les sociétés et sur les lieux de réunion.

Il s'y ajoute que les personnes physiques ou morales participant au capital d'entreprises prioritaires sont exonérées de tout impôt sur le revenu portant sur les dividendes, arrérages, intérêts et tous autres produits des actions de toute nature, des parts de fondateurs et des parts d'intérêts ou de commandite qui leur sont versées par lesdites entreprises.

Quant aux entreprises conventionnées, elles pourront être admises à passer avec l'Etat une convention d'établissement les faisant bénéficier de tout ou partie des avantages prévus en faveur des entreprises prioritaires et d'un régime fiscal de longue durée.

Leur programme d'investissement devra porter sur un montant minimum de 1 milliard de francs C.F.A. en trois ans.

Le régime fiscal de longue durée est destiné à garantir à des entreprises agréées la stabilité de tout ou partie des charges fiscales qui leur incombent, pour une durée maximale de vingt ans.

سنة 1978

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT LÉOPOLD SEDAR SENGHOR

(Suite de la page 5)

De leur côté, les chefs de file de l'opposition dite « libérale », notamment ceux du Rassemblement national démocratique et du Parti cléricain, les uns et les autres liés au Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDÉS)...

C'est moi-même qui fus le premier, dès 1957, à plaider, en pleine période coloniale, pour l'introduction de l'enseignement des langues négro-africaines dans les programmes de l'école primaire...

Les langues négro-africaines

Cependant, il convient de souligner que le problème, essentiel des langues nationales doit être discuté non par des néophytes en la matière...

Parallèlement à cette démarche, nous favorisons la formation de linguistes et de personnel qualifié pour réaliser le travail immense qui consiste à faire de nos langues négro-africaines des instruments efficaces à exprimer la vie moderne...

sectoriales à venir. Son souci est de permettre à chaque Sénégalais d'exprimer librement son choix. S'agissant des rapports entre des autorités religieuses et un pouvoir civil progressiste comme le nôtre...

confiants qui existent et heureusement, entre le pouvoir et les chefs religieux, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Il n'y a jamais eu de tensions...

Le président Sekou Touré de Guinée vient de déclencher une offensive de charme en direction du Sénégal. Il opère un renouveau idéologique vis-à-vis de la Côte-d'Ivoire...

Mon gouvernement reste attaché à l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Nous avons d'autant plus de mérite à l'être que, de 1880 à 1905, le gouvernement français a défriché, au Sénégal, plusieurs territoires sans consulter les populations intéressées...

Critique et autocritique

Par suite des luttes de clans et des querelles de personnes qui la minent depuis plusieurs années, et aussi parce que jusqu'à présent elle a été plutôt dominée par les « cols blancs »...

organisation de masse, avec toutes les contradictions propres à ce genre d'association. Le principe de l'affiliation, qui est le lien organique entre la C.N.T.S. et le P.S. du Sénégal, n'est pas propre à ces deux organisations...

Un développement irrésistible

Comme je l'ai déjà dit, notre effort sera dirigé, au cours des cinq prochaines années, d'une part vers l'autosuffisance alimentaire par la construction des

idées fondamentales : d'une part, l'idée d'un rattachement de l'ex-Sahara espagnol au Maroc et à la Mauritanie; d'autre part, la nécessité d'une consultation, sous

Le gouvernement de M. Abdou Diouf

(Décret n° 78-239 du 15 mars 1978)

Table listing government ministers: Premier ministre (Abdou Diouf), Ministre de l'Etat chargé de la culture (Assane Seck), Ministre de l'Etat chargé des affaires étrangères (Babacar Ba), etc.

Le code de la famille

Il semble que les chefs des grandes confréries musulmanes du Sénégal soient mécontents du nouveau code de la famille. Des observateurs ont même avancé l'idée que certaines abstentions lors des récents scrutins ne seraient pas étrangères à ce mécontentement...

la protection de l'enfant et de la femme. Ce qui correspond, naturellement, aux préoccupations de la religion musulmane comme de la chrétienne. Donc, il n'est pas juste de dire que les chefs religieux musulmans sont mécontents du code de la famille...

Le dialogue avec l'Algérie

Vous avez émis de vives critiques contre l'Algérie, avec qui vous entretenez cependant, il y a deux à trois ans encore, des relations assez étroites, qui allaient même se renforcer. Pourquoi vous faire le point sur vos rapports actuels avec ce pays ?

qu'un conflit du Sahara occidental. Comme vous le savez, c'est la Mauritanie qui risque de faire les frais de la « guerre » puisqu'il faut l'appeler par son nom...

Advertisement for 'Le Sénégal' magazine, featuring economic data and subscription information.

Advertisement for 'Le Nouveau Commerce' book, describing it as an indispensable work on the Saharan conflict.

politique

LA RECONDUCTION DE M. RAYMOND BARRE A L'HOTEL MATIGNON

Le prochain gouvernement appliquera le programme de Blois « jusqu'aux limites des possibilités de notre économie »

La reconduction de M. Raymond Barre dans ses fonctions de premier ministre a été annoncée le vendredi 31 mars, peu avant 19 heures, alors que M. Barre s'entretenait encore avec le chef de l'Etat. M. Jaa u François-Poncet, secrétaire

général de la présidence de la République, a déclaré : « Conformément à l'article 8 de la Constitution, le président de la République nomme M. Raymond Barre premier ministre. Le président lui a demandé de ne commencer la préparation du prochain

gouvernement qu'après l'installation effective de la nouvelle Assemblée nationale. En conséquence, le décret portant la nomination du premier ministre sera publié mardi matin au Journal officiel. »

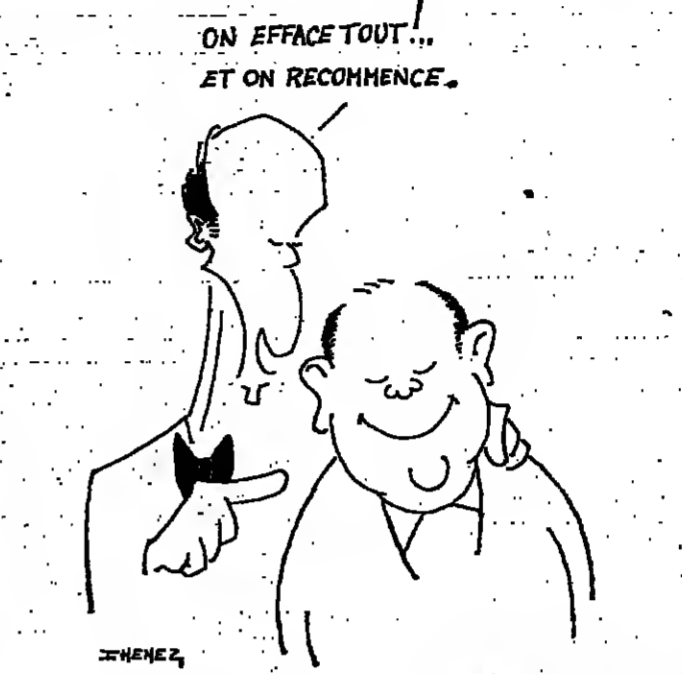
Pour l'Élysée, M. Raymond Barre reste effectivement le meilleur choix possible d'une part, pour poursuivre l'œuvre de redressement économique qu'il a entreprise depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, le 26 août 1976, œuvre dont les résultats lui ont valu à plusieurs reprises, et vendredi encore, les félicitations du président de la République; d'autre part, pour travailler à la réalisation des deux autres objectifs assignés au nouveau gouvernement par le chef de l'Etat dans son allocution radiotélévisée du 23 mars : « Intensifier l'action de justice sociale et de réduction des inégalités » et « répondre au besoin de liberté », en allégeant notamment les formalités administratives. Ces priorités figurent en bonne place, en effet, dans le programme de Blois, élaboré par M. Barre à la demande de M. Giscard d'Estaing.

On lui demandait si ledit programme de Blois serait effectivement appliqué, le premier ministre a répondu : « Oui, mais à condition que l'État ne soit pas obligé de recourir à des mesures d'urgence ». M. Barre n'exclut pas qu'« on puisse faire plus » si la situation économique s'améliore, mais dans l'immédiat, il estime que la prudence de celle-ci interdit de répondre entièrement aux espérances des organisations syndicales, comme à celle des gaullistes qui réclament depuis longtemps une vigoureuse politique de relance économique. L'Élysée ne veut pas que l'ouverture sociale amène les efforts accomplis depuis dix-huit mois.

« Créer l'espérance ? » Symbolisant la continuité, la reconduction de M. Barre illustre parfaitement le principe où se place le chef de l'Etat quand il prône l'ouverture sans avoir les moyens de la pratiquer, du moins d'une façon assez évidente pour contraindre l'opposition de sa détermination. Quoi qu'il en soit, c'est donc à M. Barre qu'échoit la mission de « préparer la voie d'une large

mission nationale ». Apparaissant, toutefois, il devra examiner avec les dirigeants de l'U.D.F. et du R.P.R., ainsi que M. Giscard d'Estaing la loi à demander, les moyens de faire en sorte que la recherche d'un « compromis raisonnable » avec l'opposition ne compromette pas l'unité de la majorité. Le premier ministre se reconstruit donc un rôle de « coordinateur » de la majorité pour lequel il n'a jamais eu, par tempérament, un penchant très prononcé et que M. Jacques Chirac, de surcroît, lui a toujours contesté.

Depuis les élections législatives, toutefois, le rapport des forces politiques a évolué en faveur de M. Barre. Même s'il n'est pas prouvé que la victoire obtenue le 19 mars par la majorité traduit plus l'approbation des différents « plans » Barre que la peur de l'épuration communiste dans une partie de l'opinion publique, il n'en demeure pas moins que le premier ministre sort victorieux de la compétition et que son autorité s'en trouve renforcée. Le résultat des élections lui confère dans son refus de céder à la facilité et à la démagogie, et ses répliques à ceux qui pourraient lui reprocher de ne pas avoir été plus éloquent. Sans doute, le plupart des élus du R.P.R. ont consenti, depuis plusieurs années, sinon à cette coalition, du moins à ces demi-mesures qu'il y ressemble. Sans doute, M. Chirac a une bonne part de responsabilité dans l'affaire en ayant tant contribué à faire élire l'adversaire victorieux, de naissance, du général de Gaulle, c'est-à-dire le candidat de la bourgeoisie européenne et soi-disant libérale. Mais le cercle, qui se forme autour de lui, est-il, en réalité, formé contre ce qu'il faut redouter encore dans le saisissement ardent de Washington, à Londres, à Bruxelles, à Bonn, c'est-à-dire, comme l'idée qu'on se fait de la droite gaullienne, l'idée qu'il n'est pas toujours et qui est la France de toujours, l'indépendance nationale contingente, qui trouble tant de nos européens et atlantiques, l'autorité de l'Etat qui remet à leur place tant d'intérêts.



ALAIN ROLLAT. (Dessin de CHENEZ.)

POINT DE VUE LA GRANDE TRAQUE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

La grande traque a commencé, et la coalition de 1968, de 1981, et de 1982 se reforme. La gauche déunie, le P.S. redevenu la S.F.I.O., atlantique et européenne, et tous les centristes s'ajoutent avec elle pour empêcher le gaullisme de compter au Parlement. Sans doute, le plupart des élus du R.P.R. ont consenti, depuis plusieurs années, sinon à cette coalition, du moins à ces demi-mesures qu'il y ressemble. Sans doute, M. Chirac a une bonne part de responsabilité dans l'affaire en ayant tant contribué à faire élire l'adversaire victorieux, de naissance, du général de Gaulle, c'est-à-dire le candidat de la bourgeoisie européenne et soi-disant libérale. Mais le cercle, qui se forme autour de lui, est-il, en réalité, formé contre ce qu'il faut redouter encore dans le saisissement ardent de Washington, à Londres, à Bruxelles, à Bonn, c'est-à-dire, comme l'idée qu'on se fait de la droite gaullienne, l'idée qu'il n'est pas toujours et qui est la France de toujours, l'indépendance nationale contingente, qui trouble tant de nos européens et atlantiques, l'autorité de l'Etat qui remet à leur place tant d'intérêts.

Cette démocratie serait celle du partage des plans et d'une conduite des affaires telle que le R.P.R. n'aurait plus que la figurine (intelligence, Bataille pour le « perchoir » arbitré par l'U.D.F., commissions parlementaires à la proportionnelle; encore heureux si M. Couve de Murville conserve sa présidence des affaires étrangères, et puis le grand jeu : déjà l'élection européenne qui déplaçera quelques-uns des ténors de l'air oratoire français. Fin de siècle; puis un mode de scrutin législatif à l'allemande dont le projet déposé à l'Élysée est sous le coude de M. Peyrefitte, c'est-à-dire des sièges pour les partis en tant que tels, pour M. Fabre mais pas pour M. Jobert et, enfin, comme le régime de 1974, les phrases qui font plaisir aux Nations unies sur le désarmement, sur l'Europe, sur toutes les roses sans épines.

La riposte du R.P.R. n'est pas celle qui convient. A situer son action en partenariat loyal dans la majorité qui veut sa perte, à ne proposer que des thèmes économiques et sociaux du genre de la relance, des investissements ou de la participation qu'on n'a pas au faire quand on avait l'Élysée ou encore Matignon, à conjecturer d'avance qu'il n'y aura plus de dissolution d'ici au printemps, on ne le provoquera pas, le R.P.R. a perdu, et M. Chirac aussi qui n'a d'emprise sur son groupe que par des coups successifs et une réputation de baïonnette électorale.

Pour s'en sortir, M. Chirac et le R.P.R. n'ont qu'une stratégie possible. Se mêler à la meute qui aboie de gauche et de droite contre eux les fera périr en détail; les tactiques de complaisance ne mèneront à rien car le défi est frontal tant au plan des idées — il doit tout de même en rester au R.P.R. — que sur le plan électoral; où les pratiques grasses de ce qui demeure le premier parti de France sont évitées. Le R.P.R. ne doit donc pas se contenter de la petite proposition parlementaire sur la relance économique — il sera moins écouté que le ministre des finances en place ou que l'opposition forcément plus sensible aux besoins qu'aux possibilités. Il ne doit pas mener de course misérable sur le retrait des anciens combattants ou même sur les plus-values, il lui faut dénoncer l'immobilisme et le médiocrité du langage et de l'idée politique de notre temps (toutes à mettre sa propre coupe); la maintenance de l'étranger sur notre économie; nos lubies diplomatiques que n'argumente aucune organisation sérieuse et continue de nos relations extérieures, il lui faut surtout crier, répéter, afficher qu'une politique ne peut être à la discrétion volontaire et subjective d'un homme. Il lui faut enfin dire et montrer que l'indépendance nationale d'aujourd'hui, ce n'est pas des mots ou des souvenirs mais les citoyens dans la coup pour les reconstruire avec l'Etat, la sortie de l'alliance atlantique pour que quelque chose bouge en Europe et la révision du traité de Rome qui sera inapplicable quand il y aura douze Etats membres.

Trois priorités

M. Barre a déclaré en quittant l'Élysée : « Le président de la République vient de me confier de nouveau la charge de premier ministre. Je suis très sensible à ce nouveau témoignage de confiance qu'il me donne. » L'action du nouveau gouvernement, qui sera formé à partir de mardi, sera inspirée par les trois priorités que le président a définies dans sa récente allocution radio-télévisée. La première, c'est la poursuite du redressement économique et financier. Il est indispensable que l'effort que nous avons entrepris se poursuive. Car de cet effort dépend l'adaptation de notre pays aux dures conditions de l'économie mondiale, la reprise de notre expansion et la réduction de la situation de l'emploi qui reste une préoccupation constante du gouvernement. La seconde priorité c'est de faire avancer la justice sociale, notamment par la progression régulière des basses rémunérations et par une aide à la famille. L'augmentation des rémunérations doit se concevoir en termes d'augmentation du pouvoir d'achat; c'est la raison pour laquelle la politique sociale doit se fonder sur la solidité de notre économie et de notre monnaie. Mais le gouvernement qui sera constitué va jusqu'aux limites des possibilités de notre économie. Enfin, la troisième priorité est de simplifier les rapports entre l'administration et le citoyen et de donner à la société française des chances supplémentaires de s'épanouir comme une société de liberté et de responsabilité. Tout cela sera fait avec méthode, continuité, détermination, en dehors de toute agitation. Je suis convaincu pour ma part que la France est en mesure de surmonter les problèmes qui se posent à elle et les Français savent faire preuve de discipline et de solidarité dans un climat de tolérance, de dialogue et de concertation. C'est dans cet esprit que va travailler le gouvernement que le président m'a demandé de former. »

« Créer l'espérance ? »

Symbolisant la continuité, la reconduction de M. Barre illustre parfaitement le principe où se place le chef de l'Etat quand il prône l'ouverture sans avoir les moyens de la pratiquer, du moins d'une façon assez évidente pour contraindre l'opposition de sa détermination. Quoi qu'il en soit, c'est donc à M. Barre qu'échoit la mission de « préparer la voie d'une large

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers de la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement. Prix de l'abonnement : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi. La Monde s. r. l. n° 75427 Paris Cedex 09. 5, rue des Mathématiques.



rijksuniversiteit groningen

Within the School for Organization and Management (Interfaculteit Bedrijfskunde, Interdepartment of the University of Groningen) there exists a vacancy for a

full professor in management
especially SYSTEMS THEORY
(vac. nr. 760320)

The School for Organization and Management, established in 1975 by the Departments of Economics, Law and Social Sciences, is involved in teaching and research activities in management.

The school offers a full, 4-year MBA-program to students after a 1 year propaedeutical exam in one of the departments mentioned above, as well as courses in management for students in the Master-program in the departments mentioned above.

The professor to be appointed will have to contribute to the activities of the School, in particular:

- to the systemtheoretical and methodological aspects in the curriculum
- to the research-program of the school in establishing and maintaining a network of external relations

- to participate in some of the administrative duties of the School.

There is a preference for candidates who meet the following qualifications:

- knowledge of and experience in the application of systems theory to the analysis of complex organizational problems and policy issues and to organization design
- knowledge of and experience in the relevant research techniques, e.g. systems simulation
- a university degree (Ph.D.) in management, economics, econometrics, social sciences, mathematics or one of the technical sciences.

More information is available from Dean M.R. van Gils, tel. 050-118284 during working hours and 050-348881 in the evening, or from the executive secretary S.W. Douma, tel. 050-118292 during working hours and (05908)-76109 in the evening.

The salary (gross-amount) is at least D.fl. 6.458,- per month and at most D.fl. 10.141,- per month.

Qualified candidates are encouraged to respond within 3 weeks to Directeur van de Dienst Personeelszaken, University of Groningen, P.O. Box 72, 9700 AB Groningen, Netherlands.

L'aggiornamento

LES ENTRETIENS DE M. GISCARD

la porte-parole de l'Élysée : le nouveau gouvernement devra l'ouverture politique

A L'AS Les tentent

مكتبة الامم المتحدة

POLITIQUE

Après l'échec de l'opposition

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : procès d'intention.

La Lettre de l'Unité, publiée par le P.S., s'élève, dans son numéro du 31 mars, contre les commentaires consacrés par l'Unité à la réunion, en « séminaire », du secrétariat national du P.S. (le Monde du 1er avril).

M. MAUROY : il faut que les différences entre le P.S. et son partenaire soient explicitement exposées.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare dans une interview publiée par l'Unité hebdo daté 1er-3 avril : « Il est indispensable que s'exposent les différences...

LE P.S.U. : M. Rocard brûle ce qu'il a adoré hier.

La direction politique nationale du P.S.U., réunie les samedi 1er et dimanche 2 avril, devait débattre des perspectives de développement d'une « gauche socialiste autogestionnaire »...

M. LEJEUNE (P.S.) EST ÉLU MAIRE DE GUÉRET

M. André Lejeune (P.S.), premier adjoint au maire, a été élu, vendredi soir 31 mars, maire de Guéret (Creuse) par dix-huit voix sur vingt-six votants...

Mlle LAGUILLER : il suffit que M. Giscard d'Estaing siffle...

Mlle Ariette Laguilher, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (L.O., trotskiste), estime dans l'hebdomadaire Lutte ouvrière publié jeudi 30 mars, que M. Giscard d'Estaing a besoin de la caution de la gauche pour faire payer la crise aux travailleurs...

M. Giscard d'Estaing siffle...

Elle ajoute : « L'ouverture proposée par le président de la République n'a pas d'autre but que de préserver les profits des patrons tout en désamorçant le mécontentement populaire... »

VIENT DE PARAITRE

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

La défaite de la gauche

PARTIS • PROGRAMMES • RESULTATS

152 pages • EN VENTE PARTOUT • 15 francs

سنة 1978

L'«aggiornamento» de la diplomatie française

(Suite de la première page.)

Elle a arrêté ses livraisons d'armes : après avoir voté l'embargo au Conseil de sécurité (4 novembre), elle a suspendu le jour même l'exécution des derniers contrats. Enfin, elle participe aux efforts internationaux pour amener la majorité noire au pouvoir en Namibie et en Rhodésie...

De sa position. De plus, pour la première fois, un membre permanent du Conseil de sécurité joue un rôle sur le terrain, dans une opération de maintien de la paix au Proche-Orient. Depuis la guerre de six jours, la France estimait qu'un règlement durable ne pourrait intervenir que par une action concertée directe des plus grandes puissances...

(production du combustible et retraitement) (1). La politique nucléaire extérieure de la France tient en une phrase : la coopération est le contrôle le plus efficace. Sur cette base, elle négocie un code international de bonne conduite nucléaire avec les autres exportateurs de l'énergie...

Prudente dans le conflit de la corne d'Afrique dès 1964, elle s'est refusée à laisser l'effondrement de l'Éthiopie, la France a été amenée par les pressions françaises à fournir une aide militaire à la Mauritanie, et ses relations avec l'Algérie s'en ressentent gravement. Peut-on régler le contentieux franco-algérien, comme Paris le propose, indépendamment du conflit saharien? Rien n'est moins sûr. Du moins l'offre française permet-elle d'espérer d'éviter une dégradation en attendant qu'une solution africaine, la seule possible, soit trouvée.

Plus audacieuse au regard de la ligne tracée par le général de Gaulle sont les nouvelles positions françaises sur la nouvelle prolifération nucléaire et le désarmement. Jusqu'à la création du Conseil supérieur de politique nucléaire extérieure (11 octobre 1976), la France se contentait d'affirmer son hostilité de principe à la prolifération. Ce n'est qu'à cette date qu'elle définit une doctrine plus rigoureuse. La bombe indienne (16 mai 1974) fut pour beaucoup dans cette évolution. Elle montra l'insuffisance des garanties juridiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) en matière physique d'imposition. Aussi, la France s'est-elle engagée à ne plus exporter d'équipement susceptible de conduire à la fabrication de la bombe. Mais elle se réserve d'exporter des équipements de sa politique — que l'énergie nucléaire pacifique est vitale pour un grand nombre de pays qui, faute de pouvoir acheter les équipements nécessaires, les fabriquent eux-mêmes, comme d'ailleurs la France l'a fait.

Le gouvernement propose à ses clients le cycle nucléaire complet en se réservant d'exporter, même les opérations « sensibles » de la production du combustible et du retraitement.

APRÈS LES ENTRETIENS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le porte-parole de l'Élysée : l'action du nouveau gouvernement devra favoriser l'ouverture politique

M. Pierre Hunn, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, vendredi 31 mars, en fin de matinée, les conclusions de ces entretiens. M. Giscard d'Estaing tire des entretiens qu'il a eus depuis le 23 mars (nos dernières éditions)...

Le président de la République fera part au gouvernement des conclusions de ces entretiens afin d'orienter son action dans une direction qui favorise l'ouverture politique et qui réponde aux préoccupations de justice et de progrès qui lui ont été exprimées.

Quant à l'Europe, son eclipse ne peut être que temporaire. L'éclaircissement de la Communauté posera avant la fin de l'année des problèmes redoublés de difficulté pour le fonctionnement de la Communauté que pour les intérêts français. La « modernisation » de la Communauté et d'abord celle de sa politique agricole sont indispensables et ne se feront pas sans douleur.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les groupes de la majorité tentent de réduire leurs divergences

MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et Roger Chinnand, président du groupe U.D.F., se sont rencontrés, à l'Assemblée nationale, vendredi 31 mars. A la demande de M. Chinnand, M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., appelé à devenir l'un des trois vice-présidents du groupe U.D.F. assista à l'entretien des deux présidents et à la conférence de presse qu'ils ont ensuite donnée.

M. Chinnand a précisé que la question du second tour sera examinée lundi 3 avril par le groupe U.D.F., qui, à 8-11 h, en tant que tel, ne sera sûrement pas amené à présenter un candidat. M. Chinnand a ajouté que la liberté de vote sera inscrite dans le règlement du groupe, dont les membres devront être avisés à l'heure de la séance.

connaître leurs souhaits et d'étudier dans quelle mesure et de quelle manière ils pourraient être réalisés. Cette question a donné lieu, de la part de MM. Chinnand et Labbé interrogés par les journalistes, à une succession de répliques qui laissent quelque doute sur l'accord des deux formations de la majorité.

Dans la « Lettre de l'Unité »

publiée par le P.S. (numéro du 31 mars), on lit notamment : « François Mitterrand n'a pas jugé bon, mardi dernier, d'exposer au président de la République les revendications et les espérances dont le socialisme est porteur. Ce n'était pas la démarche qu'il s'agissait de faire pour le patron pour lui arracher quelques concessions. Il n'avait pas davantage à s'exprimer en conseiller auprès du chef de l'État qui est aussi et demeure l'adversaire politique. » Pas de statut pour l'opposition. La démocratie. C'est tout. Ça suffit.

Le P.F.N. pour l'ouverture

droits.

ATIGNON



QUE

Le P.F.N. pour l'ouverture

droits.

Le P.F.N. pour l'ouverture

droits.

POLITIQUE

APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

M. Séguy : sous couvert de réalisme la C.F.D.T. ne se rapprocherait-elle pas du réformisme ?

La C.G.T. n'entend pas « jouer la comédie de la concertation dans l'opérette de la décapitation », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., devant le comité confédéral national de la centrale réuni les 30 et 31 mars. Très

vite, estime-t-il, on saura si le président de la République est réellement décidé à négocier : cela résultera de la rapidité d'ouverture des discussions dans la fonction publique et le secteur nationalisés et, d'autre part, des mesures concernant les

bas salaires et l'emploi. Sinon, « la colère des travailleurs n'en serait que plus exacerbée ». La réunion du comité a essentiellement été consacrée aux enseignements à tirer de la campagne électorale et aux rapports avec la C.F.D.T.

« Nous sommes en état de légitime défense », a déclaré M. Georges Séguy en commençant devant la presse, le 31 mars, la lettre qu'il avait adressée l'avant-veille à M. Edmond Maire et dont nous avons fait état dans nos dernières éditions d'hier. Jamais la C.G.T. n'avait réagi avec une telle vigueur aux accusations de subordination des cégétistes au parti communiste, qu'à diverses reprises déjà M. Maire et ses amis avaient lancées contre la grande centrale. Faisant état des récents propos de M. Maire, le leader cégétiste écrit : « De telles accusations relèvent, à nos yeux, d'une véritable agression contre notre organisation, et elles sont absolument inacceptables. »

« Dans la campagne électorale, votre engagement a été différent, c'était votre droit, mais les résultats des élections nous conduisent à exprimer à cet égard le regret que vous n'ayez pas mené cette bataille avec autant de détermination que la C.G.T. »

« Tout cela suppose une concertation rapide et approfondie entre nos deux organisations et la recherche commune des conditions de l'action syndicale unitaire la plus large. »

« Si nous sommes imposés les négociations et des compromis acceptables aux différents niveaux, il nous faut à la fois créer le rapport de forces suffisant et présenter le front syndical à l'égard de notre organisation des arguments injurieux de nos adversaires communs. »

Controverse au P.C.

(Suite de la première page.)

Si certaines directions fédérales laissent la discussion se développer et vont jusqu'à la favoriser comme à Paris (1), d'autres l'évitent. Le P.C.F. n'est pas construit partout sur le même modèle. Entre des fédérations comme celles du Val-de-Marne ou de la Seine-Saint-Denis et la fédération de Paris, il y a un véritable abîme culturel qui n'est pas dû uniquement à la composition sociale des cellules, mais qui tient aussi à l'histoire des vieilles et puissantes fédérations de la « gauche rouge », à la tradition du « municipalisme », au fait que les sections n'ont pas été fragmentées et que certaines cellules possèdent plus de mille membres ce qui rend dès lors un dialogue spontané impossible.

Il est vrai que les éléments sociologiques jouent aussi un rôle important. Quand ils sont en désaccord les intellectuels n'hésitent pas à venir dans les réunions pour défendre leur point de vue. Ouvriers et employés, comme on dit dans le parti, « s'expriment avec leurs pieds », c'est-à-dire qu'ils passent de militer, au moins provisoirement. Ce comportement a pour conséquence de permettre à la direction du parti d'écouter plus facilement les intellectuels en leur faisant remarquer que les cellules ouvrières ne les suivent pas.

« D'autres, sceptiques sur la capacité de l'« appareil » du P.C.F. à engager de lui-même la mutation jugée indispensable, ont cru qu'un choc est nécessaire. C'est la voie « révolutionnaire » qui semblerait, sur le terrain ministériel. Ses tenants souhaitent ouvrir une crise au sein du parti et déjà un groupe d'étudiants communistes fait circuler une pétition réclamant la convocation d'un congrès extraordinaire (3). Face à cette effervescence, le secrétaire du P.C.F. demeure dans l'expectative. Le rapport présenté par M. Charles Fiterman devant les secrétaires fédéraux (15 Mars) du 31 mars est apparu nettement défensif. De nouvelles évolutions de l'analyse faite par le P.C.F. de la rupture de l'union de la gauche demeurent donc possibles, mais dans quel sens ? Vers une certaine forme d'autocritique ou, à l'inverse, dans une accentuation de la démarche « révolutionnaire » du P.C.F. ? Ce n'est pas sans surprise que l'on a vu Fiterman, au 29 mars, rendre compte, en première page de la manifestation contre la marée noire qui s'était déroulée la veille à Brest. Le compte rendu faisait en effet clairement apparaître que le P.C.F. avait manifesté sans le P.S., mais aux côtés des trotskistes de la L.O.R. et des maoïstes du P.C.M.L.F. Est-ce que, comme son homologue portugais après la rupture entre communistes et socialistes, certains dirigeants du P.C.F. et, par exemple, le directeur de l'« Humanité », M. Hugues Leroy, sont tentés par un fléchissement « révolutionnaire » avec des groupes d'extrême gauche ?

Une ampleur comparable à 1956

De même il ne peut ignorer qu'une quasi-unanimité se dégage pour critiquer la manière dont le parti a fonctionné. La revendication d'une révision du mode de fonctionnement du congrès démocratique tend à prendre des allures de lame de fond. Mais, en outre, non sans ambiguïté, dans les cellules, les critiques sur le fonctionnement du parti se poursuivent que sur la période électorale alors que les intellectuels visent une période beaucoup plus longue et notamment les méthodes de préparation du vingt-deuxième congrès.

La crise dans les relations entre la direction du P.C.F. et les intellectuels du parti est, par son ampleur sinon par son contenu, comparable à celle qui avait suivi, en 1956, les révélations du vingt-deuxième congrès du parti communiste d'Union soviétique sur les crimes de Staline puis l'intervention militaire en Hongrie. Elle est d'une tout autre nature. A l'époque, il s'agissait d'une

PRESSE

VIVES PROTESTATIONS DES JOURNALISTES LYONNAIS APRÈS L'AGRESSION CONTRE UN RÉDACTEUR DE « LIBÉRATION »

(De notre correspondant régional.) Lyon. — Le refus du préfet de police de Lyon de recevoir une délégation de l'Union régionale des syndicats de journalistes Rhône-Alpes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.), après l'incident survenu mardi 28 mars à la sortie d'un concert et dont a été victime un journaliste de Libération, M. Dominique Couvreur (le Monde du 31 mars), a suscité de vives protestations de la part de plusieurs dizaines de journalistes lyonnais. Des lettres et des télégrammes ont été adressés par diverses rédactions à M. Roger Chazal, préfet de police. Dans un communiqué publié le 30 mars, l'Union des syndicats de journalistes, estimant que « des sanctions doivent être prises contre des éléments irresponsables qui portent préjudice à la réputation de tout un corps », avait sollicité cette entrevue « dans les plus brefs délais, afin d'obtenir tous les éclaircissements qui lui sont dus ». « Cette affaire est particulièrement grave, commente-t-on au bureau de l'Union régionale, parce que M. Couvreur, brutalisé par un policier, a été en qualité de journaliste alors qu'il exerçait son métier. Deux personnes peuvent en témoigner. Nous sommes donc décidés à mener cette affaire jusqu'au bout, dans le calme, mais avec la plus grande détermination. »

« M. Séguy propose une « chaîne entrecroisée » à M. Maire. Que se passera-t-il si la C.F.D.T. ne répond pas ? « Je prendrai mon téléphone », réplique M. Maire, « et j'approuverai l'acte de M. Séguy, mais je ne laisserai pas la C.F.D.T. n'a pas l'intention de garder le silence. Elle pourrait faire connaître sa position dès lundi 3 avril. Une bonne partie du rapport de M. Séguy a été consacrée aux « réticences à l'unité d'action manifestées depuis des mois par la C.F.D.T. » (L.). Certains diri-

« M. Séguy a analysé la situation pendant et après la campagne électorale, confirmant les positions de la centrale : conviction que le réajustement est possible et dépend d'une union de la gauche susceptible de promouvoir le « large rassemblement populaire indispensable » ; mise en accusation « des hommes politiques de gauche qui ont cru pouvoir tirer avantage d'une attitude consistant à fuiter les discussions réformistes » ; mise en accusation de la C.G.T. et du P.S. etc. Au passage, la FEN reçoit aussi des critiques.

« La C.G.T. n'a rien à se reprocher à cet égard », a déclaré le directeur de la centrale : « Elle a soutenu le premier tour, entre les partis de gauche. Elle continuera à se débattre, dans la mesure du possible, pour faire accepter ce parti de gauche, en toute indépendance, strictement par rapport à son propre programme, à ses orientations et à son action autonome. »

A LA RÉUNION

Sévères condamnations d'auteurs de violences « préélectorales »

Saint-Denis. — Les condamnations prononcées vendredi 31 mars par le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion constituent un tournant par rapport à la jurisprudence traditionnelle. Jusqu'à présent, le « docteur » bénéficiait régulièrement aux hommes de main que certains partis utilisaient pendant les campagnes électorales. A la veille des dernières élections municipales, les 10 et 11 mars 1977, une bande de « nerfs » terrorisa pendant deux jours la population de Saint-Denis. Ils lapidaient des maisons et agressèrent en plein jour plusieurs personnes. L'objectif était manifestement d'occuper le terrain et de montrer de quel côté se trouvait la force. A la suite de diverses plaintes, quatre de ces hommes furent poursuivis pour des contraventions et quelques délits. Ce sont tous des employés de la commune de Saint-Paul dont le maire, M. Paul Démaré, R.P.R., n'a pas hésité en maintes occasions à se montrer à la tête de ses troupes.

An cours du procès, le 24 mars dernier, le procureur de la République avait regretté que quelques « broutilles » aient été relevées. « Pour un peu, dit-il, leur cas aurait été de la compétence du tribunal de simple police, alors que nous nous trouvons dans le cadre de la loi anti-censure. » Vendredi, le tribunal a tenu compte de ce sévère réquisitoire puisqu'il a condamné MM. François Laurent, Axel Piron, Rock Cuvelier et Jean-Jacques Jemma à des peines allant de six à deux mois d'emprisonnement ferme, ainsi qu'au dédommagement de leurs victimes. Il faut également tenir compte du fait que ce jugement est intervenu dix-sept jours après les violentes affrontements qui se sont produits au nord-ouest d'une part, les partisans du député, maire de Saint-Louis, M. Jean Fontaine, U.D.F., et son suppléant M. Paul Séguy, et d'autre part, des militants communistes. Au cours de ces affrontements un jeune homme de dix-sept ans, Rlco Carpaye, avait été tué.

Le Monde

Service des abonnements
5, rue des Saussaies
75116 PARIS - CENKX 09
C.C.P. 897-23

A B O N N E M E N T S
3 mois 12 mois 24 mois 36 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
215 F 215 F 365 F 465 F
TOUT PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
265 F 365 F 515 F 715 F

KIRGIZIE
(par messagerie)
Y. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PARV. 645 - BULG.
143 F 243 F 393 F 513 F

II - TUNISIE
180 F 280 F 380 F 580 F

Par voie aérienne
Taux sur demande

Les abonnés qui paient par chèques postaux (ou chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

CHANGEMENTS D'ADRESSE : Adresser les modifications de votre adresse (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à renvoyer les demandes une semaine au moins avant leur départ.

Politique : Les correspondants de l'étranger à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les montants en capitales d'impression.

L'amour n'attend pas.



Livraison immédiate

Les amoureux sont gens pressés. Alors du 30 au 4 avril dans toutes les Concessions et Succursales de Paris et départements.

92-93-94, venez nous voir. Dépêchez-vous de votre L.N. Livraison immédiate. Conditions exceptionnelles.

CITROËN

L'amour n'a pas de prix.



605 F par mois

C'est pas parce que l'on est amoureux que l'on doit se ruiner. Du 30 au 4 avril dans toutes les Concessions et Succursales de Paris et départements 92-93-94, grâce à Ecoplan (0% de durée), disponible à partir de 3.954 F, si vous payez immédiatement une somme de 3.954 F, il vous suffit de verser ensuite 511 F par mois pendant 47 mois.

Livraison immédiate. Conditions exceptionnelles.

CITROËN

سكندرية الجبل

ÉDUCATION

Le SNI redoute un « débordement anarchique des structures syndicales »

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.C.C.) a exigé l'ouverture d'une série de négociations avec le prochain ministre de l'éducation. Les discussions devront porter sur les conditions de travail de l'équipe éducative ; effectifs du corps enseignant ; remplacement des maîtres absents, réunion des conseils d'école pendant le temps de classe, moyens pour le soutien pédagogique en sixième et en cinquième dans les collèges.

Les réactions des syndicats

Selon le Syndicat national des directeurs et des directrices d'écoles des élèves mécontents ne se réjouissent pas seulement de l'annonce de la fin de leurs études. « La véritable revendication porte sur la suppression de toute procédure d'évaluation et de qualification, le concours d'entrée à l'école normale étant considéré comme suffisant. D'autres, moins catégoriques, parlent d'auto-évaluation, mais qui ne voit que pour beaucoup, ce n'est qu'une manière déguisée de refuser tout contrôle. Une fois encore, à partir de difficultés de fonctionnement qui sont réelles et qu'il est aisé de cerner, on laisse les jeunes s'engager et certains les y encouragent — dans la voie sans issue du refus global. Quel gouvernement, quelle opinion publique, accepterait demain un système sans contrôle et sans procédures de qualification professionnelle ?

tuteurs à l'école normale implique, selon le SNI, que les postes de remplaçants ne soient pas réservés à une catégorie de maîtres. Dès la rentrée des vacances de printemps, le SNI organisera des réunions départementales, puis inter-régionales, entre normaliens et professeurs d'écoles normales. Les élèves-maitres des écoles normales en grève ou occupés ont décidé, d'autre part, de tenir leur troisième « coordination nationale », le 22 avril, à Rouen (le Monde du 28 mars). L'agitation qui règne depuis près de deux mois dans certaines écoles normales (le Monde du 10 février) a suscité d'autres prises de position dont nous publions les principaux extraits.

Former des maîtres

Une trentaine d'écoles normales d'instituteurs ont cent quarante en effectifs, de plus en plus vieillissants ; celle de quel surprise. Après tout, ces jeunes gens en formation sont rémunérés et leur emploi futur est assuré. Mais ces jeunes, dans six mois, auront entre leurs mains l'avenir de vingt-cinq ou trente enfants chacun. Cela doit inciter à ne pas négliger leur « croissance ». Croire que cette agitation est un baroud d'honneur primitif avant le départ en vacances, puis en stage ou troisième trimestre, ne suffit pas. Chacun admet aujourd'hui que le maître doit être formé à l'école normale, et que le concours de recrutement jusqu'à la prise en charge d'une classe, l'acceptation de la formation théorique, doivent être effectués, l'apport sur la pratique, les éléments administratifs empêchent parfois le nouvel instituteur d'être nommé avant la mi-octobre où lui est confié un poste d'admission spécialisée dont il ne sait rien ; l'horizon d'un traitement tempéré et d'une considération moyennée. Voilà de quoi troubler ceux qui se sont lancés dans ce métier en signant l'engagement d'y rester dix ans.

UNE PORTE REPRESSIVE (suite)

« Nous invitons tous ceux qui sont contre les sanctions, contre les conseils de discipline, à se joindre à nous. Brigitte, si ma 7^{ème} de « Comité de lutte » des étudiants en sciences humaines et cliniques de Paris VII soumet au mégaphone son rassemblement sur le parvis du centre universitaire de Jussieu, à Paris. Un quart d'heure plus tard, près de deux cents personnes manifestent dans l'une des tours. Il s'agit de soutenir leur camarade Christian Bouille, qui doit passer en conseil de discipline pour avoir participé, il y a quelques semaines, au démontage d'une porte du centre Censier qu'il jugeait, avec quelques autres, « répressive ». Les bureaux des secrétaires (le Monde du 16 mars). En 1968, le mouvement du 23 mars se démarque par une occupation du conseil d'administration, un étudiant qui devait avoir douze ans à l'époque. Devant l'influence qui règne dans le couloir du dernier étage, les enseignants membres du conseil d'administration estiment plus sage de s'abstenir de s'opposer et d'accepter qu'il sera convoqué plus tard. Fille de la porte, c'est surtout ce qui a fait que certains sont devenus venus pour si peu. Brigitte reprend le mégaphone : « Et vous d'accord pour aller redonner à la porte, à Censier ? » Acclamations unanimes. On repart vers le nouvel objectif. Quelques centaines de mètres plus loin, dans les cou-

CHARLES VIAL

● Augmentation de 6 % du taux des bourses universitaires. Une circulaire parue au Bulletin officiel de l'éducation du 30 mars rappelle que les dossiers de demande des bourses de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1977-1978 doivent être déposés avant le 25 avril 1978. Les taux des bourses seront majorés en moyenne de 6 % (le montant annuel sera de 4 014 F pour le premier échelon et de 5 442 F pour le septième échelon. Les bourses attribuées aux étudiants qui représentent leurs études après le service national se monteront de 6 021 F à 10 251 F. Les plafonds de ressources de 1978, déclarés en 1977 au-dessus desquels une bourse peut être accordée sont relevés d'environ 18 % par rapport à l'année précédente.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE EMPAIN PROGRESSE RAPIDEMENT

M. Louis Chauvaud, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 31 mars, de « complicité d'extorsions et de détournements de personnes, de séquestration de personnes avec prise d'otage et de complicité de violence volontaire sur les personnes du baron Empain et de son chauffeur » Marc Le Gayan, vingt-six ans, le locataire du pavillon situé 18, rue Marcellin-Berthelot, de Savigny-sur-Orge (Bonneville) et le baron Empain, 47 ans, domicilié à Paris. Le baron Empain a été séquestré pendant les trois dernières semaines de sa détention. Marc Le Gayan, qui n'a pas encore choisi de défenseur, a été écroué à la maison d'arrêt de la Santé. « Si j'ai participé à l'affaire, c'est tout à fait inconsciemment », a-t-il déclaré au cours de son interrogatoire. Il a reconnu avoir conduit le baron Empain à Savigny-sur-Orge pour y habiter avec son épouse, leur enfant et un autre couple — Marie-Annick Le Gayan, sa femme et Georges Bertoni, 41 ans, avocat à Paris, qui a affirmé que le baron Empain avait décidé de déménager avec sa famille. Nous avons pris contact avec le baron Empain, à son studio à Paris, dans le 15^e. Dimanche soir 26 mars, Georges Bertoni lui aurait demandé de venir « de toute urgence » avec sa valisette, une 4 L camionnette, à Savigny-sur-Orge. Marc Le Gayan serait ensuite rentré à Paris par le train et après être allé à pied du pavillon à la gare. Le camionnette était le véhicule qui avait transporté le baron Empain à Ivry, où il a été libéré et que la couronne n'en était probablement pas Marc Le Gayan, collectionneur de moules et importateur de vins.

La terre qui portait du blé

Carassonne. — « Savez-vous le poids des pierres qu'on sort d'un champ nouvellement défriché ? Avec vous entendez le rire des enfants dans la garrigue ? Bernard Gaschard, écuyer, dit que lorsque son père, Bernard, est un homme convaincant à force de simplicité. Il oppose à la loi et aux juges des arguments puisés dans la vie de tous les jours, et, tranquillement, remet en cause le droit à la propriété. Dans cette région sauvage des Corbières catalanes, où ce droit est sacré, il a toute la population avec lui. Pourtant, Bernard Gaschard, tout comme Jeannette, son épouse, ne sont pas du « pays ». Convertis à la terre dans l'élan de mai 1968, ils sont arrivés un beau jour dans l'année pour élever des chèvres. Ils ont déboisé, du côté de Lagrasse, des hectares de garrigues à l'abandon et se sont mis au travail. Mais, si elles étaient incultes, ces terres n'étaient pas abandonnées par tout le monde. Bientôt, les Gaschard apprirent à leurs dépens que les terres de La Bernade, où ils avaient été domiciliés, étaient comprises dans un ensemble appartenant au couturier parisien Faco Rabanne. Ils en furent expulsés en 1971, tout en étant condamnés à payer une indemnité d'occupation de 22 000 F. Depuis, le bâtiment est retourné à la ruine. Les Gaschard ont acheté, non loin de là, le domaine de Carrus : 17 hectares de terres en friche. Leur vœu est de faire de La Bernade, ce qui n'a jamais eu ; il semble se désintéresser, du moins en apparence, des 220 hectares et d'une grande maison, toujours inhabitée, qui a été achetée à Faco Rabanne. La part d'étoiles Tout trait bien, en définitive, si une moitié de la terre qu'occupent les Gaschard est dans la propriété de Faco Rabanne, la moitié appartient à la commune de Lagrasse. C'est en vain que les Gaschard ont essayé de louer ou d'acheter ces terres. Ils ont alors décidé de vendre leur exploitation dans l'année à la commune de Lagrasse, qui a accepté de payer, en plus, le prix de la terre. Le 14 juillet dernier, avec l'aide de la population et la médiation de la commune, ils ont vendu une jeune bergère, Pierrette Sanchez, à l'installateur sur les lieux. Le 2 mars, sur plainte du comte d'Alençon, ils ont été traduits devant le tribunal de grande instance de Carcassonne. Quel rôle ont-ils joué, avons-nous causés aux ruines transformées en fromagerie ? Quel tort subi une terre abandonnée en portant du blé et du fourrage ? ont-ils dit au juge. La condamnation est pourtant tombée : expulsion immédiate des lieux occupés sous peine d'une astreinte de 100 francs par jour à compter du 1^{er} avril. Les Gaschard ont fait appel et se proclament « les héros de la Corbière », peinant pour faire passer une certaine notion de droit à la propriété. Solidaire, le mouvement ouvrier Volontaires de la terre organise une manifestation le 1^{er} avril à Carcassonne. Pour expliquer l'affaire à ses quatre enfants, Jeannette Gaschard cita le chapitre de Saint Crispin, pour qui il était si important de « mériter sa part d'étoiles ». Les chèvres de Carrus ont, dit-elle, joué de travers si ont mérité leur part d'étoiles, car c'est elle qui les a élevés. BERNARD REVEL.

FAITS ET JUGEMENTS

Une prise d'otage heureusement terminée. Lionel Rifenstein, l'homme qui avait pris en otage, vendredi 24 mars, par M. Emile Cabé, directeur de Montmorency (Val-d'Oise) après avoir commis un hold-up, s'est rendu, samedi matin à 4 heures, aux policiers. C'est la police de Montmorency qui avait communiqué à la poste de Marolles-en-France (Val-d'Oise) vers 12 h. 30 vendredi, le malfaiteur, au volant de sa voiture, avait été bloqué à Carrières-sous-Poissy. M. Cabé, résidentiel de la ville. L'individu occupait le pavillon, Mme Laffont à demander par téléphone à son mari et à sa fille de rentrer, prenant l'affaire en otage et réclamant une voiture et une somme de 2 500 000 francs. C'est le commissaire Broussard, de la brigade anti-gang, venu renforcer avec son équipe les effectifs de la police d'Argenteuil, qui devait mener à bien la reddition. Lionel Rifenstein, trente-deux ans, qui avait déjà été condamné pour un hold-up en 1975 et était en liberté conditionnelle en raison d'une longue détention provisoire, a été présenté, samedi matin, au juge de Pontoux après avoir été entendu par le S.R.P.J. de Versailles.

A BOIRE ET A MANGER

(De notre correspondant.) Marcelline. — C'est une affaire peu banale sur laquelle la 1^{ère} chambre du tribunal correctionnel de Marseille a eu à se prononcer le 30 mars en la requête d'un propriétaire de bar du centre de la ville. En août 1976, M. Gilbert Tourneret découvrit dans une bouteille sans minérale une souris morte. L'incident aurait pu s'arrêter là et le cafetier n'aurait estimé avoir subi un grave préjudice commercial si certains de ses clients ne lui avaient pas mené les quolibets, et d'autres affirmé l'ayant cessé de fréquenter son établissement. Bien que la direction de la société des eaux minérales ait implicitement reconnu sa responsabilité en offrant au cafetier cinquante bouteilles en réparation, celui-ci et la municipalité ont obtenu la destruction de la bouteille et la restitution de la somme de 300 000 F en dommages et intérêts pour couvrir son client assistant à la scène lui ayant déclaré que, dans son établissement, il y avait vraiment à boire et à manger. Le tribunal, présidé par M. Albertini, s'est estimé territorialement incompétent, suivant ainsi les conclusions de la défense. — J. C.

MÉDECINE

MORT DE CHARLES HERBERT BEST CO-INVENTEUR DE L'INSULINE

Charles H. Best, co-inventeur de l'insuline, est mort le vendredi 31 mars à Toronto, où il avait été opéré pour une rupture d'anévrisme de l'artère abdominale. Charles Herbert Best avait vingt-deux ans lorsque son nom devint célèbre, en 1921, avec celui de son collègue canadien, R. P. Starling, à la suite de leur découverte d'une substance qui avait permis à un chien dont le pancréas avait été détruit, de survivre à son diabète expérimental. Baptisée à tort « par ses inventeurs, la nouvelle substance reprit vite le nom que lui avait donné son découvreur, l'insuline. En 1929, il était même qu'elle ne soit identifiée, parce qu'on savait déjà qu'elle était sécrétée par les « îlots » du pancréas. Les deux hommes travaillaient à Toronto, dans l'Ontario (Canada), bien que Charles Best fut citoyen américain (né dans le Maine (Etats-Unis), le 27 février 1899). Cette découverte, confirmée la même année en Roumanie par Paul Leo, puis en France par Charles Guélin, valut à Best un prix Nobel de physiologie et de médecine (1933). Nommé directeur du département de physiologie à l'Université de Toronto en 1929, Charles Best poursuivit ses travaux sur le diabète et l'insuline, mais aussi sur la coagulation sanguine et l'hépatite, sur le métabolisme hépatique et sur certains enzymes cellulaires. On lui doit notamment l'identification de l'hémoglobine. Personnage international, il fit de très nombreux séjours dans des laboratoires étrangers, notamment en France, où il reçut un diplôme honorifique de l'Université de Paris en 1945. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages, dont le plus célèbre est sans doute les Bases physiologiques de la pratique de la médecine, publié en 1937 en collaboration avec N.E. Taylor, qui reste une des « classiques » de la physiologie médicale.

MICHEL SIDHOM.

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Shell-France saisit la justice de la campagne de boycottage de ses produits

Les citernes de l'Amoco-Cadiz sont vides. C'est maintenant confirmé par les vols de reconnaissance effectués par les hélicoptères de la marine. Bien que des nappes, poussées par le vent d'ouest, menacent toujours les côtes du Cotentin, les opérations de nettoyage des rivages du Finistère et des Côtes-du-Nord vont donc s'intensifier. Vingt-cinq chantiers sont déjà en activité, mais une soixantaine d'autres vont être ouverts dans les jours qui viennent.

« Le décapage des rochers et des jetées sera plus facile que nous le pensions », a déclaré M. Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile, « car le pétrole très fluide, se détache assez aisément sous la pression d'un jet d'eau ».

Ce que les élus locaux redoutent à présent c'est l'afflux des volontaires, venant de toute la France et même de Belgique, qui veulent participer aux opérations de sauvetage de la côte. Car l'élan de solidarité suscité par la catastrophe ne se dément pas. La confédération des pêcheurs et moyennement entreprises ainsi que le syndicat national des instituteurs lancent, chacun pour leur part, une souscription auprès de leurs adhérents pour « venir en aide à la Bretagne ».

Les conseils municipaux de Chamalières (Puy-de-Dôme) et de La Rochelle, les conseils généraux de la Côte d'Or et de la Haute-Saône ont voté des subventions dont le total atteint 330 000 francs en faveur des sinistrés. De son côté, l'Agence de bassin Loire-Bretagne met à la disposition du Finistère et des Côtes-du-Nord un crédit global exceptionnel de un million. Dans les entreprises elles-mêmes des collectes sont organisées comme à la société Gallon, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), qui a décidé de prêter la commune de Saint-Michel aux Côtes-du-Nord, fortement touchée par la marée noire. La collecte a rapporté 3 000 francs, somme que la direction a immédiatement doublée.

Cependant les manifestations de mécontentement continuent. A Brest un important rassemblement était organisé samedi après-midi sur l'initiative des partis de gauche, de la F.E.N., de la C.G.T. et de la C.F.D.T. M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., devait se rendre ce même jour dans port de Brest pour y rencontrer les responsables locaux. M. François Mitterrand est attendu, pour sa part, le mardi 4 avril à Lannion et à Brest. Le conseil général du Finistère, réuni

vendredi 31 mars, en séance extraordinaire, a décidé de se porter partie civile dans l'affaire de l'Amoco-Cadiz.

La campagne de boycottage des produits Shell lancée par un certain nombre d'organisations de consommateurs et d'écologistes suscite une vive réaction des intéressés. La société Shell France a décidé de porter plainte contre les organismes qui ont lancé le mot d'ordre. Elle a assigné, devant le tribunal de Paris, l'Union fédérale des consommateurs, dont le journal « Quo choisir ? » avait appelé au boycottage. Elle demande que la publication de tout autre communiqué de cette nature soit interdite et réclame 1 million de dommages et intérêts à l'U.F.C. Cette somme serait versée aux victimes de la marée noire à titre d'indemnisation.

La société a reçu le soutien du comité d'établissement qui, après avoir exprimé sa solidarité avec la population bretonne, « indigne » des attaques dont Shell France est l'objet. Une pétition a été lancée par tous les syndicats saillant la campagne de boycottage « risquée de porter préjudice à la santé des salariés de l'entreprise et de tuer gravement les revendeurs et leurs familles ».

Une des plus importantes organisations de détaillants en carburants, la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile, demande « que l'on ne se trompe pas de cible et condamne les actes qui pénalisent injustement de petites entreprises et leurs salariés ».

Certains écologistes expriment leur désaccord avec la campagne de boycottage. Ainsi M. Louis Amice, maire de Bèthémont-la-Forêt (Val-d'Oise), candidat écologiste aux dernières élections législatives, affirme dans un communiqué : « Le boycottage de la Shell ne résout rien ; les véritables responsables ne seront pas touchés, et on aboutira à un transfert de bénéfices d'une compagnie à une autre. La seule solution réside dans la fin du gaspillage de l'énergie ».

Enfin, un contrat visant à installer de façon permanente un remorqueur de 16 000 ch. à Brest est à l'étude entre la compagnie de remorquage Les Abeilles International, du Havre, et le ministère de l'environnement et le secrétariat à la marine marchande. Si ce contrat était signé, c'est « l'Abeille-Normandie », le plus puissant remorqueur de haute mer français, lancé en novembre 1977, qui stationnerait à Brest.

LES JEUNES SUR LE « FRONT »

De la colère à l'écœurement

Brest. — Des manifestants par milliers. Au cours de la semaine qui s'achève, la jeunesse bretonne a laissé éclater sa colère. Une explosion spontanée, résolu, unanime, qui a jeté dans les rues des foules plus nombreuses qu'en 1968 — un symbole — tandis que, de la pointe Saint-Mathieu au sillon de Talbert, la vague brûlante achevait de s'étendre avec un « choc » écorçant.

Une jeunesse qui, passée les premiers moments de stupor et de rage, s'est précipitée vers la côte bretonne, les mains nues, comme ces trois étudiants rencontrés dans une rue de Brest, les yeux rouges de fatigue, après une nuit de train, sans boîtes, sans cidre ni un centime en poche pour rejoindre les lieux de la catastrophe. Comme ces scouts de Cliston (Haute-Saône) débarqués à Portsaill dans une camionnette essouffée, après avoir abandonné cours et examens. Deux semaines après le drame, la marée noire pouvait encore lancer l'ouragan de la catastrophe. Depuis cette décision, le campus est devenu le siège d'un plan Polmar, non officiel mais efficace.

Chaque matin, les cadavres en sciens, boîtes aux pieds et sans à la main, partent récolter algues, oiseaux et crustacés pour les analyser en laboratoire. Jeudi 30 mars, ils étaient près de six cents à parcourir ainsi la côte entre Portsaill et Roscoff, à se pencher sur les dangers très réels d'un contact prolongé avec la gangue choquée dans laquelle stagnent depuis dix jours milliaires et bénévoles.

A la clinique des oiseaux mourants, ces chats-dégout à Brest, ou de certaines d'offres affluant quotidiennement, deux

troisèmes timides, le cœur soulevé à la vue d'un fou de Bassan à l'agone, sont venues, mercredi après-midi, proposer leurs services à Saint-Jabu sur la rive sud de l'aber Benoit. Yann, un jeune militant breton, employé à la sécurité sociale, a demandé et obtenu un congé spécial pour diriger les opérations de nettoyage dans la commune et préparer l'arrivée d'un groupe de vingt lycéens navrais attendus ce week-end.

Le « troisième tour écologique »

Au cours des assemblées générales qui ont lieu presque quotidiennement à la faculté des lettres, quelques voix se sont bien élevées pour condamner la bénévolat : « Aux politiciens de réparer ». Mais devant l'étendue du désastre, la querelle n'a pas duré. On traita avec de la même exaltation que le travail soit confié en priorité à des chômeurs, mais on traita quand même. A quelques exceptions près (le Monde du 1^{er} avril) l'élan de solidarité a, partout, été le plus fort.

Les heures précieuses perdues par l'Amoco-Cadiz en maraude pour se faire remarquer, affaiblir aux milieux de gauche une occasion unique de dénoncer, preuves à l'appui, les méfaits du « profit capitaliste ». Il ne s'en sont pas privés. Mais, en dépit de l'écho rencontré, les groupes de brisure subsistent. Chaque organisation a cherché à consolider ses positions, les jeunes communistes en occupant, seules, mercredi et mardi à Brest, un pétrolier battant pavillon panaméen.

L'Université de Brest, le président, M. Michel Quessel, n'a pas attendu que les étudiants se mettent en grève à décider la suspension et le report des cours. Explication : « On ne pouvait pas continuer à renvoyer du Finistère les pénalités, qu'à 30 kilomètres de peine la situation tournait à la catastrophe. » Depuis cette décision, le campus est devenu le siège d'un plan Polmar, non officiel mais efficace.

Chaque matin, les cadavres en sciens, boîtes aux pieds et sans à la main, partent récolter algues, oiseaux et crustacés pour les analyser en laboratoire. Jeudi 30 mars, ils étaient près de six cents à parcourir ainsi la côte entre Portsaill et Roscoff, à se pencher sur les dangers très réels d'un contact prolongé avec la gangue choquée dans laquelle stagnent depuis dix jours milliaires et bénévoles.

A la clinique des oiseaux mourants, ces chats-dégout à Brest, ou de certaines d'offres affluant quotidiennement, deux

Le mouvement irraisonné, épidermique, cherche, en même temps que de nouvelles perspectives politiques, un second profit. Dès à présent, les cotisations réunissent moins de participants qu'aux premiers jours. Déjà, éclatent ici et là des querelles fratricides qui, ces années passées, ont marqué la durée des grandes grèves étudiantes et lycéennes. Si les porteurs de pelles ont encore un bel avenir, les porteurs de panaches, cherchant le moyen de rebondir.

« La colère qui a éclaté à la vue de cet immense gâchis rappelle celle qui, à rassemblement, réitéré, ont marqué la durée des grandes manifestations, une énergie capable de mobiliser autant de jeunes.

Intervenant après les catastrophes de l'Olympic-Gravelly et du Bohien, l'échecement de

POINT DE VUE

La responsabilité de l'Etat

par M^{me} CHRISTIAN HUGLO et CORINNE LEPAGE (*)

L'Amoco-Cadiz a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ; une goutte de 230 000 tonnes, d'impulsion des pétroliers, milites à prévenir l'accident et à affirmer un équilibre — à éviter un nouveau drame explique l'ironie avec laquelle sont maintenant nommées les déclarations officielles. Au moment même où M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, se félicitait depuis son P.C. « avancé » de Ploudalmézeau la mise en place par un commando de instituteurs-marins de 12 kilomètres de barrage (pour plus de 200 kilomètres de côte polluée), les étudiants de la faculté des sciences pouvaient mesurer à la quantité de mazout qui leur collait aux pieds l'utilité de ce dispositif.

France, qui existe encore un petit espoir de sauver la saison touristique, ou à vouloir faire vite. Dans certains cas, le résultat est criminel ou simplement stupide. Des tonnes de mazout ont été, en entrant dans les manifs de la mise en place de la pollution en profondeur. Allons, on a recouvert d'une fine pellicule de mazout la plage noire de pétrole. Une heure après, il avait rebâti surface. A peu importe qu'on transforme la côte en étendue, commente désempé, un lycéen, « c'est tout faux, c'est ce qui se voit ».

Le sentiment que ce pays est devenu une terre corrompue, particulièrement sensible chez les jeunes militants bretons, surtout chez ceux que menace le chômage, a été renforcé par la catastrophe qui a eu lieu le 30 mars à Brest. Plusieurs milliers de jeunes se sont rendus devant l'Agence pour l'emploi. Plus qu'un symbole, il y avait, en février, 52 760 demandeurs d'emploi et de vingt-dix ans. Devront-ils se résoudre à quitter le pays, comme le fils de ce jeune, qui, au lieu de la coiffe de dentelle, subit les manuels de mazout, renouée sur la plage de Kalerdu, et qui, dans son malheur, brouillait français et breton ? Un fils qui gâche malheureusement bien sa vie. Il vient d'être embauché sur un pétrolier libécan.

BERTRAND LE GENDRE.

De plus, il semble se montrer impatient. Quelle que soit l'étendue des responsabilités de chacun — propriétaire ou Etat —, reste à résoudre la question la plus grave, à savoir celle de la réparation intégrale du préjudice. Suivant la conception traditionnelle de notre droit, un dommage n'est réparable que s'il est direct, matériel certain, évaluable en argent. On voit que cette conception du dommage n'est pas apte à réparer la totalité du préjudice, puisqu'elle n'inclut pas le préjudice écologique. Celui-ci déborde chaque catégorie professionnelle intéressée, chaque intérêt local représenté par les villes ou les communes touchées. Il touche le milieu et s'étend sur une longue période. Au point de vue du droit, et pour le premier fois en Europe, un tribunal a abordé cette question de fond en affirmant dans l'affaire des « boues rouges », de la Montedison : « Attendu que l'exécution en Corse de plans exempts de pollution représente pour les riverains et les touristes une source d'agrément dont l'importance économique est très grande ; que la pollution des eaux territoriales et de littoral va avoir des conséquences désastreuses, telles que la dépréciation des propriétés, la perte des touristes, qui désertent les restaurants, établissements de bains, que les collectivités locales, qui perçoivent diverses taxes sur les touristes, les estivants et même certaines opérations immobilières, sont fondées à réclamer réparation du préjudice qu'elles ont subi du fait de la diminution de leur revenu en raison de la pollution... »

Le principe est affirmé, son application est délicate. On connaît le piège du nettoyage des plages, on connaît aussi qu'il faudra mettre pour faire revivre une fleur et une fleur de la pollution.

Avocats associés à la cour de Cassation.

BÉNÉVOLAT SÉLECTIF

Pour éviter, dans les départements sinistrés, un afflux massif de jeunes qui ne sauraient ni où aller, ni comment participer aux opérations de nettoyage, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a décidé de n'accorder son label qu'aux volontaires de dix-sept ans révolus, encadrés par des responsables d'associations et de groupements de jeunesse, prêts à intervenir pour une période minimum d'une semaine, et ayant contracté une assurance par l'intermédiaire de ces associations.

Ces groupes doivent s'adresser à la direction de la jeunesse et des sports de leur département, ou à l'autorité départementale de la direction régionale de France qui centralise les demandes des différentes directions départementales, et a été chargée de faire passer les établissements scolaires de la région de vacances de la région, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine susceptibles de les accueillir. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des groupes ayant obtenu ce diplôme, entièrement pris en charge par l'Etat.

Le C.D.S. : pour un ministère de la mer.

Le Centre des démocrates sociaux demande la création d'un ministère de la mer, doté d'un budget décent. C'est ce qu'a déclaré, le vendredi 31 mars, M. Philippe Saint-Marc, responsable des questions d'intercommunalité du C.D.S. Son parti souhaite que soit créée une flottille de gardes-côtes, que soient mis en chantier deux bateaux-pompes, l'un pour la Manche, l'autre pour l'Atlantique, et que des remorqueurs de grande puissance soient stationnés non seulement à Brest mais aussi à Antifer et en Méditerranée.

Les démocrates-sociaux proposent qu'une taxe parafiscale d'un franc par tonne de brut importé soit prélevée sur les sociétés pétrolières françaises de manière à financer un organisme de lutte contre la pollution par les hydrocarbures. Enfin, le C.D.S. propose que les pays européens se mettent d'accord pour refuser l'entrée de leurs ports à tout bâtiment ne respectant pas des normes de construction précises (double coque, équipement électronique de guidage, etc.).

Le C.D.S. propose aussi :

- Aide d'armateurs basques. Les armateurs de Puerto de Pasajes, au Pays basque espagnol, ont mis à disposition à la disposition de leurs collègues bretons pour lutter contre la marée noire. Les armateurs de Pasajes ont mis les six bâtiments avec leur équipement à la disposition des dirigeants du plan Polmar et ont pris tous les frais à leurs charges.
- Le conseil municipal de Rennes a décidé d'attribuer un fonds de secours de première urgence d'un montant de 60 000 francs aux communes sinistrées et s'est proposé pour organiser des opérations d'aide en hommes et en matériel auprès des municipalités qui le solliciteraient.

CORRESPONDANCE

Le remorquage : une opération très délicate

M. Jacques Thibaud, capitaine au long cours, ancien commandant à la compagnie générale Transatlantique, Le Havre.

On entend parler de remorqueur à Brest. Il faut savoir que remorquer un navire chargé de ses déchets, dans un mauvais temps, est une opération très difficile, presque impossible, et qui de toute manière demande de très gros moyens et des gens qui connaissent très bien la

question. Une remarque simple tournée au caprice directement sur le remorqué casse toujours quelle que soit sa qualité. La liaison remorqueur-remorqué doit se faire par l'intermédiaire de la chaîne d'ancres. C'est une manœuvre qui demande des deux côtés des gens courageux et compétents, de longues heures de travail pénible et dangereux. C'est vraiment la manœuvre qui vaut mieux éviter d'avoir à faire. Elle est d'ailleurs si exceptionnelle qu'elle n'est guère prévue. Dans le cas des gros pétroliers, il faudrait qu'elle soit un peu mieux avec un dispositif de remorquage ad hoc.

Enfin, il serait bon de remettre sur le tapis la question des transmissions maritimes par radio, graphie et phonie, entre les parages d'Ouessant et Saint-Onesant et Cherbourg. Les insuffisances sont sérieuses et toutes nos réclamations sont laissées de côté.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous rectifierez.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LA VIE AUX CHAM...
Le...
REGARD...
Le charlatan...
Patchwork...
pour un doyen...
PIERRE

صدا من الامل



Le Monde aujourd'hui

RELANCE

Culture et consommation

La vente, comme l'économie et la politique, a besoin de... «relance».

La toute se presse et comprime. Tout ce qui se donne est bon à prendre.

— Madame, là ! Oui. Elle est charmante. C'est quoi votre nom ?

— Germaine !

— Germaine ! Elle est charmante, Germaine. Et elle a quel âge ?

— Oui.

— Vous avez des disques ?

— Oui.

« C'est formidable ! On l'approuve ! »

— Et vous avez quel âge ? Vingt-deux ans ! C'est formidable.

— Oui.

— Bétovène.

— Bravo ! Tu as quel âge ? Treize ! C'est formidable !

— Elle même. On continue. Tout le monde est charmé. Pau à pou, les Mozart se distribuent grâce à Hugo.

— Elle même. On continue. Tout le monde est charmé. Pau à pou, les Mozart se distribuent grâce à Hugo.

PIERRE-ROBERT LECLERCO.

LA VIE AUX CHAMPS

Le réveil des carpes

par JEAN TAILLEMAGRE

La lumière a repris de la force dans les jours allongés. Arbres, buissons, arbustes montent des bourgeons, et si les chênes gardent encore sur leurs branches des feuilles racornies, roussies par les brûlures d'un hiver rigoureux, les coudriers portent d'innombrables boutons femelles couffés d'une houpe de poils roses entre les pendeloques argentées des châtons mâles. Les graines à ailettes des pins sylvestres, les dures semences ovales et aplaties échappées des longues gousses brunes des robiniers pleurent sur la terre amollie par la fonte d'une neige insolite chez nous.

accompagnées des premières fleurs sauvages : aérolopes minuscules aux pétales étalés en croix, blancs perce-neige, crocus maigres portant l'humble fait de feuilles et de brindilles décomposées, fragiles lentoules couleur d'ivoire qu'un retour de gel nocturne assésit. Surtout les violettes, sur les talus, à la lisière des bois, suivies par de larges touffes de primèveres disséminées dans les courtes.

On sent se lever l'aube d'un nouveau printemps. Tous les êtres ressentent le réveil encore timide de la nature. A l'étag de Perche, les carpes ont secoué la torpeur qui, les engourdit depuis la fin de l'automne dernier. Dès qu'une mince pellicule de glace, chaque aube, cerna les roseaux, les joncs de la rive, s'étendit par plaques flottantes sur les eaux, elles foulèrent de leur museau arrondi la vase du fond, creusant des trous qu'elles agrandirent, s'efforçant de se débarrasser de leurs œufs, se hâtant de battre cette boue noire au fur et à mesure qu'elles s'enfonçaient par groupes pour remplir les vases, et la vase, un moment refermée, coulait à nouveau sur les corps assésés, les ensevelissant pour un sommeil hivernal et un jeûne continu.

On sent se lever l'aube d'un nouveau printemps. Tous les êtres ressentent le réveil encore timide de la nature. A l'étag de Perche, les carpes ont secoué la torpeur qui, les engourdit depuis la fin de l'automne dernier. Dès qu'une mince pellicule de glace, chaque aube, cerna les roseaux, les joncs de la rive, s'étendit par plaques flottantes sur les eaux, elles foulèrent de leur museau arrondi la vase du fond, creusant des trous qu'elles agrandirent, s'efforçant de se débarrasser de leurs œufs, se hâtant de battre cette boue noire au fur et à mesure qu'elles s'enfonçaient par groupes pour remplir les vases, et la vase, un moment refermée, coulait à nouveau sur les corps assésés, les ensevelissant pour un sommeil hivernal et un jeûne continu.

Peu à peu une gaité les prenait. Ils s'animaient, jouaient et se poussaient ou bien arrêtés, tout le corps raidi, s'élançaient d'un bond d'un demi-mètre hors de l'eau pour, se retournant en l'air, retomber presque sur place dans un éblouissement scintillant. Ils folichonnaient ainsi jusqu'à soir, ood sans happer de leur bouche lippus les petites tendres des potamots et des plantains ; profitant particulièrement les feuilles vertes cru des callitriches emprisonnant des milliers de gammarus et de larves succulentes.

Interrompu par intervalles ébats et repas, ils se faufilaient à travers les joncs qui, frocés, tremblaient imperceptiblement, venant, « flâtrer » dans un eau moins profonde, puis repartaient pour s'alimenter ou ca-brioler à nouveau. Ces va-et-vient se cessaient qu'à la tombée du soleil.

Ces furent des carpillons qui s'évadèrent d'abord de leur torpeur. La température plus douce, en cette dernière quinzaine de mars, avait attiédi l'eau là où elle le moins profonde, près des rives de l'étang.

Bien qu'ils n'aient pas souf-

(Lire la suite page 23.)

REGARD

Le charlatan évolué

L'installe à l'entrée de la grande ville, sur un bout de trottoir. Malgré la chaleur poluée, il n'a pas quitté sa djellaba de grosse laine ni son turban traditionnel qui doit entourer quelque mystère. L'énigme, elle est entre les doigts, dans le regard profond, dans la barbe mal taillée. Guérisseur ? Détenteur de médailles ornées par le diable ou l'âme égarée ? Charlatan venu de la plume ou de la sécheresse ? Qu'importe. Pas d'étiquette affichée. Il ne manque ni d'insolence ni de proesse. Queut à l'humour... Il s'est croisé les jambes face à son matériel : un Coran ouvert, un livre de médecine arabe, quelques herbes séchées, une pierre blanche, une autre grise, une poignée de sable rouge, une molette

Jaunie, une plume en roseau et un petit sac en cuir blafard. Dans un petit coin, un sac en plastique rempli d'... piles pour translater. C'est sur ces piles usées que cet homme de « science et de foi » écrit à présent ses messages à libérateurs. « Avant, les écritures (saines ou folles) s'étaient sur du papier, on s'éclaircissait qu'on pile à l'infini. C'était l'ambulette qu'on glisse sous l'oreiller avant de dormir pour désoigner le malheur ou éviter le mauvais ciel.

On évolue. On s'adapte à son temps. Il y a peut-être plus de mystère dans une pile qui fait passer les absents et l'au-delà que dans une feuille de papier, somme toute simple.

TAHAR BEN JELOUN.

Au fil de la semaine

MESDAMES, messieurs, mes chers collègues. J'ai réussi, au cours de mon existence, à poursuivre jusqu'au succès un certain nombre d'entreprises. Au cours de ma carrière, souvent la même question m'est venue et me vient : « Quel êtes-vous, monsieur Dassault ? » Alors, il est en somme simple de répondre.

Je construis des avions, et ce qui m'amuse, c'est de faire des prototypes. La meilleure preuve qu'à la maison Dassault, il n'y a pas de pots, c'est que, s'il y avait des pots de vin, on n'aurait probablement pas perdu le marché du siècle.

Sans fausse modestie, je dirais que je me suis efforcé de ne pas manquer d'imagination. Avec l'équipe que j'ai formée, j'ai beaucoup travaillé. Je ne me laisse pas décourager par les difficultés. J'ai la passion de mon travail et le zèle, par volonté d'écrire tout ce qui pourrait m'en détourner. J'ai une vie privée simple et heureuse. Tout, autour de moi, concourt et doit concourir à l'œuvre que je me suis assignée.

Ma maison est une maison heureuse où le travail se fait joyeusement. Je suis persuadé que l'ensemble du personnel est satisfait de son sort. Sauf, bien entendu, les délégués, dont le métier est de revendiquer. On ne peut pas leur en vouloir, puisqu'ils sont là pour ça. Évidemment, pour fournir du travail à douze mille ingénieurs et ouvriers du groupe Dassault-Breguet, il faut disposer de capitaux importants. Mais je peux dire qu'il ne s'agit pas là d'un placement de père de famille, car tous les constructeurs d'avions avant moi ont perdu leur fortune.

On me demande souvent d'où viennent les noms de mes avions. En fait, dans mon enfance, j'ai aimé particulièrement les livres de Paul d'Ivoi, qui était un auteur dans le genre de Jules Verne. Son livre le plus connu est « Les Cinq Sous de Lavarède », mais il a écrit également un autre livre, qui s'appelait « le Docteur Mystère ». C'est en souvenir du livre « le Docteur Mystère » que j'ai appelé mon premier avion supersonique « Mystère ». Mes avions Mirage, du fait de leurs qualités d'attaque et d'évasive, sont aussi invulnérables aux coups de l'adversaire que le mirage est insaisissable pour le voyageur du désert. D'où le nom « Mirage ».

Si la majorité du peuple français sou-

haite la nationalisation des fabrications d'armement, il n'y a qu'à s'incliner. Mais je ne crois pas que les ingénieurs et les ouvriers seront plus heureux et feront de meilleurs avions. La réussite n'est pas éternelle. Concorde est un excellent aéroplan expérimental. Mais lorsque la France investit 1,72 F dans un Mirage, elle en reçoit 100 en devises. Les entreprises nationales ont un avantage : on se débrouille toujours pour leur trouver du travail. Un président de société nationale peut se permettre de perdre de l'argent parce que l'Etat le lui rembourse. Un président de société privée ne peut pas se permettre de perdre de l'argent, car il ferait faillite, ce qui est arrivé, hélas ! à beaucoup d'entre eux. L'argent de l'Etat est mieux utilisé dans le secteur privé que dans les sociétés nationales. Je suis une pauvre victime, voilà tout. Et voilà l'histoire de Marcel Dassault.

CHaque époque de la France a été marquée par un style. Chacun d'eux a eu son charme qui reflète l'esprit de son époque. Les styles français ont toujours eu un grand succès à l'étranger. C'est le moment aujourd'hui de créer le style V^e République.

La supériorité revient toujours aux pays qui préparent la guerre, bien décidés à la déclarer à une date dont ils ont fixé l'échéance, par rapport à ceux qui la subissent un jour.

La question primordiale, c'est le parapluie atomique américain et l'OTAN.

Nul plus que moi n'est européen, car on verra que mon prochain avion de transport sera franco-allemand. Quant au groupe Dassault-Breguet, avec le Jaguar il est franco-anglais, et avec le Breguet-Atlantique il est encore mieux, puisqu'il est NATO.

IL n'y a pas que les grands agriculteurs, il y a aussi les petits, qui participent à produire les récoltes qui sont le pétrole de la France. Ils sont attachés à leur église à cause de leur foi catholique et aussi à cause du cimetière qui se trouve ou pied de l'église et où reposent les parents, les grands-parents et tous les autres.

Ils aiment leur église où ils ont fait leur première communion et où ils ont baptisé leurs enfants. Lorsqu'ils travail-

lent dans l'immerité de la plaine et qu'ils entendent l'angélus de midi, ils s'arrêtent de travailler un instant. Ils savent qu'après de leur église, dans leur maison, leur femme prépare le repas, que les enfants vont revenir de l'école. C'est en un mot, leur foyer, un petit morceau de la France dont ils ont la responsabilité et ils se mettent au travail avec plus de cœur à l'ouvrage.

Alors pourquoi ne pas aider les communes rurales à entretenir leurs églises en leur affectant, par exemple, le revenu du tiers, ou le revenu du lot, ou le revenu d'autre chose ? C'est à M. le ministre de la culture à prendre sa décision.

LES femmes sont aussi intelligentes que les hommes : le fait qu'une jeune fille ait été reçue première à Polytechnique le prouve amplement.

Les femmes travaillent surtout dans la confection et dans l'électronique, car leurs doigts de fée manipulent bien mieux les minuscules composants électroniques. Mais il n'est pas moins vrai qu'elles sont plus fragiles. Elles ne peuvent exercer les travaux de force qui sont réservés aux hommes. Et, comme elles sont plus nombreuses, cela explique qu'il y ait davantage de chômage chez les femmes.

Bien entendu, la femme au foyer doit avoir la possibilité, à chaque fois que sa présence n'est pas nécessaire à la maison, notamment lorsque les enfants sont à l'école, de s'instruire et de se distraire en se rendant dans des clubs de femmes, et surtout de momans, qui doivent être installés dans toutes les communes. Elle pourra y apprendre la littérature française, les langues étrangères, etc. Cela constituera un bien autre épanouissement que de rester debout toute la journée devant un tour dans une usine.

Les femmes de cadres supérieurs qui ne travaillent pas s'organisent entre elles pour se distraire et s'instruire. Elles se réunissent tantôt chez l'une tantôt chez l'autre, ou visitent des musées, assistent à des conférences, etc. C'est un sort analogue que nous voulons organiser pour les femmes de condition modeste.

Et puis, quel plaisir, pour les femmes, d'aller chercher paisiblement leurs enfants à l'école, de les ramener à la maison, de leur faire faire leurs devoirs, de leur apprendre leurs leçons et les préparer pour la nuit, de mettre des fleurs

sur le table afin que le mari, quand il revient de son travail, puisse trouver une atmosphère agréable. Et quel plaisir aussi de pouvoir faire ses achats sans se presser, de pouvoir choisir, de décaler la meilleure qualité au meilleur prix, toutes choses interdites aux femmes qui travaillent.

Plutôt que de payer des indemnités de chômage, il serait souhaitable d'accorder à la femme au foyer un supplément familial égal à 60 % du SMIC pendant trois ans lorsqu'elle a un enfant, pendant trois autres années si elle en a un autre et, enfin, jusqu'à cinquante-cinq ans si elle n'en a plus de trois enfants. Au-delà de cinquante-cinq ans, elle recevrait 60 % de la retraite du SMIC.

LE président de la République a conduit lui-même à la bataille. Le plan Barre commence à produire ses fruits, Jacques Chirac, champion du nouveau rassemblement, démontre aux Français que la République les appelle à militer avec confiance pour la France et il est déjà rejoint par une masse immense et ardente de volontaires. Il faut se remettre au travail, créer des emplois, avoir fait en la victoire. A ce prix, le succès est assuré.

Alors des hommes de valeur comme François Mitterrand seront fatigués de la stérilité de l'opposition et accepteront d'entrer au gouvernement. Il sera enfin possible au président de la République de former le gouvernement d'union nationale dont la France a tant besoin.

[C'est lundi 3 avril, devant la nouvelle Assemblée nationale, que M. Marcel Dassault, quatre-vingt-six ans, doit ouvrir la législature par le traditionnel discours du doyen d'âge. Le texte qu'on vient de lire n'est pas un pastiche. M. Marcel Dassault a réellement prononcé ou écrit chaque phrase, chaque mot. Il s'agit donc d'un montage ou, si l'on préfère, d'un patchwork de textes rigoureusement authentiques. Les sources auxquelles on a pué sont : le livre de M. Dassault le Tallman ; les articles et interviews dans Jours de France ; ses lettres ou déclarations à d'autres journaux ou en diverses circonstances ; enfin les pages qu'il a fait insérer ces derniers mois dans la presse à titre de publicité (« La grande misère des petites églises de France » ; « Le travail et les loisirs des femmes » ; « L'accession à la propriété », etc.)]

Patchwork pour un doyen

PIERRE VIANSSON-PONTE

produits

importantes organisations de jurants, la chambre syndicale de la réparation automobile ne se trompe pas de cible... entreprises et leurs clients... listes expriment leur désaccord de boycottage. Ainsi, le Louis de Béthencourt... Val... écologiste aux normes... affirme dans un communiqué... à un transfert de centres... à une autre. La seule solution... du gaspillage de l'énergie... rat visant à instaurer de façon... remorqueur de... à l'étude entre la compagnie... Abeilles International... stère de l'enseignement... marine... c'est l'Abellé... remorqueur... novembre 1977...

ité de l'

IAN HUGO... EPAGE...

LE MONDE... LES BUREAUX

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE TIMES OF INDIA

Un Taj-Mahal noir ?

Le quotidien indien THE TIMES OF INDIA enquie...

En revanche, l'opinion est unanime en ce qui concerne les dommages...

SEOG HØR

Six fois par an... c'est assez

Peter Moerk, trente-quatre printemps, est fatigué de se marier...

À l'origine de cette histoire baroque... un fait très simple: De nationalité danoise, Peter est chauffeur de son état...

Une autre surprise est la route impeccablement goudronnée...

EL MOUJAHID

Le visage peu réjouissant de Constantine

La troisième ville du pays, Constantine, offre depuis quelque temps un visage peu réjouissant...

Toutes les bonnes intentions et les décisions les plus rationnelles ont été rudement renouées par la force d'inertie...

Aucun produit, aucun article, aucune marchandise ne trouve grâce auprès des spéculateurs...

Depuis plusieurs semaines, FOMACO n'a pas livré un seul grammes de beurre à la population...

The New York Times

Un marchand de « standing »

Le correspondant du NEW YORK TIMES à Bonn rapporte l'ingénierie — et provisionnellement fructueuse — entreprise d'un citoyen de la R.F.A. :

Dans un pays où le docteur Tigges est un agent de voyages, où le docteur Müller donne son nom à une chaîne nationale de sex-shops...

Maintenant, M. Weyer, âgé de trente-neuf ans, est en prison pour fraude et falsification...



Lettre de Chypre Une île sous quatre drapeaux

DANS l'imposante gôlle que forment l'Égypte, Israël, le Liban, la Syrie et la Turquie...

En finissant dans les nouveaux quartiers qui datent du dix-neuvième siècle, on est frappé par deux éléments: Nicosie, appelée ici Lefkosia (la Blanche), n'a pas les bâtiments délabrés ou blancs que l'on voit dans tout le bassin méditerranéen...

Travailleurs acharnés, les Chypriotes ont un record: le plus grand pourcentage de diplômés du monde l'ont obtenu dans ce pays...

Trois jours après le début de l'opération Attile, qui voyait l'île envahie par quarante mille soldats turcs...

Des hommes et des femmes, tous réfugiés du Nord, travaillent et habitent dans cette nouvelle zone industrielle construite en un temps record...

Des petits métiers s'organisent: Malleon de coiffure Kyrenia, Café les Décaférisés, A. l'École maternelle, les enfants des déshérités des papillons en couleurs...

neues. « On a tout reconstruit », dit avec fierté notre conducteur. Car, avant tout, les Chypriotes, qui sont des gens calmes, ont la réputation d'être des bâtisseurs...

Nicosie « hors les murs » ressemble — en résumé — à une banlieue occidentale où le spéculateur immobilier n'aurait pas en la dessus. La route de Larnaca aboutit à un carrefour verdoyant où, est situé, dans un immense jardin, l'Hôtel Hilton...

« Attitude », qui voyait l'île envahie par quarante mille soldats turcs, imperturbables devant l'affolement des généraux grecs...

Des hommes et des femmes, tous réfugiés du Nord, travaillent et habitent dans cette nouvelle zone industrielle construite en un temps record...

Des petits métiers s'organisent: Malleon de coiffure Kyrenia, Café les Décaférisés, A. l'École maternelle, les enfants des déshérités des papillons en couleurs...

PAS très loin de ce camp, une petite cité a vu le jour: elle ressemble à une coquette benêtée où les habitations privées, qui entourent par groupes des centres (jeunesse, commerce, loaire) portant au toit des appareils de chauffage écologiques...

Lorsqu'une partie de ces déracinés, qui sont deux cent mille, rentreront chez eux, ces maisons reviendront à des ménages aux revenus modestes. En se promenant, on n'a pas le sentiment d'être chez des réfugiés...

Dans tout le bassin méditerranéen, les passions, le sens du théâtre, la mégomanie latente, la violence, et l'égoïsme cultivé dès le berceau par le « mama » qui persuade sa progéniture d'être un petit dieu...

Les quartiers du sud-ouest, Agthi-Omololades, Engomi et Agthos-Dometis, se trouvent les bâtiments administratifs, les ambassades, et les grandes de-

Mais, aux Communes, un député a traité le princeps de « parasite »; un autre a déclaré qu'elle « fait tort à la reine, à l'Église d'Angleterre et à la Grande-Bretagne »...

L'offensive contre la princesse et mobilisés ses amis, à commencer par Roddy Llewellyn (sans parler de leurs liens sentimentaux)...

meurs d'un style élevé et d'un goût très sûr. Le tout baigne dans la verdure. Le palais présidentiel ancienne résidence des gouverneurs anglais de Chypre, domine une colline fleurie; le gazon est de qualité britannique...

L'air gauche ressemble à un décor de drama. Les impacts de balles de mitrailleuses et de canons de chars, ont blessés les balles pierres jaunes-rouges. Des traces d'incendie ou-dessus des fenêtres béantes; l'intérieur est en ruine...

En allant vers la vieille ville, on suit l'avenue Byron, puis l'avenue Marcos-Drakos, pour aboutir, en passant devant la Chambre des députés et le théâtre municipal, à la place des Nations-Unies...

AUX quartiers du sud-ouest, Agthi-Omololades, Engomi et Agthos-Dometis, se trouvent les bâtiments administratifs, les ambassades, et les grandes de-

GRANDE-BRETAGNE

La princesse mal aimée

DÉCIDÉMENT, la princesse Margaret donne de quoi réfléchir à sa famille. Son roman malheureux avec Peter Townsend lui avait valu le sympathy du public...

Plus les Britanniques sont relâchés dans leurs mœurs et leur travail, plus ils se montrent stricts et exigeants à l'égard des membres de la famille royale. Au milieu de cette agitation de palais, lord Snowdon, « Tony » pour les intimes, se conduit en gentilhomme et pourrait donner à beaucoup des leçons de dignité...

Exigence Plus les Britanniques sont relâchés dans leurs mœurs et leur travail, plus ils se montrent stricts et exigeants à l'égard des membres de la famille royale. Au milieu de cette agitation de palais, lord Snowdon, « Tony » pour les intimes, se conduit en gentilhomme et pourrait donner à beaucoup des leçons de dignité...

Plus les Britanniques sont relâchés dans leurs mœurs et leur travail, plus ils se montrent stricts et exigeants à l'égard des membres de la famille royale. Au milieu de cette agitation de palais, lord Snowdon, « Tony » pour les intimes, se conduit en gentilhomme et pourrait donner à beaucoup des leçons de dignité...

Handwritten text at the bottom of the page.

RADIO-TELEVISION

« CHILI - IMPRESSIONS »

Sous le regard de Dieu

« MON général Pinochet, je le connais depuis le temps où il était colonel... C'est un homme très simple, très modeste, très intelligent, mais il avait toujours ces qualités que, par le suite, on a pu apprécier... »

général Leigh, chef des forces aériennes, une question sur les droits de l'homme, et il se lura prêt à démissionner sur-le-champ s'il apprenait qu'un seul Chilien a été maltraité.

« essayait (cf.) L'énoncé des règles d'admission au club de l'Union de Santiago-du-Chili, cercle aristocratique, se passe de glozes. Et quel poéme, aurait jamais pu arracher à un membre du club, cette déclaration qui vient du cœur : « Tant que la démocratie fut faite par l'aristocratie, elle fut bonne. Mais la démocratie par les démocrates est mauvaise... »

« Les membres de la junte chilienne et leurs partisans souhaitent en finir avec le concept politique du monde... »

Ainsi le caserne des pompiers de Santiago, où s'activent de rutilants soldes de plomb. Atmosphère odoriférante, poitrines barbees de décorations, galerie des nobles : pas un bouton de gilet ne manque. Mais, ici non plus, pas de politique : « Le pompier, quand il s'incorpore, sait qu'il y a certains suites qu'il ne doit pas aborder... »

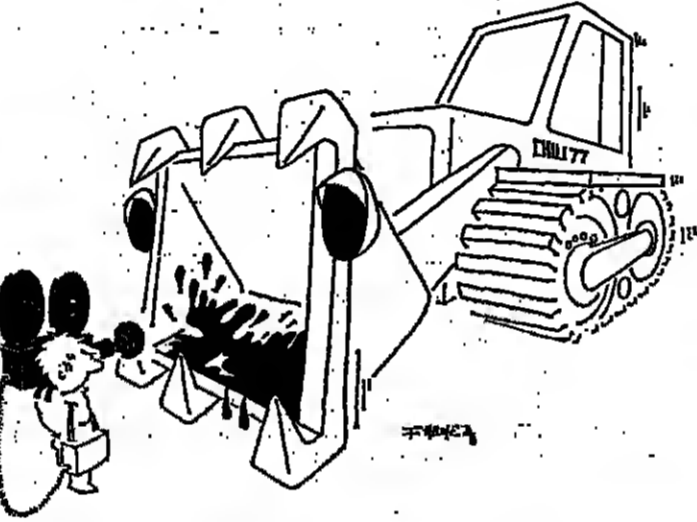
« Devant ce théâtre de l'épouvante tranquille, on serait tenté de croire à une folie. Mais le lit des femmes de disparus, les interventions brèves et désespérées des opposants, dissimulés tout au long des émissions, à côté d'images d'archives de l'Unité populaire, sont autant de rappels de la réalité. Du Chili, elles nous redonnent ce que nous savions déjà, augmentant le poids de notre impuissance... »

ENTRETIEN AVEC JOSÉ BERZOSA

« Les généraux ont la cordialité et la gentillesse des braves gens »

« EN partant pour le Chili, vous aviez un scénario en tête. Qu'est-il devenu au contact du régime de la junte ? »

« C'est la misère noire. Mais là aussi, une misère qui sait survivre aux apparences. Le Chili faisait, en Amérique latine, figure de pays aisé. En quatre ans, les façades des maisons et les costumes n'ont pas eu le temps de tomber en loques... »



« Vous situez constamment le Chili par contraste avec certaines idées reçues. Quel rôle ce décalage joue-t-il dans vos émissions ? »

« Pour un Français, oui. Les signes de reconnaissance de la société chilienne diffèrent des nôtres. En arrivant d'Espagne, il y a quelques années, j'ai été frappé par cette différence de sensibilité... »

TÉMOIGNAGE : Quand créer est une audace

« A l'occasion de la diffusion de « Chili-ImPRESSIONS », nous avons reçu le témoignage d'une journaliste française qui évoque quelques-uns des aspects de la « résistance » dans la production artistique chilienne... »

« La censure trappa, les décrets tombent, disparates, capricieux mais efficaces. Les premiers mois, des instruments folkloriques comme la queue et le charrango ont été interdits... »

« PAR vent d'ouest, à Valparaiso, quand les murs sont imbibés de pluie, les ancêtres fresques des brigades de Peñoles se réapparaissent sous les publicités pour Coca-Cola... »

« Des visages vus ailleurs » Ce n'est pas en comptabilisant les manifestations ni en mesurant la hardiesse des déclarations que l'on peut comprendre ce qu'est la résistance culturelle sous une dictature... »

« Le rôle qui a joué — et que joue — l'Église dans ce réapprentissage, est capital. Au mois d'octobre, juste à côté de la cathédrale, en plein centre de Santiago, le Viceroy de la Solidarité... »

« En fait, les Indes noires, récit de Jules Verne, remarquablement transposé par Marcel Moussy et mis en scène par Marcel Blurval... »

« BANDE A PART »

Don Quichotte en Périgord

« HAUTES fenêtres à petits carreaux, très nombreux, violets dont la peinture lentement s'écaille. Harmonie des toiles dont les bâtisseurs du Périgord avaient le secret... »

« Parmi eux, une femme, dont jamais Charles Duroc ne dira « c'est la mienne », et une jeune fille « garçonne » dans son bleu-jean et son gros pull-over, avec son surnom masculin... »

« Charles de Michel Duroc de Brion est un de ces « derniers » d'une famille qu'il aime un mar-chal d'Empire. Aussi enochronique des alentours... »

« Autorisés à pénétrer chez « les Duroc », l'équipe du magazine « Bande à part » est bien tombée sur des gens « à part », sur une étrange tribu... »

« JOHANNÉ ET SES VIEUX »

Affolés de solitude

« D U linge ciaoq entre des H.L.M. de briques. Dans l'après-midi d'une cité déserte, on n'entend que le seul bruit de la télévision... »

« Henri et Géorgette ne font pas partie des « urgences », puisqu'ils ont la chance justement d'avoir une fille... »

« Propos recueillis par XAVIER DELCOURT. »

« CATHERINE HUMBLLOT. * Jeudi 6 avril, A 2, 20 h. 35. »

« LES INDES NOIRES »

Un beau souvenir de Noël

« SOUVENT rediffusée, cette adaptation d'un roman peu connu de Jules Verne reste un des plus beaux souvenirs des fêtes de Noël dont Claude Santelli avait été l'organisateur... »

« Ce n'est pas en comptabilisant les manifestations ni en mesurant la hardiesse des déclarations que l'on peut comprendre ce qu'est la résistance culturelle sous une dictature... »

« En fait, les Indes noires, récit de Jules Verne, remarquablement transposé par Marcel Moussy et mis en scène par Marcel Blurval... »

« JACQUES SICLIER. * Vendredi 7 avril, A 2, 22 h. 50. »

RADIO-TELEVISION

Les projets de l'OCAV

Au service de l'action culturelle

UNE cellule de démonstration vient de s'élever au siège de l'Office pour la création audio-visuelle (OCAV)...

conseillers pédagogiques locaux et avec les maisons des jeunes et de la culture. Des stages vont être proposés aux bibliothécaires...

Écouter-voir

LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN : L'HOPITAL - Mardi 4 avril, A2, 20 h. 35.

Un téléfilm américain, Services des urgences, sert d'introduction au nouveau dossier d'Armand Jammot...

Le conflit surgi entre un interne, qui veut alerter l'opinion sur la situation déplorable du service des urgences dans un hôpital des États-Unis...

MAGAZINE D'ACTUALITÉ : VINGT-QUATRE HEURES A PERPETUITÉ - Mercredi 5 avril, A2, 20 h. 30.

Sept heures du matin à la prison de Rennes. Début d'une journée ordinaire. Dans des couloirs jaunés à l'odeur de javel...

Les films de la semaine

L'INTRÉPIDÉ, de Jean Girault - Dimanche 2 avril, TF 1, 20 h. 30.

La tactique (prétendument comique) du gendarme (de Saint-Tropez) appliqué par Jean Girault à une sorte de vandale épais comme une soupe de pain...

AVENTURE A MANHATTAN, de W. S. Van Dyke - Dimanche 2 avril, FR 3, 22 h. 40.

Rivalité amoureuse de deux hommes et amis d'enfance qui ont suivi des voies différentes dans le New-York turbulent de la prohibition...

LA VALLÉE PERDUE, de James Cleveland - Lundi 3 avril, TF 1, 20 h. 30.

Le Tyrol en 1618, pendant les horreurs de la guerre de Trente Ans. Une vallée préservée pour combien de temps?

LES ESPIONS, de Henri-Georges Clouzot - Lundi 3 avril, FR 3, 20 h. 30.

Un médecin psychiatre de Maisons-Laffitte qui essaye de sauver sa clinique de la ruine est pris dans un imbroglio fantastique...

LE DISTRAIT, de Pierre Richard - Mardi 4 avril, FR 3, 20 h. 30.

Illustration comique d'un caractère de La Bruyère, transporté dans le monde moderne. Four départs dans la réalisation, l'acteur Pierre Richard a tressé une suite de gags accordés à son personnage farfelu...

LA MARCHÉ SUR ROMÉ, de Dino Risì - Mercredi 5 avril, FR 3, 20 h. 30.

L'épopée mussolinienne de la prise du pouvoir (en 1922) ramenée à une pantalonnée ridicule, à travers

l'aventure de deux minables qui se sont faits profiteurs du fascisme. L'humour grimé de Dino Risì - c'est un de ses meilleurs films - n'a rien de plus, pour autant, la perspective historique. La violence, le tragique, apparaissent sous la bonhomie...

ROCAMBOLE CONTRE SERVICES SECRETS, de Bernard Borderie - Jeudi 6 avril, A2, 15 h.

Les aventures - patriotiques - d'un gentleman cambrioleur 1900 qui ressemble plutôt à Arsène Lupin qu'à un romantique aventurier de Ponson du Terrail. Cette référence abusive pourrait s'oublier...

L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈRES, de Gérard Pirès - Jeudi 6 avril, FR 3, 20 h. 30.

Jean-Patrick Manchette et Gérard Pirès ont tiré vers la loufoquerie un roman criminel de Walter Kempster. Ici le cynisme et l'amoralité s'alliaient à l'humour noir. Tous les angles vifs sont élimés, et les scènes comiques sur le crime parfait par la technologie moderne...

DUPONT LADJIE, d'Yves Boisset - Jeudi 6 avril, TF 1, 22 h. 25.

De l'influence de la bêtise humaine dans les manifestations collectives de racisme chez les Français moyens. Pendant près d'une heure, le film de Boisset est une étude de comportement qui ramène, grâce aux dialogues de Jean Curtelin, à la vision flaubertienne de Bourneville et Pécuchet...

SINGOALLA, de Christian-Jaque - Vendredi 7 avril, TF 1, 14 h. 55.

Suède moyenâgeux, amour passionné et fatal, tribu de hommes contre chevalier errant, fuzus mont, vraie épidémie de peste noire, chapeau des veuves et violents orillies. Si l'on est loin du Septième seau, de Bergman, le beauté d'une sorte de roman-feuilleton historique dont Virena Lindfors, belle star suédoise de l'époque, et Michel Auclair, sombriement romantique, sont les héros.

viennent témoigner en faveur de cet acte de courage et de foi.

SCIENCES : LA RÉVOLUTION NUCLEAIRE - Vendredi 7 avril, FR 3, 21 h. 30.

En quatre émissions, Henri Champetier et Claude de Givray se proposent de livrer à la réflexion du téléspectateur un bilan de la recherche atomique. L'historique, l'économie actuelle et les perspectives d'avenir de l'énergie nucléaire seront étudiés de la manière la plus claire et la plus technique possible...

Le premier volet de la série traite de l'Atome pendant la guerre (1941-1945), part du moment où Chicago devient un grand centre de recherches nucléaires (Fermi y construisit la première pile atomique et Seaborg y fabriqua le plutonium) et en arrive à Hiroshima. Un des intérêts majeurs de cette première partie, c'est évidemment de présenter les choix politiques internationaux qui ont présidé à l'utilisation des découvertes.

RADIOS LIBRES

Vers une fédération nationale

LA première rencontre internationale des radios libres ALFREDO a eu lieu comme prévu les 25, 26 et 27 mars à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris (le Monday du 25 mars). Au terme de ces trois journées...

nous frayons une voie aux radios commerciales sans des mystificateurs. Ce texte sera soumis à l'approbation de l'ensemble des collectifs. De son côté, ALO (Association pour la libération des ondes) confirme, à l'issue des trois journées de travail d'ALFREDO, les réserves qu'elle avait exprimées avant que se tienne cette réunion...

Le 3 avril à 7 heures...!

Depuis quelques jours, dans les rues de la capitale, les panneaux Decaux laissent supposer la prochaine naissance d'une radio-pirate. On lit, en effet, sur des affiches au lend bleu...

Radio-Verité, le radié des écologistes parisiens, qui fut la première des stations pirates, a eu son baptême de l'Occident. Elle a fait savoir qu'elle émettra... le 3 avril, à 7 heures. En somme, à récupération récupération et demi : les spécialistes du marketing ont compris que la prolifération des émetteurs clandestins offre à leurs convives un champ encore inexploité...

Autodé de l'anecdote, l'initiative de Carrefour est significative. Elle montre que les annonceurs ont le regard fixé sur les radios libres - et qu'ils leur empruntent leur langage.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations tous les heures) : 7 h., J. Pinguet; 9 h., La magazine de P. Bouillier; 10 h., Chassoux à histoires; 11 h., Anne Gaillard; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss; 12 h. 30, Inter-midi (cinq magazines à 15 h.); 12 h. 45, Le jet des 1 000 francs; 13 h. 30, Le grand parler; 14 h., Le temps des vivres (samedi et dimanche); L'oreille en coin; 15 h. 15, Sous quelle étoile suis-je né; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire; 17 h., Journal; 18 h., Seldinbaque; 19 h., Radio-copie; 20 h., Marche ou rêve; 22 h., Le Pop-Club; Samedi : 9 h., P. de Classi; 10 h., J.-E. Kahn; 8 h., Spencini; 10 h., 20 h., Tribune de l'histoire; 21 h., 15, La musique est à vous; 22 h., Les valeurs de la nuit; 23 h. 5, Au rythme du monde; Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin; 12 h., sans presse.

FRANCE-CULTURE : Informations à 7 h. (cult. et mus.); 7 h. 30 (cult. et mus.); 8 h. 30 (cult.); 9 h. (cult. et mus.); 14 h. 45 (cult.); 15 h. 30 (mus.); 17 h. 30 (cult.); 18 h. (mus.); 19 h. (cult.); 19 h. 30 (mus.); 23 h. 55 (cult.); 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la Bretagne (lundi et mercredi); la cause (mardi); les coffres (jeudi et vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Fagan reçoit Pierre Schaeffer (lundi); André Gervin (mardi); Pierre Guiraud (mercredi); Ceyvans (jeudi); Claire Bonafé (vendredi).

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean Gazielle (lundi); Pierre Fierand (mardi); Gofredie Rolin (mercredi); François Chancel (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France; 9 h. 10, Ecoute laus!; 9 h. 40, Le Grand-Orient de France (le 2); La libre-pensée française (le 9); 10 h., Mécé.

édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Favard, directeur de la publication; Jacques Savignat.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord exprès l'administration. Communication paritaire des journaux et publications : n° 0407.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Monroux; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.); vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Fernandez. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Fiezard (le mercredi, 17 h. 15).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte; 9 h. 30, Orthodoxie; 10 h., Présence protestante; 10 h. 30, Le jour de Ségismund; 11 h., messe en l'église Notre-Dame de la Nativité de Villeneuve-le-Comte, Seine-et-Marne (le 2), en la chapelle des sœurs de l'Annonciade à Thiais, Val-de-Marne (le 9).

Handwritten text in Arabic script: مكتبة القرآن

سنة 1400

LE MONDE

AUJOURD'HUI

LE MONDE - 2-3 avril 1978 - Page 21

RADIO-TELEVISION

Samedi 1er avril

CHAINE I : TF 1
20 h. 30. Variétés: Numéro un (avec Jean-Claude Braly); 21 h. 30. Série américaine: Serpico; 22 h. 30. Téléfoot.

Retrouvez SERPICO dans le livre de PETER MAAS, une histoire vraie qui a inspiré la série TV. PRESSES DE LA CITE

CHAINE III : FR 3
20 h. 30. Retransmission théâtrale: les Aventures du brave soldat Sveik, par la Comédie du Havre. D'après le roman de J. Hasek, adapt. M. Normant, réal. S. Moati. Avec Cl. Dereppe, F. Guibert, Ch. Jehanin, B. Montini, S. Pauthé.

FRANCE-CULTURE
20 h. 40. Un bon petit diable, d'après la comédie de Ségur. Adaptation M. Desroches. Avec D. Berlioz, S. Goffré, R. Belp, R. Blin. Illustration musicale de L. Lemerlet; M. Cadaba, D. Poullet, Réalisation J. Rollin-Waiz; 21 h. 40. Disque: Liszt; 21 h. 55. Ad lib. de M. de Bréville; 22 h. 5. La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-rainin.

Dimanche 2 avril

CHAINE I : TF 1
8 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques; 12 h. 15. Séquence du spectacle; 12 h. 30. Bon appétit; 13 h. 20. C'est pas sérieux; 14 h. 12. Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 30. Feuilletton: Faul et Virgile; 16 h. 15. Tiersé; 16 h. 5. Série américaine; 17 h. 30. Sports première; 17 h. 50. Téléfilm: M. Kingstreet part en guerre; 19 h. 25. Les animaux du monde.

de Brahms, par l'orch. philharm. de Strasbourg sous la direct. de A. Lombard, soliste: L. Sierra; 12 h. 30. Bon dimanche; 12 h. 5. Blue jeans; 13 h. 25. Grand album; 14 h. 25. Dessins animés; 14 h. 30. Série américaine: Drôles de dames; 15 h. 25. La jorgnette; 16 h. 15. Muppet Show; 16 h. 45. L'école des fans; 17 h. 25. Monsieur Cinqans; 18 h. 15. Petit théâtre du dimanche; 19 h. 30. Stade 2.

CHAINE III : FR 3
10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Images du Maroc; 10 h. 30. Mossiques (avec une enquête sur la santé); 18 h. 35. Les grandes batailles du passé: Paltava (reprise de l'émission du 31 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto brandebourgeois n° 4 de J.-S. Bach, par l'orch. de Leipzig; 18 h. 25. Cheval, mon ami; 18 h. 50.

FRANCE-MUSIQUE
20 h. 5. Musique oubliée; 20 h. 30. Orchestre national de France, direction J. Kromphauser. Avec le G.R.M. et l'I.M.A.: « Pop-symphonie, version pour orchestre » (J. Kromphauser); « Coucou basar pour haut-parleurs » (L. Minkovitch); « Pop-symphonie, version pour orchestre » (J. Kromphauser); 22 h. 30. France-Musique la nuit; 23 h. Jazz forum; 0 h. 4. Concert de minuit.

Lundi 3 avril

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu: Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 50. Restez donc avec nous (Anne Sylvestre); 14 h. 25. Feuilletton: Les aventures de Pinocchio; 15 h. 50. En direct de l'Assemblée nationale: la rentrée parlementaire en raison de contre-amendements, celles pour les jeunes risquant d'être perturbées jusqu'à 19 h. 20; 17 h. 10. Pour les jeunes. Spécial vacances de printemps; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 19 h. rue Sésame; 19 h. 55. Feuilletton: Le renard à l'annuaire d'or (rediff.); 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 43. Eh bien, raconte!; 20 h. 30. FILM: LA VALLEE PERDUE, de J. Clavell (1970); avec M. Caine, O. Scharif, F. Bolkan, N. Davanport, P. O'Scarson, A. O'Connell (rediffusion).

CHAINE II : A 2
10 h. Emission pédagogique: Cousons, cousines; 11 h. 15. Concert en ré majeur pour violon.

CHAINE III : FR 3
10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Images du Maroc; 10 h. 30. Mossiques (avec une enquête sur la santé); 18 h. 35. Les grandes batailles du passé: Paltava (reprise de l'émission du 31 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto brandebourgeois n° 4 de J.-S. Bach, par l'orch. de Leipzig; 18 h. 25. Cheval, mon ami; 18 h. 50.

FRANCE-CULTURE
20 h. 30. FILM (cinéma public): LES ESPIONS, de H.G. Clouzot (1957); avec C. Jurgens, P. Ustinov, O.E. Hasse, S. Jaffe, P. Carpentier, G. Séty, V. Clouzot (N.J.).

Mardi 4 avril

CHAINE I : TF 1
13 h. 15. Jeu: Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 45. Restez donc avec nous; 14 h. 30. Série: Aux frontières du possible (1er épisode); 15 h. 55. Variétés: François Wertheimer et Un opéra volant; 17 h. 10. Pour les jeunes: Spécial vacances de printemps; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 19 h. rue Sésame; 19 h. 55. Feuilletton: Le renard à l'annuaire d'or (rediff.); 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 43. Eh bien, raconte!; 20 h. 30. FILM: LA VALLEE PERDUE, de J. Clavell (1970); avec M. Caine, O. Scharif, F. Bolkan, N. Davanport, P. O'Scarson, A. O'Connell (rediffusion).

CHAINE II : A 2
10 h. Emission pédagogique: Cousons, cousines; 11 h. 15. Concert en ré majeur pour violon.

CHAINE III : FR 3
10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Images du Maroc; 10 h. 30. Mossiques (avec une enquête sur la santé); 18 h. 35. Les grandes batailles du passé: Paltava (reprise de l'émission du 31 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto brandebourgeois n° 4 de J.-S. Bach, par l'orch. de Leipzig; 18 h. 25. Cheval, mon ami; 18 h. 50.

FRANCE-CULTURE
20 h. 30. FILM: LE DISTRAIT, de P. Richard (1970); avec P. Richard, B. Blier, C. Samie, M. Pacôme, J. Monod, P. Préboist, M.-C. Barault (rediff.).

Mercredi 5 avril

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu: Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 35. Les visiteurs du mercredi; 17 h. 55. Sur deux roues; 18 h. 10. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 19 h. rue Sésame; 19 h. 55. Feuilletton: Le renard à l'annuaire d'or (rediff.); 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 43. Eh bien, raconte!; 20 h. 30. Jeu policier: L'inspecteur mtoe l'enquête (La chasse aux Tulleries); Quelle chance et quel métier dans le quotidien de ces jardins? Une énigme inventée par Patricia Highsmith, à laquelle devra répondre M. Alain Sémol.

CHAINE II : A 2
10 h. Emission pédagogique: Cousons, cousines; 11 h. 15. Concert en ré majeur pour violon.

CHAINE III : FR 3
10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés: Images du Maroc; 10 h. 30. Mossiques (avec une enquête sur la santé); 18 h. 35. Les grandes batailles du passé: Paltava (reprise de l'émission du 31 mars); 17 h. 30. Espace musical: Concerto brandebourgeois n° 4 de J.-S. Bach, par l'orch. de Leipzig; 18 h. 25. Cheval, mon ami; 18 h. 50.

FRANCE-CULTURE
20 h. 30. FILM (un film, un auteur): LA MARCHÉ SUR ROME, de D. Risi (1962); avec V. Gassman, U. Tognazzi, R. Haxhi, M. Brema, A. Cannas, N. Napolì (N.J. rediff.).

Les écrans francophones

Mardi 4 avril
TELE-LOUXEMBOURG: 20 h. Les naufragés; 21 h. L'été pour l'amour. Film de M. Bolongnini.

Mardi 4 avril
TELE-MONTE-CARLO: 20 h. Le cloche indésirable; 21 h. Le Roi barbu. Film de W. Beck.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELE-LOUXEMBOURG: 20 h. Les naufragés; 21 h. L'été pour l'amour. Film de M. Bolongnini.

Mardi 4 avril
TELE-MONTE-CARLO: 20 h. Le cloche indésirable; 21 h. Le Roi barbu. Film de W. Beck.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELE-LOUXEMBOURG: 20 h. Les naufragés; 21 h. L'été pour l'amour. Film de M. Bolongnini.

Mardi 4 avril
TELE-MONTE-CARLO: 20 h. Le cloche indésirable; 21 h. Le Roi barbu. Film de W. Beck.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELE-LOUXEMBOURG: 20 h. Les naufragés; 21 h. L'été pour l'amour. Film de M. Bolongnini.

Mardi 4 avril
TELE-MONTE-CARLO: 20 h. Le cloche indésirable; 21 h. Le Roi barbu. Film de W. Beck.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

Mardi 4 avril
TELEVISION SUISSE ROMANDE: 20 h. Passe et gagne; 20 h. 20. Spécial cinéma.

SOCIÉTÉ

LA VIE AUX CHAMPS

Le réveil des carpes

(Suite de la page 17.)

De la terre rafraîchie naissent alors une brume s'étendant au ras des eaux...

tonal des ponts et chaussées : Un petit lac limpide et sans végétation s'est formé à l'avant...

de s'être placé sur la rive opposée au soleil levant : ainsi la carpe ne pouvait s'élever...

J'ai soulevé mon hêret pour la saluer

Robert Lagarde, facteur à la retraite, qui ne s'était jamais accoutumé à la nouvelle appellation de « préposé »...

La carpe, on le sait, est rutilante et parsemée. Poisson de fond, elle sait trouver dans un même canton...

La lutte fut longue. Elle était volubilité, les paroles, les confidences, le lendemain de la capture...

JEAN TALLEMAGRE.

LA VIE DU LANGAGE

Déverbalisons !

QUELLE que soit sa richesse (ou sa pauvreté), le vocabulaire d'une langue n'est évidemment...

le rapport « paraît » s'établir à trois pour un. Ce n'est pas un radical « dé- » formé...

Des mots vite et bien faits

Mais cela n'est pas absolument mon propos aujourd'hui. Il s'agit plutôt de l'un des « modes » engendrés...

(Le Bon Usage, p. 91. Ducrot éd., en partie de dérivation régressive. Pour ce dernier, et sans doute implicitement pour les autres, le déverbal est un infinitif déposé...

LETRE A LA MAJORITÉ RECONDUITE

De Charybde en Scylla, ou de la CAVMU à la CREA

C'EST avec le plus vif intérêt que j'ai suivi la longue et ardente campagne électorale de la majorité...

comprend jamais rien aux chiffres, à la comptabilité. Alors, on en profite, à plein rendement, en toute impunité...

deux et s'appelle maintenant Anna CREA, ce qui fait quand même plus chic pour une caisse destinée à plumer toutes sortes de créateurs...

Je ne suis pas un smicard, ni un employé sous-payé, ni un prolétaire usé par le chômage. J'ai été tout cela, mais j'en suis sûr...

Je reçois un cachet concernant une émission faite pour Antenne 2, je le déchiffre. Sur une somme de 3 500 F, il faut décompter une cotisation chômage...

Ce qui fait que, l'un dans l'autre, en fin de soustraction, l'écrivain donne plus de la moitié de ses droits à l'Etat...

Car voilà bien - ou le bât blesse - de toutes les professions à dénoncer dans le catalogue du travail, c'est bien celle d'écrivain que l'Etat exploite le plus...

La loi ? La CREA. Qu'est-ce donc que cette création récente ? C'est tout simple : on avait cru, après tant d'années de « violentes attaques »...

N'étant pas comptable, je ne peux que balbutier ces revendications chiffrées qui, je le sais, donnent des inconnues à beaucoup durant les nuits et des vertiges durant la journée...

Sacées caisses

JACQUES STERNBERG.

une ardoise

La derme et la bouffe

Heureusement, le français populaire a vaillamment maintenu la tradition, et la maintient toujours. Voici encore à quelques érudits en mal de mémoire : composer les déverbaux formés depuis cent ans dans les deux langues...

JACQUES CELLARD.

سكنا من الامم

Le Monde

culture

ILISME
RE HEURES DU MANS
Renault
velle carrosserie

Formes

GRANDS ET JEUNES, DEMAIN

Il est sans doute licite de parler de relève à propos des recrues de valeur qui de temps en temps émergent de la masse: les sinés ou décrochés pas si facilement et les nouveaux venus se consacrent de grossir le troupeau qui s'avance sur les sentiers des de la création. Avec plus ou moins de bonheur, avec plus ou moins de hardiesse. Avec plus ou moins de persévérance aussi, d'obstination, car il en faut quand vos dons, comme ceux de Reimpré, ont été décalés. Ce moins de zèle sans est présent par Nauc Sierra (1), qui est l'exigence même et dont j'approuve généralement les options. Elle l'a jumelé avec Jappé, déjà nommé il y a quelques mois; je ne vais pas recopier les réflexions positives, toujours valables, que m'avait inspirées son «écriture secrète et sensible», générique d'enchantement. Reimpré, lui, tient le coup en face de ces griffures coq de roche sur fond d'azur. Ses compositions aux tons sourds, gris, noirs, cuivres, quelquefois vert olive, s'ébauchent sur la verticale et dépassent leurs plans. Peu importe. Ce qui compte, c'est la chaude ambiance charnelle qui en émane, on do moins que, pour ma part, j'ai ressenti.

aujourd'hui en reconnaissant, par surcroît, la présence d'Einbeck, de Le Boulch ou de Paiva, chez les «Faisans et Scalpans aujourd'hui», à l'Hôtel de Ville de Paris, où j'ai découvert également Mohamed Azouzi et Vivianashan. Deux peintres à suivre.

De Daniel Derain (3), encore un espoir, lui aussi sur les sentiers, bien que sa peinture ne soit pas sans intérêt: des figures et des corps. Minutieux - l'Abel-Jour, l'Esquival... - en majeure partie traités avec beaucoup d'émotion. De subtils dégradés, un enlèvement vaporeux ne font qu'accrocher la beauté.

Les espoirs sont donc permis. Heureux quand ceux sur lesquels on misait se concrétisent. Chez Laurent Wolf, par exemple. Ses dessins ne sont pas les moins du monde inférieurs à ses peintures - moins galvada, le mot de perfection s'imposerait pour les unes et les autres, - dont j'avais en l'honneur le 1er janvier dernier. Ceux qui participent à l'exposition «Figurations évidentes» (2) sont d'une pureté, d'un dépouillement, d'une sérénité monacale, telle que perspective d'arabes romanes grandes ouvertes, puis ébauchées sur le silence. Eh bien! le voilà, Wolf, qui s'adapte à la vision. Victor-Choqueur, de ministère des finances, et qu'on retrouve dans la sélection «Horizon-jeunesse» du Salon des Indépendants. Qu'est-ce que ça prouve? demandez-vous. Rien. Sinon qu'on est content de s'être plus seul à l'avoir distingué.

Les espoirs sont donc permis. Heureux quand ceux sur lesquels on misait se concrétisent. Chez Laurent Wolf, par exemple. Ses dessins ne sont pas les moins du monde inférieurs à ses peintures - moins galvada, le mot de perfection s'imposerait pour les unes et les autres, - dont j'avais en l'honneur le 1er janvier dernier. Ceux qui participent à l'exposition «Figurations évidentes» (2) sont d'une pureté, d'un dépouillement, d'une sérénité monacale, telle que perspective d'arabes romanes grandes ouvertes, puis ébauchées sur le silence. Eh bien! le voilà, Wolf, qui s'adapte à la vision. Victor-Choqueur, de ministère des finances, et qu'on retrouve dans la sélection «Horizon-jeunesse» du Salon des Indépendants. Qu'est-ce que ça prouve? demandez-vous. Rien. Sinon qu'on est content de s'être plus seul à l'avoir distingué.

Cinéma

«AMERICAN GRAFFITI», de George Lucas

A peine remarqué lors de sa sortie à Paris en mars 1974, American Graffiti reparait aujourd'hui sur les écrans parisiens étiqueté de son fameux succès aux Etats-Unis et après une seconde carrière dans la province française. Il ne semble pas, cette fois encore, qu'il doive beaucoup toucher le public, jeune ou moins jeune, de notre capitale.

«American Graffiti», au dire de volontiers que c'est d'abord le film de la province, du besoin de la jeunesse d'explorer à leur prix, de tuer l'ennemi déjà menaçant. George Lucas, avant de devenir l'auteur comblé de Star Wars, a tourné envers et contre tous, contre le refus des studios et avec le seul soutien de son ami Francis Coppola, qui vient d'imposer le succès du Parrain, le film de son adolescence insouciant dans une petite ville de Californie centrale, à environ 100 kilomètres à l'est de San Francisco.

UNE EXPERIENCE SANS LENDemain

L'opération menée par la société Gaumont, T.F. 1 et la S.F.P., qui ont coproduit Ne pleure pas, de Jacques Rivaud, n'a pas eu le résultat escompté. On devait tester une forme originale de collaboration entre le cinéma et la télévision, en faisant précéder la sortie en salle d'une diffusion sur le petit écran.

La bagnole, le cruising (arpenter, le samedi soir, le rue centrale, pare-chocs contre pare-chocs), les folles courses, mais aussi les ondes d'air d'une voiture à l'autre, l'échange des partenaires... Comme dans la Guerre des étoiles, George Lucas ne prend pas le moindre recul envers cette vision juvénile du monde qui, croit-il, porte en elle le salut, sinon du monde, du moins de l'Amérique, l'éternelle Amérique des pionniers où le ferons vous attend ou carrefour le plus proche.

★ Système Point-Show, 3-Luxembourg (v.o.), Rio-Opéra, Montparnasse-83, Clichy-Pasly, Nation (v.2).

Jazz

Multitudes

La compagnie Multitude rassemble plusieurs musiciens autour d'un objectif commun, celui d'une musique improvisée pratiquement originale, et se divise en sous-ensembles (Multitude 1, 2, 3) et différents collectifs selon les besoins du concert ou l'humeur du moment.

La deuxième partie fut moins vétéranne, car il est difficile pour de jeunes musiciens qui s'essaiment des encouragements de puiser un certain succès dans un public de vingt-cinq personnes. Gérard Teroos, producteur musical de Torm, assure un minimum de 1 000 francs à chacun des groupes qui passent, en plus d'un pourcentage sur les entrées. Il est donc à payer quelque 600 francs de sa poche pour ce concert.

Rock

Les Rich Kids au Bus Palladium

Avant de former les Rich Kids il y a près d'un an, Glen Medlock a participé à l'aventure des Sex Pistols. Basiste au sein du groupe, il a composé les meilleurs titres et notamment ceux qui ont fait scandale en Angleterre: God Save the Queen, Anarchy in the U.K. Bien sûr, ce sont avant tout les titres de Johnny Rotten qui ont heurté l'opinion publique, mais les musiques montaient déjà une personnalité profonde.

instrumentation aérée, des interventions incisives, des voix pleines de fraîcheur. Les mélodies ont le particularité de toujours vous appeler quelque chose comme si elles vous appartaient. C'est que Medlock a le don d'écrire des mélodies populaires; qui se retiennent aisément, accrochent l'oreille avec subtilité. C'est l'évidence des riffs qui s'enchaînent logiquement, résonnent comme des hymnes solennels.

Notes

Cinéma

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos

Une famille de paysans met fin à une longue période de déclin. Ils se retrouvent, tentent une jeune fille un peu défilée. Un couple perd son enfant sans aucun hôpital ne veut. Solenn, en 1959, après la mort de deux, partait insupportable; faite divers que rapportent quotidiennement les journaux et qui font, selon Dimitri Kollatos, la France de Giscard.

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos. Une famille de paysans met fin à une longue période de déclin. Ils se retrouvent, tentent une jeune fille un peu défilée. Un couple perd son enfant sans aucun hôpital ne veut. Solenn, en 1959, après la mort de deux, partait insupportable; faite divers que rapportent quotidiennement les journaux et qui font, selon Dimitri Kollatos, la France de Giscard.

Musique

L'Orchestre des jeunes de la C.E.E.

Le recrutement des musiciens, qui devaient avoir entre quatorze et vingt ans, s'est fait en plusieurs temps. En Italie par exemple, à l'initiative de la RAI, un jury a fait le tour de la péninsule pour sélectionner parmi les candidats ceux qui iraient à Rome ou à Milan pour la finale. En Grande-Bretagne, au contraire, six jurys régionaux se sont réunis pour les auditions préliminaires.

un objectif commun » pourra sembler plus décisive. Dans ce sens, l'expérience exemplaire de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales constituait un précédent assez encourageant: s'il leur manque le métier d'orchestre, la plupart des instrumentistes sélectionnés possèdent une technique presque professionnelle et surtout des qualités d'attention, d'assimilation et de conviction qui rendent l'entreprise moins téméraire qu'il n'y paraît tout d'abord, la «Symphonie n° 6» de Mahler n'étant pas précisément une partition sans problèmes.

Beaucoup d'excellents flûtistes, des hautboistes remarquables, des violoncellistes virtuoses: à en croire James Judd, chef assistant de l'orchestre, qui présidait au recrutement, le choix, bien souvent, était cruel; le cor, l'alto, la contrebasse, n'ont pas été jugés tant de sacrifices, mais on pourrait sans doute fonder un second orchestre sans craindre pour la qualité.

Les idées qui ont présidé à la création d'un orchestre «de jeunes musiciens doués et travailleurs atteignant un degré d'excellence des plus élevés pour jouer chaque année dans les principales capitales de la Communauté et montrer ainsi la coopération et l'esprit créateur de la jeunesse européenne» sont de celles qui ne se discutent pas. «Former des Européens plus éclairés, à même de contribuer au bien-être et à l'amélioration de la Communauté européenne», même si ce n'est qu'un rêve général, il est permis de rêver. Plus prosaïquement, l'occasion donnée à cent trente-cinq musiciens à l'aube d'une carrière prometteuse de se travailler avec quelques-uns des plus éminents chefs d'orchestre du monde, de nouer des amitiés et de réaliser

Notes

Cinéma

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos. Une famille de paysans met fin à une longue période de déclin. Ils se retrouvent, tentent une jeune fille un peu défilée. Un couple perd son enfant sans aucun hôpital ne veut. Solenn, en 1959, après la mort de deux, partait insupportable; faite divers que rapportent quotidiennement les journaux et qui font, selon Dimitri Kollatos, la France de Giscard.

Notes

Cinéma

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos

«La France de Giscard» de Dimitri Kollatos. Une famille de paysans met fin à une longue période de déclin. Ils se retrouvent, tentent une jeune fille un peu défilée. Un couple perd son enfant sans aucun hôpital ne veut. Solenn, en 1959, après la mort de deux, partait insupportable; faite divers que rapportent quotidiennement les journaux et qui font, selon Dimitri Kollatos, la France de Giscard.

BIENTOT

CLAUDE BOURILLOT PRESENTE LA TRAPPE A MANAS. La Californie, les petites minettes, la pop, la frime, les baskets, le soleil et plein de flirts... ils ne pensent qu'à ça! Vous aussi? Alors venez...

SPECTACLES

Les salles subventionnées
Opéra : Le Concombre de Poppée (sam. 19 h. 30) ; Trio à cordes (dim. 20 h.) ; Opéra de Beethoven (dim. 18 h. 30) ; Les Femmes savantes (sam. 20 h. 30) ; ...

Les salles municipales
Nouveaux Carrés : Opéra de l'ancien temps (sam. 17 h. 30) ; ...

Les autres salles
Aire libre : La Maison de l'écologie (sam. 18 h. 30) ; ...

Les théâtres de banlieue
Antony : Théâtre Firmin-Ogerier : Le Jockey (sam. 20 h.) ; ...

Le théâtre - Ecole de masques de Cyrille Dives développe ses activités. Un atelier destiné aux personnes désireuses d'apprendre le masque...

AU SELENITE
18, rue Dauphine - 033-55-14
Jean-Pierre CHEVALLIER
AU SHOW COURT (sketches)
... A. RIOU & Le Matin s.

2° MOIS - LE SEINE
10, r. Frédéric-Sauton, M^e Maubert
Tous les jours à 18 h 30

LA CRITIQUE UNANIME
pour
BARTLEBY
un film de MAURICE RONET
avec MICHEL LONSDALE
MAXENCE MAILFORT

LE CHIEN DU MONDE
CINQ GRANDS PRIX
ACADÉMIE CHARLES CROS 78
CHRISTINE AUTHIER la nœce d'Etienne
ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE
FRANCISCO CURTO chante MIGUEL HERNANDEZ
FLUTES DU RAJASTHAN
SIBELIUS-OISTRAKH CONCERTO VIOLON
EN VENTE CHEZ VOTRE DISQUAIRE

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lygns groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 1^{er} - Dimanche 2 avril

Concerts
Condégarde - Blandine Verlet, clavier (Compas, Bach) (sam. 20 h. 45) ; ...

Les comédies musicales
Châtelet : Volga (sam. 14 h. 30 et 20 h. 30) ; ...

Les chansonniers
Caveau de la République : Ce soir en actualités (sam. 21 h.) ; ...

cinémas
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; ** aux moins de dix-huit ans.

Le cinéma-théâtre
Châtelet, sam. 15 h. : Octobre, (se dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein) ; ...

En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFUILLE 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE
MARIGNAN PATHÉ (v.o.) - HAUTEFUILLE (v.o.) MONT-PARNASSE-83 (v.f.) - GAUMONT OPÉRA (v.f.) GAIMONT CONVENTION (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.)

EQUUS
Ce garçon a connu une passion plus brûlante...
RICHARD BURTON
PENELOPE WOLK
JOHN PLOWRIGHT
JEAN ROUSSEAU
JOHN PLOWRIGHT
JOHN PLOWRIGHT
JOHN PLOWRIGHT

ANNEXE ET ANDY (A.V.) ; Balaie, (333-22-70) en mat. ; ...

Les films nouveaux

NOS HÉROS RESSUSCITERONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI EN AFRIQUE ? (film américain) ; ...

Les exclusivités

ANDIS CALIFORNIA (A.V.) (*) ; ...

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) ; ...

Les festivals

COMENCIEN (v.o.) : La Parade, 7 (705-12-13) ; ...

LA LENTE AGONIE DE...
COMMANDES RARES...
Les dirigeants des six grands...
Émanent un S...

économie

Le Monde

AFFAIRES

LA LENTE AGONIE DE MECI

Le tribunal de commerce de Paris devrait accorder mardi 3 avril le bénéfice du règlement judiciaire à la société MECI (Matériel électrique de construction industrielle), qui a déposé son bilan le 28 mars. Les pouvoirs publics espèrent trouver une solution industrielle à cette affaire (« Le Monde » des 28 et 27 mars 1978). La firme Control-Bailey, du groupe Comisp-Entreprise, étant intéressée par la reprise de MECI.

Triste et exemplaire histoire que celle de MECI, qui connaît son heure de gloire au début des années 60 et vient, au terme d'un long processus de dégradation, de déposer son bilan.

Fondée voilà près de cinquante ans, MECI assure à l'origine la représentation de sociétés américaines spécialisées dans les appareils de mesures et de régulation. Peu à peu, elle entreprend la fabrication de ces matériels sous licence et développe certaines applications originales. Grâce à la qualité de ses produits, à leur avance technologique en Europe, MECI va connaître, après la guerre, une expansion exceptionnelle. L'éphémère dure un peu plus de quinze ans : au début des années 60, la firme se trouve confrontée au classique problème des entreprises qui ont grandi trop vite. Les embauches se sont multipliées (on compte mille sept cents employés en 1962). La concurrence s'est faite plus vive. La gestion change de dimension. Il faut des capitaux.

MECI se lance dans un vaste programme d'investissements. On déscentralise. On crée un grand laboratoire de recherche pour « trouver » des produits nouveaux, on oublie d'améliorer... les anciens. Bref, elle se multiplie. C'est alors que le groupe financier Rivaud entre dans la société. Les nouveaux dirigeants estiment que l'objectif prioritaire est le

Le règne britannique

La conjoncture générale n'étant pas spécialement favorable, les mêmes causes vont produire les mêmes effets. Loin de s'émouvoir, la situation de MECI empire sous le règne britannique. Le chiffre d'affaires stagne (autour de 100 millions de francs). Les pertes s'accroissent, malgré une diminution des effectifs (nous cont sommes six personnes à fin 1975). Cette situation a été aggravée en 1976. MECI a subi une baisse de 12,5 millions de francs. Grâce uniquement à la vente de son siège social, une opération envisagée dès le départ par Rivaud mais qui n'a pas rapporté, semble-t-il, autre que les actionnaires espéraient, le marché de l'immobilier s'étant quelque peu dégradé entre 1973 et 1976.

Cette situation, souhaitée par les pouvoirs publics, permettrait de constituer autour de Comisp-Entreprise un vaste groupe industriel français spécialisé dans les automatismes. Une belle revanche pour une société qui, il y a quelques années, était au bord de la faillite.

J.-M. QUATREPOINT.

COMMANDES RARES, MENACES DE CHOMAGE

Les dirigeants des six grands chantiers navals français lancent un S.O.S. à l'Etat

Les dirigeants des six principaux chantiers navals français, réunis il y a quelques jours à Paris, ont une nouvelle fois établi un bilan extrêmement pessimiste de la situation de la construction navale. Selon eux, la survie de ce secteur industriel et la sauvegarde de l'emploi (environ 100 000 salariés sont concernés) exigent à la fois :

- « Un effort exceptionnel d'union et de solidarité entre les entreprises elles-mêmes » et un effort de coopération pour prospection commerciale et le marché mondial ;
- « Une intervention financière réaliste des pouvoirs publics ».

Mise à part la commande récente de deux navires moyens et le contrat, fin janvier, portant sur douze bateaux fluvio-maritimes de petit tonnage pour un armateur suisse, les commandes sont extrêmement rares et les plans de charge s'annulent dangereusement.

Les professionnels demandent que l'aide de l'Etat soit à nouveau augmentée. Le système actuel est, selon eux, « nullement adapté à

Renault signe un accord de coopération avec American Motors

La régie Renault et American Motors Corporation (A.M.C.), quatrième constructeur américain d'automobiles, ont annoncé, le 21 mars qu'elles avaient signé un accord de principe en vue d'une coopération. MM. Verrier-Paillet, P.-D.G. de la Régie, et Meyer, président de la firme américaine, se sont engagés à mener dans les deux mois à venir des négociations en vue d'un accord définitif. Celui-ci prévoira :

- La distribution conjointe des véhicules Renault et A.M.C. aux Etats-Unis et au Canada ;
- La venue des véhicules Jeep d'American Motors par les réseaux de Renault sur un certain nombre de marchés ;
- La fabrication conjointe d'un certain nombre de composants dans les usines d'assemblage d'American Motors et l'adaptation dans ces usines des voitures françaises aux goûts et aux normes américaines ;
- Le développement rapide des exportations de Renault R 5 vers les Etats-Unis où elles seront vendues par les réseaux de deux constructeurs.

L'accord conclu entre Renault et American Motors a surpris la plupart des observateurs. Le plus petit constructeur américain avait annoncé qu'il recherchait un partenaire européen, mais les rui-

meurs avaient jusqu'à présent porté sur le groupe Peugeot-Citroën (Le Monde du 23 février). En outre, on attendait la conclusion d'un accord plus large, prévoyant notamment une prise de participation au capital d'A.M.C. L'accord Renault - American Motors est plus limité. Il devrait pourtant satisfaire les besoins des deux partenaires.

Renault s'engage par l'intermédiaire de la Dauphine outre-Atlantique dans les années 80, observe depuis deux ans une très grande prudence dans le lancement de la R 5 sur le marché américain. Elle s'était fixée un objectif de vente modeste de trente mille à quarante mille véhicules par an. Les premiers résultats de cette offensive ont été relativement décevants : six mille huit cent dix-neuf unités vendues en 1978, quarante mille en 1979 et sept mille sept cent cinquante en 1980. L'opération n'a pas permis à Renault, faute d'un réseau commercial suffisamment étendu (deux cent soixante-dix concessionnaires dans les Etats-Unis), de réaliser sa part de profit attendue. Il est vrai que compte tenu des frais de transport, de commercialisation et de l'adaptation nécessaire des véhicules américains dans le marché français, la R 5 est aux Etats-Unis une

petite voiture « de luxe », chère et snob. L'association avec American Motors qui possède mille six cent quatre-vingt concessionnaires devrait permettre à la Régie de surmonter en partie ces handicaps. En outre, la commercialisation des Jeep en Europe et probablement sur quelques marchés de grande exportation, enrichira la gamme de Renault d'un véhicule tout terrain, très performant, qu'elle ne possédait pas.

Pour American Motors, l'accord est aussi bénéfique. La vente des R 5 devrait lui permettre d'alléger ses réseaux, qui souffrent depuis plus de deux ans de la mauvaise tenue des modèles de la firme. En 1977, A.M.C. n'a vendu que 187 285 véhicules, contre 254 731 en 1976 et 319 630 en 1975. Sa part du marché américain est passée de 2,2 % contre 4 % en 1976. Le montage de modèles Renault devrait permettre de rentabiliser ses usines, qui ont dû être arrêtées à plusieurs reprises cette année afin de réduire le niveau (très important) des stocks, et dont la capacité est utilisée à moins de la moitié (à Kenosha, A.M.C. fabrique 150 000 véhicules annuellement et prévoit de produire 500 000). Enfin, l'appui des réseaux Renault

devrait permettre d'accroître la relation des ventes de Jeep, seul véhicule de la gamme A.M.C. connaissant un réel succès (ni la Pacer, considérée par beaucoup comme un gadget, ni la Gremlin, première compacte américaine, ni la Masador, grosse berline peu élégante, n'ont réussi les percées escomptées).

L'association avec un constructeur étranger constitue en fait pour A.M.C. la dernière chance de poursuivre son activité automobile. Considérée comme le « malade chronique » de l'industrie américaine, A.M.C., constituée en 1954 par la fusion de deux sociétés (Nash - Kelsey et Hudson Motors Cars) ne s'est jamais vraiment bien portée. À part un bref sursaut en 1974-75, lié à la crise de l'énergie. Elle a perdu en 1975 et 1976 plus de 63 millions de dollars et les mines bénéficiaires réalisées en 1977 (8,5 millions de dollars) ont été annihilées par la vente d'une de ses usines à Volkswagen, ainsi qu'à la relative prospérité des activités parallèles de la firme : véhicules militaires, autobus, véhicules militaires, tondeuses à gazon, etc. qui ont représenté quelque 60 % du chiffre d'affaires total de la firme (2,2 milliards de dollars).

VERONIQUE MAURUS.

Le redéploiement industriel

III. — Réviser les méthodes d'intervention

par FRANÇOIS DE COMBRET

Après avoir rappelé (« Le Monde » des 30 mars et 1^{er} avril) les origines, les principes et les objectifs de la politique de redéploiement industriel, M. François de Combret, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, évoque aujourd'hui la nécessaire révision des moyens d'intervention de l'Etat.

La mise en œuvre de la politique de redéploiement industriel implique des mesures d'urgence et de méthodes d'intervention. Et d'abord qu'il intervienne moins. L'excès de la « paperasserie » inutile est la doléance qui vient en tête des listes présentées par les dirigeants des petites et moyennes entreprises. A deux reprises, en 1977 et en 1978, se sont tenus des conseils des ministres « de la hache », au cours desquels le premier ministre a présenté des mesures de simplification des formalités administratives. Il faudrait poursuivre dans cette voie.

C'est dans le même esprit qu'il conviendrait de supprimer, bon nombre de postes, notamment dans le cadre de la distribution et de mieux contrôler les autres. A part quelques groupes ou branches industriels, qui sont devenus les abonnés des filières de la main publique, qui s'y reconnaissent depuis longtemps et auxquelles des procédures d'aide, dont la complexité fait les délices des initiés et écarter les chefs d'entreprises modestes. Ces régimes d'aide ont bien d'autres défauts. Ils pèsent lourdement sur le budget de l'Etat ; leur efficacité réelle est mal connue ; et leur principale justification juridique, de maintenir le mécanisme par lequel on a pu jusqu'à présent compenser les torts causés par une autre intervention de l'Etat.

Il serait urgent d'accroître l'ordre et la clarté en appliquant quelques principes simples :

« Initiatives et excellence »

Enfin, le quatrième principe consisterait à mesurer le coût des décisions en fonction de leur rendement, ce qui implique une systématisation de la procédure des « contrats de croissance », si laquels M. Barre, depuis qu'il est premier ministre, a eu souvent recours pour donner des chances nouvelles aux entreprises de plusieurs secteurs en adaptation ou en développement. Ce principe devrait en effet être décliné sous forme de telle sorte que, en regard de tout concours public à une entreprise, figure l'objet visé et l'engagement pris par le bénéficiaire. A défaut du respect de cet engagement, l'aide devrait être remboursée. Les aides devraient d'autre part être globales, de manière que les représentants de l'Etat ne soient plus les Curules face à l'Europe, dont les grands groupes industriels tiennent le rôle, au lieu par petits bouts, il faudrait les globaliser, toutes procédures confondues, une fois par an, en passant, à un niveau élevé, une sorte de « contrat de programme », dont le coût et le rendement pourraient être précisément appréciés.

Une troisième ligne de réflexion pourrait porter sur la forme de l'intervention. Plusieurs analyses, récemment menées, ont bien montré l'importance des avantages, notamment fiscaux, consentis aux placements en pierre, depuis l'époque où les besoins de logements avaient la priorité et où leur financement possédait de sérieux problèmes, ainsi qu'aux placements en valeurs à revenu fixe. Cette époque paraît révolue, et l'ordre des priorités semble maintenant les besoins en fonds propres de l'industrie au premier rang.

Le premier principe est qu'il convient, conformément au programme présenté à l'Assemblée nationale, d'assurer un retour aussi rapide que possible à la liberté des prix dans tous les secteurs industriels dont le marché est concurrentiel, pour éviter la tentation de relever le mal doit être extirpé à la racine, qui date de 1945 ;

Le second principe, corollaire du premier, est qu'il appartient à l'Etat de veiller au respect des règles de la concurrence et de continuer par conséquent à renforcer les moyens de lutte contre les monopoles et les positions dominantes ;

Le troisième principe est qu'il importe que l'Etat prenne mieux la mesure des conséquences industrielles de ses décisions de politique économique et financière. L'expérience, mise en œuvre depuis trois ans, du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIAISI) montre bien, à cet égard, tous les avantages qui pourraient résulter d'une mesure simple : réunir une fois par semaine, autour de la même table, les principaux directeurs, notamment du ministère de l'économie et des finances, de manière à permettre, aux uns et aux autres, de peser et de réfléchir sur les décisions prises d'ordinateur en fonction des intérêts de chacun et de la charge. A elle seule, cette procédure permettrait peut-être de supprimer purement et simplement quelques pommes d'arrosoir difficiles de l'argent public.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les voies et moyens de la politique de redéploiement industriel.

S'il fallait en donner une devise, pour résumer la manière en quelques mots, le dirais « Initiatives et excellence ».

Initiatives, car il faut répondre au défi du changement brutal de cap et de siècle, intervenu en 1973-1974, par une riposte de mouvement rapide, qui ne peut procéder de la lourdeur de la réaction et de l'arbitrage d'un appareil bureaucratique centralisé. Excellence, car la vocation de l'industrie française, dans la nouvelle division internationale du travail, est, dans tous les maîtres, celle de l'intelligence et de la qualité.

FIN

Des interventions de lignes ont rendu incompréhensible un passage du deuxième article de « Redéploiement industriel » publié dans nos éditions de la page 35. A la fin du paragraphe consacré à l'énergie (milieu de la deuxième colonne) il fallait lire : « L'application de ce programme à un et autre de nombreuses conséquences sur la nouvelle politique industrielle. Il a conduit par exemple à remodeler les structures de l'industrie électro-nucléaire française de plus récemment à créer, etc. »

D'autre part, une coupe malencontreuse à quelques pages de la pensée de l'auteur. A la fin du paragraphe consacré à l'intervention publique au niveau des branches (début de la deuxième colonne) François de Combret ajoutait : « Tout dépend du choix du bon créneau » et tout dépend de la qualité des chefs d'entreprises. Ce serait donc une faute grave de penser que la mort, tout entière, certains créneaux de notre industrie au nom d'un ne sait quel rationalisme scientifique. »

Faits et chiffres

Affaires

Les Ateliers de Longwy, société spécialisée dans la grosse chaudronnerie et qui emploie une soixantaine de personnes, ont déposé leur bilan le 30 mars, au tribunal de commerce de Eriey (Meurthe-et-Moselle). Un syndicat a été nommé afin de permettre la poursuite provisoire des activités de l'entreprise. Le P.-D.G. des Ateliers de Longwy, M. Henri Gérard, avait été reçu en avril 1977 par M. Giscard d'Estaing, avec une vingtaine d'autres dirigeants de petites et moyennes entreprises.

M. Philippe Clément a été reçu, vendredi 31 mars, à l'initiative et pour la deuxième fois, par le Président de la République au Palais de la République, en tant que directeur des travaux publics (D.N.T.P.).

Monnaies

Réunion du conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine. — Les ministres des finances et de l'économie, des représentants des pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (U.M.O.A.), qui regroupent le Sénégal, le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Togo, la Haute-Volta et le Bénin, ainsi que les gouverneurs de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) et de la Banque

ouest-africaine de développement (B.O.A.D.), ont ouvert vendredi 31 mars une première réunion de conseil des ministres de cette union à Dakar. L'ordre du jour porte sur l'ensemble des questions financières et économiques qui concernent l'Union.

Transports

La compagnie américaine Eastern Airlines a obtenu les droits d'atterrissage à l'aéroport de New-York-La Guardia pour les moyen-courriers Airbus qu'elle se propose d'acquiescer. Le poids du décollage de l'avion était le principal obstacle à la mise en service de l'appareil à La Guardia, compte tenu des pistes sur pilotées de cet aéroport. L'accord prévoit que dans un premier temps, les piliers des pistes de La Guardia seront renforcés et que, dans un deuxième temps, Eastern demandera au constructeur de modifier, dans les dix-huit mois à venir, le train d'atterrissage de l'appareil en vue de mieux répartir le poids entre les différentes roues. — (A.F.P.)

Bologne et Pise par la voie des airs. — Alitalia vient d'ouvrir en exploitation conjointe avec Air France deux nouvelles lignes au départ de Paris-Orly-Ouest : l'une en direction de Bologne, à raison de trois fréquences hebdomadaires, l'autre à destination de Bologne, à raison de trois vols par semaine.

صحة الإنسان

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenus fixes ou indexées

Table listing various financial instruments like '4 1/2 % 1973', '7 % 1973', etc., with their respective values and dates.

International : c'est ainsi que la valeur officielle d'une monnaie ne pourra plus être exprimée en ar et que la notation même de prix officiel du métal fin se trouvera abolie.

Une très sensible détente des taux a été observée sur le marché des obligations. A partir de lundi, deux nouveaux emprunts seront émis dans le public.

Table with columns for '31 mars diff.' and various financial data points.

Le bénéfice net de la Compagnie du Midi, pour 1977, s'élève à 96 millions de francs; le prochain dividende sera fixé à 14 F.

Table listing various companies and their financial performance, including 'Ball Equipment', 'Comp. bancaire', etc.

Le résultat brut d'exploitation du groupe Dofus - Mig pour 1977 est, à structures comparables, du même ordre qu'en 1976, soit 110 millions de francs.

Table listing companies like 'Dollfus-Mieg', 'Sommer-Alibert', etc., with their financial data.

Les comptes de l'exercice 1977 pour Casino se sont soldés par une perte de 157 millions de francs contre 10 millions en 1976.

Table titled 'LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)' showing transaction volumes for various terms.

Table titled 'INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)' showing daily indices for France and Foreign.

Table titled 'COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)' showing exchange agent company data.

Bourse de Paris

UN SOLIDE ESPOIR

Après avoir, semble-t-il, bien digéré les gains énormes, parfois même fabuleux, accumulés durant les cinq derniers jours précédant le second tour des élections, la Bourse, retrouvant de nouvelles forces, est repartie de l'avant, et, à l'issue d'une semaine réduite encore une fois à quatre séances par le chômage du lundi de Pâques, les différents indices avaient monté de 4 % environ.

Manifestement, la Bourse ne paraît pas s'être trop ressentie de sa récente boulimie de hausse. Ce petit trapin lui a même permis de retrouver ses niveaux du tout début de l'année 1977, juste avant le grand plongeon, qui devait la conduire aux sommets de sa nouvelle flamme de prix de début en février, flambée qui a peu de chances au surplus de s'apaiser avant quelques mois, au-delà du jeter un froid, décourageant les initiatives.

En 1977, l'Entreprise J. Lefebvre a réalisé un bénéfice net de 25,7 millions de francs, contre 12,6 millions pour la première fois, le chiffre d'affaires a dépassé les 2 milliards de francs.

Table listing various companies like 'Austil d'entrepr.', 'Chimie et pétrole', etc., with their financial data.

Le groupe Thomson-C.S.F., par l'intermédiaire de L.M.T., a porté sa participation dans L.M.T. à 40 %.

Table listing companies like 'Alstom-Atlant', 'C.E.M.', etc., with their financial data.

En 1977, les comptes de la Société française des pétroles S.F.P. se sont soldés par une perte de 157 millions de francs.

Table listing companies like 'Aquitaine', 'Esso', etc., with their financial data.

Le mouvement de hausse amorcé la semaine dernière s'est lentement poursuivi au cours de ces dernières séances en London Stock Exchange.

Table listing companies like 'Alco', 'A.T.T.', etc., with their financial data.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les comptes de l'exercice 1977 chez « Crenat-Leire » se sont soldés par un déficit de 185 millions de francs contre un résultat nul en 1976.

Table listing companies like 'Chiers-Châtillon', 'Crenat-Leire', etc., with their financial data.

« Vallourec » a subi en 1977 une perte nette de 69,9 millions de francs contre un bénéfice net de 58,4 millions en 1976.

Table listing companies like 'C.M. Industries', 'Cotelec et Fouché', etc., with their financial data.

Le bénéfice net réalisé par la holding « Rhône-Poulenc » en 1977, s'est élevé à 82,8 millions de francs.

Table listing companies like 'C.M. Industries', 'Cotelec et Fouché', etc., with their financial data.

Le groupe chimique « B.A.S.F. » a enregistré de bons résultats.

Table listing companies like 'L'Air Liquide', 'Be', etc., with their financial data.

Le groupe « Poché-Jugnot-Kuhlmann » a réalisé un bénéfice net de 142 millions de francs.

Table listing companies like 'L'Air Liquide', 'Be', etc., with their financial data.

La cotation des actions de la société MBEI a été suspendue, le mardi 21 et le mercredi 22 mars, sur l'annonce du dépôt de la déclaration de cessation de paiements au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Table listing companies like 'Canon', 'All Rank', etc., with their financial data.

L'aggravation du conflit dans la métallurgie a contribué à déstabiliser le climat économique à la Bourse de Francfort.

Table listing companies like 'A.E.G.', 'B.A.F.', etc., with their financial data.

Mines d'or, diamants

Le groupe R.T.Z. va-t-il devenir un nouveau producteur de diamants? Après de longues recherches et une importante prospection dans la région de Kimberley (Australie), la filiale locale

Table listing companies like 'Anglo-American', 'Anglo-American', etc., with their financial data.

« Vallourec » a subi en 1977 une perte nette de 69,9 millions de francs contre un bénéfice net de 58,4 millions en 1976.

Table listing companies like 'P.T.E.', 'Michelin', etc., with their financial data.

Le bénéfice net réalisé par la holding « Rhône-Poulenc » en 1977, s'est élevé à 82,8 millions de francs.

Table listing companies like 'C.M. Industries', 'Cotelec et Fouché', etc., with their financial data.

Le groupe chimique « B.A.S.F. » a enregistré de bons résultats.

Table listing companies like 'L'Air Liquide', 'Be', etc., with their financial data.

Le groupe « Poché-Jugnot-Kuhlmann » a réalisé un bénéfice net de 142 millions de francs.

Table listing companies like 'L'Air Liquide', 'Be', etc., with their financial data.

La cotation des actions de la société MBEI a été suspendue, le mardi 21 et le mercredi 22 mars, sur l'annonce du dépôt de la déclaration de cessation de paiements au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Table listing companies like 'Canon', 'All Rank', etc., with their financial data.

L'aggravation du conflit dans la métallurgie a contribué à déstabiliser le climat économique à la Bourse de Francfort.

Table listing companies like 'A.E.G.', 'B.A.F.', etc., with their financial data.

Le mouvement de hausse amorcé la semaine dernière s'est lentement poursuivi au cours de ces dernières séances en London Stock Exchange.

Table listing companies like 'Alco', 'A.T.T.', etc., with their financial data.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IREES
- COMMUNISME : « Adieu, vingt-deuxième congrès ? », par Jacques Boutin.
- 3. ETANGER
- Les efforts de stabilisation ou Soud-Liban.
- 3. DIPLOMATIE
- 4. EUROPE
- AMERIQUES
- 5.11. SENEGAL : L'ANCHRAGE DE LA DEMOCRATIE
- Une interview du président L'opinion de Senghor.
- 12 à 14. POLITIQUE
- POINT DE VUE : « La grande trône », par Bernard Fessard de Foucault.
- La polémique C.G.T.-C.F.D.T.
- 15. SOCIÉTÉ
- EDUCATION : la grève dans les écoles normales.
- 16. LA MEREE NOIRE EN BRETAGNE

LE MONDE AUJOURD'HUI

- PAGES 17 A 23
- Au fil de la semaine : Pabework pour un doyen, par Pierre Vissac-Poué.
- La vie aux champs : Le réveil des carpes, par Jean Taille-mag.
- Bumour : De la CAMVU à la CERA, par Jacques Sternberg.
- RADIO-TELEVISION : « Châtiments », de José Berzosa, par Xavier Delcourt; « Bando à Paris », par Mathilde La Barodine; « Johnson et ses vieux », par Catherine Humblot; « Les Indes noires », par Jacques Siclor.

- 24. SPORTS
- 25-26. CULTURE
- 27-28. ECONOMIE
- Le redoublement industriel (11), par François de Combar.
- LIBRES OPINIONS : « De l'opportunité d'occuper les entreprises », par Julien Deloy.
- 28. LA SEMAINE FINANCIERE
- 29. LA REVUE DES VALEURS

LIRE EGALEMENT

- RADIO - TELEVISION (15 à 22)
- Carnet (24); Informations pratiques (24); « Journal officiel » (24); « Téléologie » (24); Mots croisés (24).
- Au sommaire ou supplément
- EUROPA
- publié deux fois par semaine
- Une interview de M. Rinaldo Ossola, ministre italien du commerce extérieur.
- Les efforts du protectionnisme, par Jacqueline Gropin.
- Une enquête sur la situation économique de Berlin, par Peter Gillies.
- Quand l'Europe va... par Michel Godet et Olivier Ruyssen.
- Le supplément est préparé en collaboration avec « Stampa, The Times et Die Welt ».

Le numéro du « Monde » daté 1^{er} avril 1978 a été tiré à 578 016 exemplaires.

LIP

LAUSANNE - PALACE

Un livre de poche
situé au cœur de la ville

Tél. 1941/21/28 37 11
Télex 24 171

Vacances sur l'Adriatique
près Rimini

HOTEL BUONA FORTUNA
Via Tomba, 12 - BELLARIA
470741 Italie

Près de la plage, parking,
cuisine soignée - Prix : 36-53 F

Conova 1 - Tél. 6770758
de 19 h 30 à 21 h.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Carter entend donner une portée « panafricaine » à son séjour à Lagos

M. Carter achève, lundi 3 avril, par un séjour au Nigeria une seconde tournée à l'étranger. Le président des États-Unis a passé le week-end au Nigeria, où il est arrivé vendredi soir et où il a été officiellement accueilli samedi matin. Dans le discours qu'il a prononcé, lors de cette cérémonie à Lagos, il a exprimé « l'espoir d'une paix dans la justice dans le sud de l'Afrique ».

Cela est confirmé d'un fait la démonstration chaque jour en Éthiopie, où se trouveraient aujourd'hui, selon les indications données au président brésilien Gaisel par M. Carter, de seize mille à dix-sept mille soldats cubains, contre douze mille il y a un mois. Rapportant ces chiffres à des journalistes vendredi, un responsable américain a ajouté que ces troupes ont commencé à participer aux combats en Érythrée : en cette circonstance pour le moment, mais peut-être bientôt à un niveau plus important. Or, M. Carter avait publiquement exprimé l'espoir d'un retrait, ou au moins d'une réduction du corps expéditionnaire cubain après la victoire éthiopienne dans l'Ogaden. Ce seul fait certainement l'objet, avec son discours, d'une discussion au cours de la visite que M. Vance fera à Moscou à la fin d'avril, comme on l'a fait savoir vendredi dans l'entourage du secrétaire d'État.

M. Carter aura en tous cas du mal à faire plaisir à tout le monde en Afrique.

MICHEL TATU.

Nous sommes préoccupés de voir des troupes étrangères en Érythrée déclare le chef de la Maison Blanche

De notre envoyé spécial

Lagos. — M. Carter a adressé, ce samedi, un « message » à l'Afrique dans un discours prononcé au Théâtre national de Lagos.

L'ÉTAPE DU LIBÉRIA

Feu la « République de Firestone »

Dans l'opinion, les noms du Liberia et des États-Unis sont généralement associés, et se seraient que parce que les sociétés anti-économiques américaines sont à l'origine de la naissance du premier État indépendant d'Afrique noire. En 1824, la capitale libérienne fut d'ailleurs fondée par des colons américains, et c'est de cette doctrine que découle le nom : « L'Amérique aux Américains ».

Si l'on excepte une brève escale, faite en janvier 1943 par le président F. D. Roosevelt, M. Carter sera le premier président des États-Unis en exercice à séjourner officiellement en terre libérienne. C'est ainsi qu'en tout cas à y faire une visite d'État. Le vice-président américain occupé par les Américains dans la vie politique et économique du pays perd progressivement de son importance. Mais du tout politique local à la fin du siècle dernier, et jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, Washington a joué du jeu. Et, aujourd'hui, M. W. R. Tolson qui exerce une autorité particulière sur ses concitoyens, ne songe pas à rendre compte de ses faits et gestes au gouvernement américain.

Même dans le domaine de la politique extérieure, les dirigeants libériens suivent le vote qu'ils estiment le plus conforme à leurs intérêts. C'est ainsi que le 22 février 1977 ils ont décidé de rompre toute relation avec Talpeh pour reconnaître le Chne communiste, qu'ils étaient parmi les derniers dirigeants africains à bouder. Il est vrai qu'officiellement, on témoigne toujours, à Monrovia, d'un anticomunisme militant et que, au cours des dernières années, les liens entre le Liberia et ses voisins — Côte-

d'Ivoire et Sierra-Leone — se sont beaucoup rapprochés. D'autre part, il est probable que les Américains sont loin d'être restés indifférents au rapprochement indirectement ou respectivement fait entre son collègue guinéen Sekou Touré et le président Senghor, du Sénégal, et Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire.

Économiquement, le Liberia n'est plus, depuis plus d'un quart de siècle, docilement soumis aux ordres de la compagnie américaine Firestone, qui y exploite les plus grandes plantations d'hévéas du monde. L'accord qui lie la Firestone à l'État libérien est d'ailleurs en cours de renégociation.

Les Libériens se sont non seulement attachés de la tutelle de la Firestone, mais ils ont aussi renoncé à la monoproduction du caoutchouc. Ils sont actuellement les premiers exportateurs africains de café, grâce au concours de capitaux étrangers, suédois et allemands notamment.

Certes, Monrovia abrite toujours la plus puissante station radiophonique américaine du continent — « La Voix de l'Amérique ». Les intérêts américains restent considérables dans le domaine maritime, et le Liberia possède la première flotte marchande du monde (un quart du tonnage mondial est immatriculé à Monrovia), grâce au système, de plus en plus controversé, du « pavillon de complaisance ». Le dollar américain reste la monnaie nationale libérienne. Mais le Liberia n'est plus « la République de Firestone » et, sur l'initiative de M. Carter, la vieille République noire représente le passé alors que la fédération du Nigeria symbolise l'avenir.

PHILIPPE DECRÈNE.

(PUBLICITÉ)

VACANCES VERTES A NAJAC
(Aveyron)

AVEC TOURISME S.N.C.F.

17 au 29 avril

Séjour en pension complète (vin aux repas)
Voyage aller-retour par train (2^e classe)
Prix par personne, au départ de Paris : 1.154 F

Bénévoles et touristes :

Bureaux de Tourisme S.N.C.F. - LAV 17 A 127, av. Champs-Élysées, 16, bd des Capucines - Réseau de la radio - Gare S.N.C.F. de Paris Gare B.E.S. de Nanterre, Saint-Germain - en - Laroche et Vincennes. Par téléphone : 568-49-44.

Le système monétaire de Bretton-Woods est définitivement abandonné

Le F.M.I. a officiellement annoncé dans un communiqué la mise en vigueur, à partir du samedi 1^{er} avril, du deuxième amendement de ses statuts, qui consacre en réalité l'abandon du système monétaire élaboré à la conférence de Bretton-Woods (juillet 1944). Les trois cinquièmes des pays membres représentant les quatre cinquièmes des droits de vote ont ratifié ce texte, ce qui entraîne son application. La ratification de la France n'a pas encore eu lieu (le Monde du 31 mars).

C'est le 1^{er} octobre 1971 que l'Assemblée générale du F.M.I. vota une résolution « fixant le conseil d'administration à étudier, sous tous ses aspects, une réforme du système monétaire international ». Cette initiative suivit la décision annoncée par le président Nixon, le 15 août 1971, de « suspendre » la convertibilité du dollar en or et de mettre fin au système de Bretton-Woods. Le « deuxième amendement » est le résultat de longues négociations qui aboutirent aux accords conclus à la Jamaïque en janvier 1976. En voici les principales dispositions :

Les pays membres pourront, en principe, adopter le régime monétaire de leur choix, à l'exception de l'émission-or. Ils peuvent donc opter soit pour les changes flottants (régime interdit par les statuts de Bretton-Woods), soit pour les changes fixes, à condition que le point de référence soit autre que l'or.

Si la libre fluctuation qui s'est généralisée depuis mars 1973 est ainsi « légalisée », les pays membres s'engagent à assumer un système de change « ordonné » et « stable » ; ils renoncent aussi à « manipuler » le taux de change de leur monnaie respective pour gagner des avantages commerciaux.

Le prix officiel de l'or est aboli (ce qui est une autre façon de dire que les pays membres n'ont plus le droit de fixer la valeur de leur monnaie en or).

L'or étant éliminé des nouveaux statuts du F.M.I., les États membres sont dégagés de l'obligation de verser en métal le quart de leur quote-part. Ils peuvent désormais verser la totalité de leur quote-part en monnaie nationale (faculté déjà admise depuis 1976).

Le F.M.I. est chargé d'exercer une « surveillance » sur la politique de change des différents États.

Le droit de tirage spécial (dont la valeur fluctue tous les jours par référence à un panier de seize monnaies) est la monnaie de compte du F.M.I., destinée à devenir le principal instrument de réserve.

À noter que la Suisse, qui dispose de la monnaie la plus stable du monde, n'est pas tenue par ses dispositions, car elle n'est pas membre du F.M.I.

La mise en vigueur du « deuxième amendement » rendra effective de l'ici un mois l'augmentation de leur quote-part de 25 % pour les pays qui y ont déjà consenti. Au cas où les cent trente-deux membres acceptent de souscrire à l'augmentation prévue à la Jamaïque, les

HAUSSE DU PRIX DU PAIN ET DU LAIT PASTEURISÉ BAISSE DU PRIX DU CAFÉ EN GRAIN

Le prix du pain est augmenté à partir de ce samedi 1^{er} avril, indique le Bulletin officiel des services des prix. Les boulangers sont autorisés à pratiquer une hausse de 10 centimes pour le baguette de 250 grammes, dont le coût passe ainsi à 1,25 franc à Paris, et pour les pains de 400, 500, 600 et 700 grammes. Le kilo de gros pain est, lui, augmenté de 20 centimes. Rappelons que pour la baguette de 250 grammes, le pain de 400 et de 500 grammes et le gros pain le régime des prix est réglementé, alors qu'il est libre pour les autres catégories de pains.

Cette hausse est essentiellement due aux deux dévaluations successives du franc « vert », le 1^{er} février et le 2 mars derniers. Ce sont également ces dévaluations qui entraînent, à partir du 1^{er} avril, une augmentation de cinq centimes du lait pasteurisé à 26 grammes de matière grasse. Mais, alors que le prix du pain n'avait pas évolué depuis le 1^{er} août 1977, celui du lait pasteurisé a déjà subi une hausse après la dévaluation du franc « vert » du 1^{er} février.

En revanche, le prix du café en grain baisse, toujours à partir du 1^{er} avril, de 7 %. Certains cafés solubles seront également vendus à des prix réduits à condition qu'ils soient importés en France par la Robusta. Pourront ne pas baisser les prix des cafés solubles qui contiennent de l'Arabica.

LE LEADER PALESTINIEN WADH HADDAD EST MORT EN R.D.A.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — On apprend de source palestinienne que le docteur Wadh Haddad, qui a été le « cerveau » de quelques-unes des plus spectaculaires opérations de détournement d'avions, est décédé vendredi 31 mars des suites d'une longue maladie, en République démocratique allemande, où il avait été transporté, il y a deux semaines. On croit qu'il résidait depuis près de trois ans à Bagdad.

Mort à l'âge de quarante-neuf ans, le docteur Haddad était un des fondateurs du F.P.L.P. du docteur Georges Habbache, qu'il avait connu à l'université américaine de Beyrouth où les deux dirigeants palestiniens avaient fait leurs études de médecine. Partisan de la « violence révolutionnaire », il appartenait au sein de l'idéologie à l'« aile droite » du F.P.L.P. qui, au fil des ans, avait pris une orientation de plus en plus marxiste. Le docteur Haddad s'était séparé de cette organisation en 1972, après que celui-ci eût annoncé son renoncement aux opérations de détournement d'avions. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre ses activités en se réclamant du « F.P.L.P. - Opérations extérieures ».

Par mi les opérations qui lui sont attribuées figurent le détournement de trois Boeing et leur destruction dans le désert de Zarka en Jordanie (1970) ; l'attaque de l'aéroport de Lod (Israël) (1972) ; l'attentat contre un avion de Tel-Aviv (1974). Plus récemment l'opération Entebbe (1976) et le détournement de Landsbut de la Luftansea, qui était achevé à Mogadiscio (1977), mises en œuvre, la première par les Israéliens et la seconde par les Allemands de l'Ouest. — L. G.

GRANDS INONDATIONS EN SEINE-ET-MARNE ET DANS L'ESSONNE

Les crues récentes ont provoqué des inondations en plusieurs régions de France, notamment autour de la capitale.

En Seine-et-Marne, dans certaines communes, plus de la moitié des habitations sont inondées.

Dans l'Essonne, depuis le 18 mars, la Seine, l'Orge, l'Yvette et l'Yerres sont en crue. Sept cents pavillons ou appartements sont touchés par les inondations, de même que trente-six établissements de différente nature, et vingt-huit entreprises industrielles ou artisanales.

Au terme d'une séance exceptionnelle, le conseil général de l'Essonne a, le vendredi 31 mars, voté un crédit de 400 000 francs pour les premiers secours à apporter aux sinistrés. Il a en outre indiqué qu'une augmentation prochaine de cette somme ne saurait être envisagée que lorsque les aides de l'État seront officiellement connues.

LE MILLIÈME COSMOS A ÉTÉ LANCÉ EN U.R.S.S.

Moscou (A.F.P.). — L'U.R.S.S. a placé sur orbite vendredi 31 mars un satellite artificiel de la Terre de la série Cosmos, le millièmes, annoncé samedi l'agence Tass.

RECTIFICATION. — Par suite d'un lapsus, nous avons indiqué dans nos premières éditions datées du 1^{er} avril que M. Delevita, ancien journaliste italien résidant en France, avait été nommé directeur adjoint de l'agence de presse de ce pays d'origine. Il avait déjà été interpellé au mois de juillet 1976 après la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Italie en France. Il s'agit en réalité de l'ambassadeur de Messine, ainsi que nous l'avons rectifié dans les éditions suivantes du même jour.

